

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

LE JOUR

le samedi 2

ensoleillé et
nébulosité
croissante

Fahrenheit	Celsius
Min. 10-15	Min. -10-12
Max. 25	Max. -4

où nous serons maîtres chez nous

Vol. 1 — No. 3 — 16 pages

20 cents

mars 1974

Watergate

Il ne reste que Nixon

L'Original, de Gauvreau, au TNM

Le vendredi 7 mars prochain, sera créée au TNM la pièce de Claude Gauvreau, "La Charge de l'original éphémère". Violentement lyrique et d'une grande efficacité dramatique, cette pièce risque d'avoir sur le public un effet de choc au moins égal à celui des "Oranges sont vertes".

Gauvreau, que l'on dit quelquefois inactuel ou au-dessus de l'événement, écrivait en mai 1970, au moment de la création "La Charge" au Gesù: "Il me faut bien spécifier que je résiste de toutes mes forces au complexe tentant du coloniser qui, pour défendre une langue (très réellement menacée par un impérialisme envahissant), est porté à la sclérose pour la rendre plus coriace, ce qui, au contraire, catastrophiquement, est un moyen sûr de lui interdire la possibilité créatrice." (Voir nos informations sur cette manifestation dans nos pages "Vie et culture", (17 à 24))



par Gil Courtemanche

Les trois hommes qui furent les plus puissants aux États-Unis, de 1968 à 1973, ont été accusés hier de parjure et d'avoir commis des actes illégaux afin de nuire à l'administration de la justice, dans l'affaire Watergate.

John Mitchell, l'ancien ministre de la justice et organisateur en chef des deux dernières campagnes de M. Nixon, John Erlichman, conseiller auprès du président pour les affaires intérieures et Bob Haldeman, qui était en quelque sorte chef de cabinet de M. Nixon, devront faire face à des chefs d'accusations pouvant entraîner une peine maximale de 5 ans. Trois autres personnes ont été aussi l'objet de mises en accusation: il s'agit de Gordon Strachan, Robert Mardian et Kenneth Parkinson.

Ces mises en accusation sont les plus importantes depuis le début de l'affaire de Watergate. Les trois principaux conseillers du président Nixon devront détruire le témoignage impressionnant qu'a fait John Dean (qui a déjà plaider coupable) devant le comité Ervin en juillet dernier. On sait qu'en plus de John Dean, Herb Kalmbach, l'ancien avocat de Nixon, Bob Magruder, adjoint de Mitchell et plusieurs autres ont accepté d'être témoins de la poursuite pour éviter de faire face à des accusations plus graves.

John Mitchell fut le principal ami et conseiller politique de Nixon durant plusieurs années. Il fut responsable de changements profonds au ministère de la Justice, lui imposant une politique conservatrice dans le domaine des droits civiques et encourageant la répression policière contre les organisations militantes, en particulier contre les Black Panthers. Quant à Erlichman, on les avait surnommé la garde prussienne: il menait la Maison Blanche et en quelque sorte le pays, d'une main de fer. On les rend responsables de l'isolement dans lequel Nixon s'est plongé dès son accession à la présidence.

Jusqu'ici les trois ont nié toute responsabilité dans l'affaire de Watergate. Mais la somme des témoignages recueillis jusqu'ici semble indiquer clairement qu'ils ont délibérément participé à l'opération de camouflage de la vérité et d'obstruction de la justice qui a suivi le cambriolage au quartier général des démocrates.



Ils sont obligés de s'y mettre à deux pour lire quelques chiffres. Si on laisse faire leur anglicisation, devront-ils s'y mettre à deux pour lire le français, dans quelques années? Lire l'éditorial du JOUR, page 4.

La Syrie rejette les propositions d'Israël

DAMAS (AFP) — La Syrie a rejeté hier soir les "idées" israéliennes relatives au désengagement des forces sur le Golan que le Dr Henry Kissinger avait rapportées de Tel-Aviv, apprend-on de source officielle à Damas, à l'issue d'un entretien de quatre heures entre le général Hafez El Assad et le secrétaire d'État américain.

Le président Assad, ajoute-t-on de même source, a fait des "contre-propositions" que le Dr Kissinger examinera en vue de poursuivre les discussions sur le désengagement des forces en présence.

Refus

Du côté américain, on se refuse à faire des commentaires sur l'entretien entre les deux hommes d'État. "Ils sont convenus de poursuivre

le processus engagé", indique-t-on seulement de source américaine.

Il ne semble pas que le Dr Kissinger revienne à Damas et à Tel-Aviv au cours de

cette tournée. On confirme de source américaine qu'il quittera Damas samedi à 9 heures locales (7 heures GMT), après avoir visité la mosquée des Omeyyades.

Il se rendra tout d'abord à Ryad, puis en fin d'après-midi à Amman où il séjournera jusqu'au lendemain dimanche.

Les contre-propositions syriennes seront ainsi vraisemblablement communiquées au gouvernement israélien par les voies diplomatiques et feront peut-être l'objet d'un nouveau voyage au Proche-Orient du secrétaire d'État américain.

Le rejet par la Syrie des premières "idées" israéliennes qui aient été communiquées au gouvernement syrien ne constitue pas une surprise.

le point du jour

Le premier ministre M. Trudeau a abandonné hier, le ton conciliant que son gouvernement employait à l'endroit de la grande industrie; en même temps, il a laissé tomber durant quelques secondes la rhétorique traditionnelle du libéralisme économique.

M. Trudeau a fait jeudi un discours bien énergique. Il s'est attaqué aux grands et a félicité les petits d'avoir si bien supporté les grands.

"Nous n'hésiterons pas à nous attaquer aux magnats du pétrole pour protéger le consommateur canadien", a-t-il dit. "Comme si le consommateur canadien n'avait pas eu à être protégé contre ces 'magnats' qui jusqu'ici ont impunément dicté leurs volontés dans le domaine de l'énergie. Mais prenons le premier ministre au mot. S'il veut nous protéger, il devra non seulement créer cette fameuse Société nationale des pétroles, mais aussi la laisser concurrencer le secteur privé dans tous les domaines afin de pouvoir briser les lois monopolistiques de ce secteur. Il faudra aussi qu'il enquête sur les profits de ces entreprises même si celles-ci les considèrent à peine suffisants. Il faudra surtout que le gouvernement n'abandonne aucune nouvelle source d'énergie au contrôle des intérêts privés du pétrole."

Monsieur Trudeau a aussi mis en garde ceux qui "seraient tentés d'exploiter le peuple canadien et seraient incapables de réfréner eux-mêmes leur cupidité". Très bien. Le gouvernement a à son crédit les subventions visant à compenser pour la hausse du lait. Il s'apprête, semble-t-il, à bloquer une hausse du prix du pain. Mais trop d'entreprises ont jusqu'ici profité indûment de la crédulité des consommateurs et ce, particulièrement dans le domaine de l'alimentation. Rien jusqu'ici n'a été fait pour évaluer les effets de la concentration dans le domaine de la transformation et de la distribution des aliments. L'enquête sur les prix des aliments dans ce secteur fut une farce et ne fit que confirmer ce que tout le monde savait: les prix montaient. Il faudra donc, si M. Trudeau est sérieux, s'attaquer rapidement à ces problèmes et revoir sérieusement la loi des enquêtes sur les coalitions afin que ne demeurent pas inexploitées des hausses aussi énormes et aussi générales que celle qui vient de connaître le prix du sucre.

"Les syndicats, a finalement dit M. Trudeau, ont fait preuve de modération et conscients de leurs responsabilités n'ont pas abusé de leur puissance". Que M. Trudeau reconnaisse et dise enfin que ce ne sont pas les syndicats qui sont responsables de l'inflation, c'est tout à son honneur. Mais il semble difficile d'oublier que le gouvernement a toujours pensé et souvent dit le contraire. Puisqu'il faut prendre ces félicitations et ces remerciements à l'endroit des travailleurs au sérieux, nous sommes maintenant certains qu'avec l'aide du gouvernement, les travailleurs recevront ce qui leur est dû. A moins que ce n'ait été qu'un discours comme les autres.

Gil Courtemanche

Heath s'agrippe au pouvoir

Malgré sa défaite aux mains des travaillistes, le gouvernement de M. Edward Heath tente de conserver le pouvoir et se donne jusqu'à lundi pour tirer les conclusions de ses entretiens politi-

ques du week end avec d'autres formations politiques, notamment les libéraux.

Pendant que M. Harold Wilson se déclarait prêt à former immédiatement un nouveau gouvernement, M. Heath exprimait à la Reine, au cours d'un entretien de 50 minutes au palais de Buckingham, son intention de demeurer à la tête du gouvernement.

5 sièges de majorité

A 23 heures GMT hier, (17 heure de Montréal), la situation était la suivante: — Travaillistes: 301 sièges, 11 gains, 8 défaites. — Conservateurs: 296 sièges, 3 gains, 18 défaites. — Libéraux: 14 sièges, 3 gains, 2 défaites. — Divers: 23 sièges, 13 gains, 2 défaites.

Il reste un siège à pourvoir qui sera annoncé aujourd'hui.

En termes de suffrages populaires, les travaillistes ont obtenu 37,2 p.c. des voix, les conservateurs 38,1 p.c., les libéraux 19,3 p.c. et les autres formations 5,4 p.c.

Tembec vend à Cuba

La compagnie Tembec, propriétaire de l'ancien moulin de la Canadian International Paper à Témiskaming, vient de signer une entente avec le gouvernement cubain prévoyant la vente de 33,500 métriques tonnes de pulpe sur une période de six ans.

On sait que ce moulin devait fermer parce que la compagnie CIP considérait qu'il n'était plus rentable. Après un long conflit et des négociations complexes, une nouvelle compagnie a été formée, compagnie dans laquelle les ouvriers détiennent environ 30% des actions.

L'Alberta pourrait fixer à \$10 le baril de pétrole vendu hors de ses frontières

par Maurice Giroux

Selon un haut-fonctionnaire du gouvernement québécois, l'Alberta aurait paré le droit, du point de vue constitutionnel, de fixer comme elle l'entend le prix du baril de son pétrole brut à la tête du puit, pour la simple raison que c'est la province elle-même qui est propriétaire des produits de son sous-sol.

Il admet que le gouvernement fédéral, est habilité à légiférer sur les coûts du transport de ce pétrole, affectant par le fait même le prix final du baril de pétrole, mais affirme qu'un gouvernement provincial a pleine juridiction sur le prix de la matière première.

Ce débat juridique est soulevé publiquement, - et ris-

que "d'empoisonner" les négociations fédérales-provinciales, - depuis que l'Alberta a fait connaître son intention de procéder, unilatéralement si nécessaire, à l'établissement d'un prix pour son pétrole brut vendu à travers le Canada.

Les dents

Jeudi, à Ottawa, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, a "montré les dents" en disant que le gouvernement fédéral "prendrait toutes les mesures nécessaires pour protéger le marché canadien du pétrole contre toutes pratiques discriminatoires auxquelles l'Alberta pourrait recourir".

L'Alberta a indiqué son intention de ne pas subven-

tionner le secteur manufacturier de l'Ontario et de l'Est canadien par un système de prix qui défavorise sa propre industrialisation. En revanche, elle ne s'oppose pas à ce que la taxe fédérale à l'exportation serve à soulager les consommateurs de l'Est qui sont à la merci des prix internationaux.

M. Macdonald a interprété cette intention de l'Alberta comme une mesure discriminatoire à l'endroit de deux catégories de consommateurs, les compagnies et les individus, mettant en doute la compétence constitutionnelle d'une province de faire une telle distinction.

Un prix albertain

En réalité, il ne semble pas que ce soit là le moyen à

prendre par l'Alberta, puisque cette mesure ne serait pas réalisable. Mais on peut imaginer cependant l'instauration d'un double prix cana-



Donal Macdonald

dien du pétrole brut, un pour l'Alberta et un autre pour le reste du pays. Un prix interne et un prix externe.

Par un réaménagement du système de redevances, ou par des subventions, l'Alberta pourrait, par exemple, fixer à \$5 ou \$6 le prix du baril à l'intérieur de la province, et le vendre à \$9 ou \$10 dans les autres provinces.

Rien n'empêcherait l'Alberta, juridiquement, de procéder de cette manière si ses négociations avec Ottawa n'aboutissent pas.

A ce sujet, l'avis juridique donné par des fonctionnaires québécois ne fait pas de doute. On trouve même un avantage à cette formule puisque l'industrie de Montréal et de Toronto seraient

finalement placée sur le même pied d'égalité. Le gouvernement fédéral aurait tout le loisir de se servir de la taxe à l'exportation pour soulager les consommateurs individuels, mais pas les industries.

Les coûts

Toujours selon cet avis juridique, Ottawa pourrait influencer sur les prix du pétrole brut albertain en jouant au niveau des coûts du transport ou en sortant de ses propres coffres des subventions à l'industrie. Mais le gouvernement fédéral ne pourrait pas empêcher une province productrice d'élever au niveau international le prix de son pétrole.

Le marché commun canadien, une notion que l'Alberta est en train d'approfondir!

les régions

Nord-Ouest:

Morin entend le récit troublant des mineurs

par Jacques Guay
envoyé spécial du JOUR

ROUYN — "J'étais tout nu, plié en deux à cause de ma colonne. Le médecin de la Commission m'a mis la main à l'œil et il m'a dit: "J'ai crié minute, j'ai crié minute, quand on veut redresser un animal on le tue..."

Des accidentés du travail, réunis en association locale en avaient long à raconter au chef de l'opposition Jacques-Yvan Morin lorsqu'ils l'ont rencontré à Rouyn hier après-midi. Sans ménager leurs mots ni contenir leur colère ils ont dénoncé la Commission des accidents de travail et ses "experts".

Accumulant les exemples et les bousculant même dosiers en main, ils ont tracé un tableau terrifiant, inimaginable de leur situation et d'un réalisme saisissant de par leurs infirmités qui crevaient les yeux.

Un unijambiste, se tenant difficilement sur une jambe, emprisonné dans un appareil, le poignet bandé, brandit une lettre, le sommant de retourner à la scierie où il a failli perdre la vie il y a quelques années. "Y sont pas humains... moi j'ai glissé dans l'écorceuse. Ou j'aurais une jambe ou j'tombais dans la bouilloire".

Esquissant un sourire, il souligne: "J'me suis débattu. V'savez quand on voit la mort arriver on tient à la vie même quand on a de la misère sur la terre".

M. Morin saisit la lettre et s'exclame: "Qu'est-ce que je lis là? cet accidenté peut reprendre le travail le 4 février! Mais sont-ils fous!"

"Ils sont pas fous. Ils sont fins. Ils font de l'argent, rétorque-t-on. Et pour les employeurs savent bien qu'on peut pas retourner à l'ouvrage".

Il est impossible dans un seul article de rendre justice à ces émouvants témoignages. Les accidentés du travail — ils sont plus de cent cinquante dans la seule association de Rouyn — se plaignent d'être "traités comme des chiens" et de "se faire voler par les experts de la C.A.T." qui ne leur reconnaissent jamais leur pleine invalidité.

"Les médecins, affirmant-ils, sont payés pour manger du travailleur. Ils nous obligent à aller sur l'assistance sociale. 50% des assistés sociaux sont des accidentés de travail. Et là c'est vous qui payez pour, à la place des compagnies.

En sortant de la salle des métallos Jacques-Yvan Morin n'a pas trouvé d'autres commentaires que celui-ci: "Je suis content de prendre de l'air. Ça devient obsédant de voir des estropiés aux prises avec la machine gouvernementale, du monde infirme à l'abandon dans l'absurde.

Le chef de l'opposition a quitté les accidentés du travail, des mineurs pour la plupart, pour aller visiter la mine de la Falcon Bridge Copper.

Invitant toujours les gens à lui exposer leurs problèmes, il a recueilli hier, les doléances parfois vives des cégépiens et celles en soirée, des assistés sociaux. Aujourd'hui il rencontre le comité des citoyens de Val-d'Or.

Le code de publicité du JOUR

Pour protéger les intérêts de ses lecteurs, LE JOUR publie son code d'éthique de la publicité.

LE JOUR se réserve le droit de refuser toute publicité conçue de manière à abuser de la confiance ou à exploiter le manque d'expérience ou de connaissance des consommateurs.

Toute présentation qui ferait apparaître ou suggérerait des qualités inexistantes du produit ou du service est interdite.

Les publi-reportages doivent être conçus et réalisés de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles, directement ou indirectement, par exagération, par omission ou en raison de leur caractère ambigu, d'induire en erreur le consommateur.

Les annonceurs et leurs agences doivent être prêts à produire les preuves nécessaires pour établir le bien-fondé de toute description, déclaration, attestation, illustration ou expérimentation au sujet desquelles ils seraient interrogés.

RÈGLES PARTICULIÈRES

LE JOUR se réserve le droit de refuser la publicité des produits de marque d'une entreprise dont les employés sont en grève.

LE JOUR refusera la publicité des compagnies de prêts (finance) et des compagnies de financement (acceptance). De plus, les compagnies (qui ne sont pas de finance ou "d'acceptance") qui veulent dans leur publicité faire état de leurs modalités faciles de paiement devront se conformer aux dispositions de la loi 45 et indiquer la nature de ce financement et/ou de ces paiements, ainsi que les modalités et les taux d'intérêt.

Toute publicité faisant état d'une "aubaine" ou d'un solde (vente à rabais) devra indiquer deux prix: le prix du solde et le prix antérieur au solde.

APPLICATIONS

LE JOUR (SODEP Inc.) se réserve le droit de résilier unilatéralement tout contrat avec un annonceur dans le cas où la publicité de ce dernier se révélerait non conforme au présent Code d'éthique de la publicité. Cette clause devra être inscrite dans tout contrat de publicité signé avec le journal LE JOUR (SODEP Inc.).

Il reviendra au journal LE JOUR (SODEP Inc.) de décider seul de la conformité ou de la non conformité au présent Code de toute publicité.

Advenant le cas où un tribunal, malgré le paragraphe précédent, permettrait à un annonceur d'engager des procédures contre le journal LE JOUR (SODEP Inc.), suite à une décision du tribunal de résilier un contrat de publicité, il sera convenu et entendu dans un tel cas que l'annonceur aura le fardeau de la preuve de la conformité de sa publicité au présent Code. Le tout, sous réserve de tous les droits et recours du journal LE JOUR (SODEP Inc.).

A tout événement et dans tous les cas, l'annonceur n'aura et ne disposera d'aucun recours en dommages-intérêts contre le journal LE JOUR (SODEP Inc.).

CONCLUSION

Le fait pour le journal LE JOUR de publier une annonce ne constitue en rien un endossement de cette publicité.

Le présent Code sera considéré partie intégrante d'un contrat de publicité, il y sera annexé et initialé par l'annonceur.

Rose n'est pas aux Îles

Pendant que ses amis du garage coopératif de Longueuil affirment que Jacques Rose est parti en tournée d'information aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord, la Sûreté du Québec à Cap-aux-Meules déclare n'avoir pas reçu d'ordre de recherche de \$5.000 en attendant son procès en appel sur l'accusation de complicité après le fait dans le meurtre de Pierre Laporte. Jacques Rose n'en serait pas à sa première "sortie" en province pour promouvoir la création de garages coopératifs.

Mais voilà que depuis deux semaines il ne s'est pas rapporté à son officier de probation, ce qui a mis en branle la procédure judiciaire dans ces cas-là: émission d'un mandat d'arrestation.

À la Sûreté du Québec, à Montréal, on émet des doutes quant à la présence de Jacques Rose aux Îles, en raison des difficultés d'y parvenir en bateau. Quant à l'avion, il aurait certainement été remarqué.

A moins qu'il ne soit pris dans les glaces quelque part entre Natashquan et Blanc Sablon!

CKJL pourra diffuser à la condition que...

Le permis de radio-diffusion de CKJL, à St-Jérôme, a été renouvelé jusqu'au 31 mars 1976 par le Conseil de la radio et de la télévision canadiennes.

Cependant, le poste sera soumis à la surveillance constante du CRTC afin d'améliorer le service dans cette région.

Notant que le poste augmentera le personnel dans le but d'améliorer le service, le conseil s'attend à ce que la programmation reflète d'une façon générale les caractéristiques de la région qu'il dessert, en accentuant son caractère local et régional.

Le CRTC a de plus accepté le transfert de toutes les actions émises par Radio-Laurentides Inc., de M. Jean Lalonde, à une société à être formée par MM. Robert de la Durantaye, Gilles Vendette, Pierre Arseneault et Hubert Pilon.

L'Enquête sur l'incendie du métro

Ne pas confondre stations, interstations et explosions

par PIERRE BERTAND

Dans une atmosphère tantôt morne, tantôt survoltée, l'enquête sur l'incendie du métro a permis hier d'entendre trois nouveaux témoins: les trois, à un titre différent, étaient le 23 janvier, présents dans la rame 16 et en particulier pour ce qui concerne le trajet "litigieux", soit de Jean-Talon au lieu de l'incendie. (Tunnel entre les stations Rosemont et Laurier.

M. Claude Turcotte, technologue en arpentage, attaché au Bureau de Transport métropolitain et M. Léon Audet, électricien à l'emploi de la CTCUM ont effectué le parcours à titre de simples passagers tandis que M. Edouard Loisel, opérateur de métro, était le conducteur du tran 16.

Donc, à la station Beaubien, le conducteur de la rame 16 n'avait rien remarqué d'anormal et n'était pas informé par le P.C.C. des constatations rapportées par les opérateurs de métro de la rame 24.

De Beaubien au lieu de l'incendie

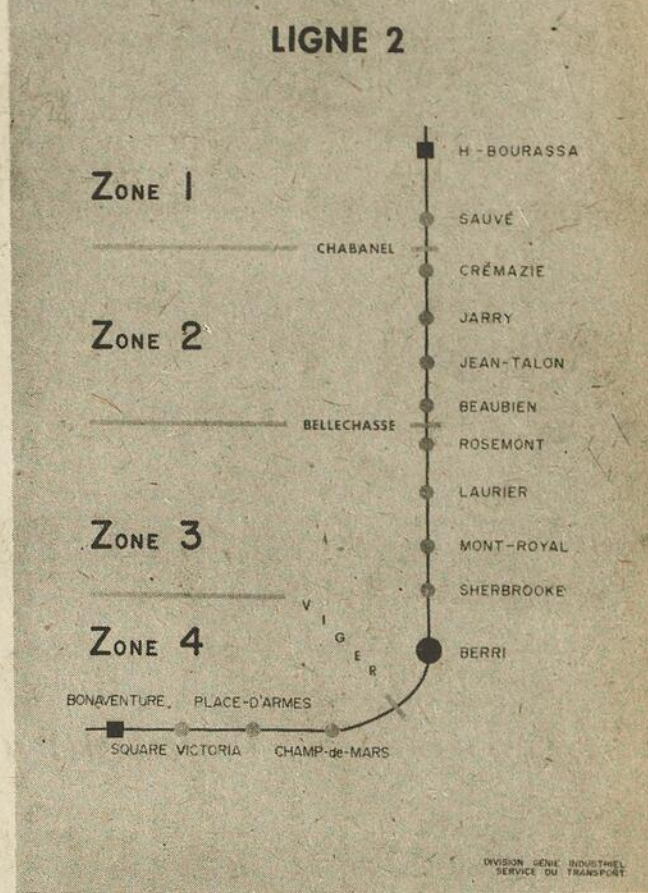
Le premier incident dont se souvient M. Loisel c'est un "bruit comme un coup de feu" mais un peu plus loin soit dans l'intersection Beaubien-Rosemont. Les deux autres témoins corroborent ce fait mais, pour eux, il s'agit d'une seconde "explosion" quoique de moindre intensité que la première.

M. Loisel raconte qu'il a alors informé le PPC du prétendu "coup de feu". On lui demande si la "Motrice", fonctionne toujours. "Oui" répond-il. "Alors avancez lentement" conclut le PCC.

Parvenu à la station Rosemont, le conducteur in-

forme le PCC de l'apparence d'une crevasse d'un pneu avant de la seconde voiture, toujours selon la version de M. Loisel, vérifie le pneu

Le train quitte donc tout doucement la station Rosemont, se dirigeant vers Laurier, qu'il n'atteindra jamais.



L'exhibé essentiel à la compréhension des témoignages, la ligne 2 du métro de Montréal.

en question puis prend place dans la cabine du conducteur et lui dit: "Avance lentement"

Le public à l'enquête reste sur cette image car il est 16.15 hres et l'enquête est ajournée.

Le conflit du Barreau Ce matin, l'examen ou la rue

par Pierre Bertrand

Tandis que le Barreau du Québec obtenait hier après-midi une injonction provisoire interdisant notamment tout piquetage ou manifestation pouvant empêcher la tenue de l'examen du samedi 2 mars "dans l'ordre, le calme et la sérénité", les étudiants de l'École du Barreau de Montréal demandaient hier soir à la police de Montréal un permis pour une manifestation devant se dérouler aujourd'hui entre 9h et 14h aux limites du quadrilatère fixé par l'injonction.

Celle-ci enjoint notamment les étudiants de l'École du Barreau de ne pas "piqueter ou participer de quelque façon que ce soit à une manifestation entre 8h et 14h, le 2-mars 1974 sur les rues Notre-Dame, St-Jacques ou Craig dans la ville de Montréal, entre la rue St-Pierre vers l'ouest et la côte

est du Boulevard St-Laurent vers l'est et dans le voisinage du Montmartre canadien, chemin St-Louis dans la ville de Québec.

Le Barreau annonçait d'autre part hier soir qu'à Québec 155 étudiants entendaient se présenter à l'examen de droit civil fixé pour aujourd'hui. De ce nombre il faut toutefois retrancher les 21 qui sont en reprise pour évaluer le degré de participation des étudiants réguliers. A Montréal, le Barreau attend 128 candidats dont 38 en reprise. Le nombre d'étudiants réguliers est de 163 à Québec et 375 à Montréal.

Rappelons qu'à Montréal, le comité des étudiants de l'École professionnelle et le Barreau sont engagés depuis quelques jours dans une véritable course contre la montre à savoir qui présentera et obtiendra le plus d'injonction contre l'autre.

Judi soir les étudiants obtenaient gain de cause auprès du juge Nolan, lequel leur permettant de se présenter à l'examen du 2 mars sans être contraints de signer la formule assermentée exigée par le Barreau: or hier, le même

juge accorde un point au Barreau en acceptant sa requête en injonction.

Donc une partie nulle, mais avec une prolongation aujourd'hui.

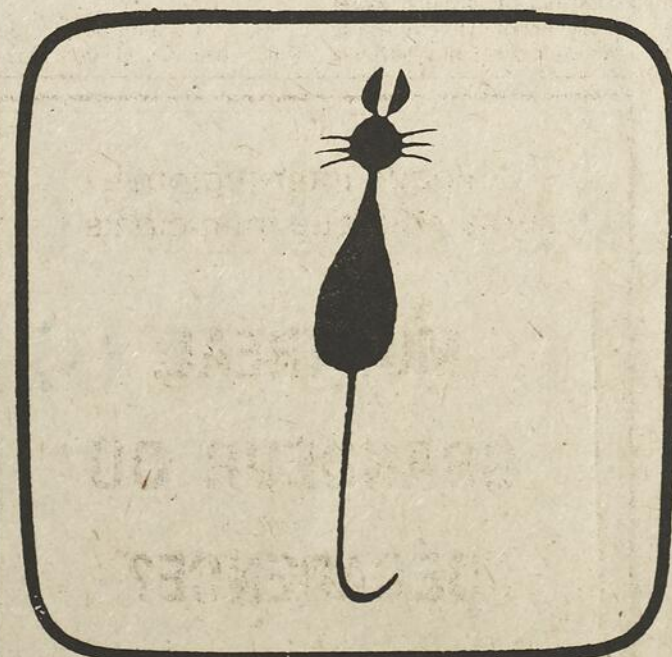
Des maisons à chauffage solaire construites en série en France

(AFP) Atteinte comme de nombreux autres pays par la crise de l'énergie et le renchérissement du prix du pétrole, la France a décidé de se lancer officiellement dans l'expérimentation du chauffage solaire de maisons d'habitations. De nombreux pays ont déjà lancé des programmes en ce sens, en particulier les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

Les maisons qui font l'objet de cette nouvelle expérimentation devraient être achevées dans le courant de l'année 1975 et donneront

lieu à l'établissement de bilans dont les résultats seront largement diffusés auprès du public et auprès des professionnels du bâtiment et du chauffage.

Des pompes utilisant l'énergie fournie par le soleil existent à titre expérimental en Afrique depuis plusieurs années. En Mauritanie lors de l'éclipse solaire du siècle, le 30 juin, l'Anver avait organisé la visite d'une installation de pompage d'eau souterraine construite à Chinguetti dans le Nord-Est du pays.



Plus que jamais au cours de son

35e ANNIVERSAIRE

LINGERIE

Brière

est généreuse pour sa clientèle

PRÉSENTEZ CE COUPON — IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE

COUPON-BONI

D'une valeur de \$2.00 est échangeable à la lingerie

Brière

\$2

Utilisable même pour nos spéciaux.

Avec l'achat de \$5.00 et plus de marchandise nous vous accordons \$2.00 sur présentation de ce coupon-boni à l'un de nos magasins.

Un seul coupon est valable par achat

VALIDE JUSQU'AU 30 MARS

CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL 2314, chemin Lucerne 735-1801	CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke 352-7780	CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 2327, Rockland 739-6111	Commandes postales acceptées moyennant un surplus de 25¢
--	--	--	---

WONDER BRA — DAISY FRESH — GRENIER — LINDA — LINGELOR

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent. Code postal: H4N 1S2. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau. La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 pour six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro (en attente). Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallee, Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay.

Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Bertrand, Pierre Tanguay.
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier, Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentaire: Ginette Héty

Conception graphique: Henri-Paul Bronsard
Correction: Paul Paré.

Administration

Administrateur délégué: Jacques Léonard
Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Publicité

Coordonnateur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, National: Gérard Lapointe
Maquette: Bernard Beauchamp
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.



A l'ouverture du colloque inter-régional du Parti québécois, hier à Montréal, les panelistes se sont adressés à quelque 300 participants. De gauche à droite, Marcel Léger, député de Lafontaine, Jean Doré, de l'ACELF.

“Montréal: grandeur ou décadence?”

Drapeau n'a rien fait contre le “cancer” de la spéculation

par Rose-Anne Giroux

En 1966, parler de la spéculation, c'était s'indigner devant les statistiques éloquentes du Service d'urbanisme de Montréal: pour 100 acres de terres urbanisées, il y en avait alors 68 prêtes à l'être!

Depuis, le mal a évolué.

Car la spéculation, c'est le plus terrible cancer qui ronge Montréal. Et depuis 1966, l'administration Drapeau “n'a absolument rien fait pour déboucher sur quelque remède, ce qui revient à une bénédiction à la spéculation: où sont les appels pressants de Montréal à Québec pour

l'aider à contrer la spéculation foncière?” Réponse: néant.

C'est l'opinion qu'a fait valoir, hier soir, le député péquiste Marcel Léger (Lafontaine), à l'ouverture du colloque “sur la démocratie à Montréal”, où il prenait la parole comme responsable du dossier des affaires municipales de son parti à l'Assemblée nationale.

Comme la planification territoriale relève de plus en plus de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), où les autorités montréalaises conservent quand même un vote prépondérant, M. Léger s'est aussi interrogé “quant à l'influence bénéfique de Montréal sur la CUM”, au chapitre de la lutte anti-spéculation. “Qu'on en juge, a-t-il dit.

“Qu'on en juge...”

Car il avait déjà une réponse: sur les 165 recommandations du comité

d'étude de la CUM sur ses propres problèmes, il y en a seulement deux qui font allusion à la spéculation, en demandant des permissions à Québec pour constituer des bancs de terrain.

M. Léger de renchérir: “Fallait-il le diagnostic percutant de 1966 pour aboutir à un traitement aussi insignifiant qu'acheter soi-même quelques terrains, pour contrer une spéculation foncière qui, en 1974, doit valoir le milliard de dollars?”

Il importe de préciser qu'il y a quelques années, le Service d'urbanisme de la ville publiait des bulletins techniques qui sont maintenant considérés comme des “petits classiques” de la spéculation. C'était une époque, selon M. Léger, où le Service d'urbanisme “croyait pouvoir influencer quelque peu l'aménagement de notre ville”. Et, sit-il, sa série de bulletins techniques forme, encore aujourd'hui, le seul portrait de ce qu'est Montréal, de ses maladies et aussi des médecines possibles.

Entre autres solutions proposées par le Service d'urbanisme: la création d'une agence foncière régionale qui constituerait un stock minimum de terrains pour fins d'aménagements collectifs (hôpitaux, parcs, rues, etc.); plus un contrôle complet de cette agence sur les transactions foncières.

Le Service d'urbanisme n'existe plus. Comme tel, il est devenu le Service d'habitation et d'urbanisme qui, lui, ne publie définitivement plus.

Il en sort qu'il serait “pire que le régime Bourassa, avec lequel il a d'ailleurs quelques divergences occasionnelles, subtilement entretenues à des fins stratégiques, pour amuser la galerie” (M. Laurin dixit).

Enfin, afin de démontrer que l'intérêt du PQ pour la scène municipale n'est pas nouveau, M. Laurin a rappelé, notamment, la décision du congrès national (d'abord en 1971, puis en 1973) d'inviter tous les membres du parti à participer activement à la politique municipale et scolaire, tant dans le cadre de l'animation sociale qu'au plan électoral.

“Un pouvoir d'ordre hypnotique”

“Mais pour qui sait résister à cette fascination et à cet envoiement d'ordre hypnotique, a poursuivi le Dr Laurin, les signes de décadence sont à ce point nombreux et importants qu'ils suscitent la plus vive inquiétude”. C'est ainsi que M. Laurin a enchaîné sur une analyse plus politique du régime: en fait, il a fait le procès de son inaction dans les domaines bien précis de l'habitation, du transport en commun, des loisirs de la santé, des priorités budgétaires et du cadre politique.

main basse no 6. l'hédo voyou. tout sur l'enlèvement du pape, la souveraineté culturelle à Bourassa et les folies de DRAPEAU.

La Fédération de la construction: La FTQ “pactise” avec Québec

par Gisèle Tremblay

Pendant que les ralentissements de travail se poursuivaient hier sur les chantiers, les associations patronales de la construction, conscientes de ce qu'il leur en coûte, réagissaient au mouvement suscité par l'abolition du premier de travail:

- la Fédération de la construction du Québec, en accusant la FTQ, en termes prudents, de pactiser avec le ministère du Travail pour s'emparer du contrôle de la main-d'oeuvre;

- la Corporation des maîtres électriciens, qui compte dans ses rangs beaucoup d'anciens électriciens, en tendant la main aux syndicats qui réclament, au minimum, que la carte de compétence soit exclusive au secteur de la construction.

Une première association patronale, l'Association de la construction de Montréal, avait accusé jeudi, les centrales syndicales d'entretenir une pénurie artificielle de main-d'oeuvre sur les chantiers et notamment la FTQ, de recourir au chantage et à l'intimidation.

Visées hégémonistes

Retournant complètement le tableau présenté la veille par les syndicats, la Fédération de la construction du Québec s'est demandé si le “brancle-bas” suscité dans la construction par le projet d'abolition du permis de travail ne cachait pas en réalité des visées hégémonistes de la FTQ sur le contrôle de la main-d'oeuvre, par l'intermédiaire de ses bureaux de placement.

Dans une déclaration remise à la presse, la Fédération laisse entendre que l'abolition du permis de travail pourrait se révéler “le fruit d'un échange en vue de la reconnaissance officielle des bureaux de placement syndicaux”, où la FTQ a un très net avantage, pour “forcer les employeurs à obtenir dorénavant leur main-d'oeuvre par les seuls bureaux de placement syndicaux.”

La Fédération, l'une des six parties patronales au décret de la construction, soupçonne, en clair, le Conseil des métiers de la construction (FTQ) de vouloir remplacer le contrôle quantitatif général qui permettait le permis de travail, par un contrôle syndical à l'embauche, et de participer au mouvement de protestation en cours pour le “spectacle, en vue de tromper les non initiés”.

Les permis de travail sont accordés par la Commission de l'industrie de la construction (CIC), un organisme paritaire où sont représentées toutes les parties au décret. Sans ce contrôle, il ne reste que le placement.

“Pourquoi, se demande la Fédération en visant cette fois le ministère du travail, avait adopté et laissé circuler l'arrêté en conseil 537 (sur l'abolition du permis) avant d'avoir adopté et complété le nouveau règlement relatif à la

qualification et à la formation de la main-d'oeuvre?”

C'est ce règlement “no. 1”, en effet, qui doit établir, dans l'esprit du ministre du travail, de nouveaux mécanismes de contrôle de la main-d'oeuvre, après l'abolition du permis. Ces mécanismes s'appuient sur la formation de la main-d'oeuvre et proposent donc un contingentement à la source.

Séparer construction et industrie

Pour sa part, la Corporation des maîtres électriciens, qui regroupe plus de 2000 entrepreneurs, demande au ministre du travail, ainsi que

le souhaitaient la veille plusieurs agents d'affaires de la FTQ, s'il ne serait pas possible d'accorder les cartes de compétence en fonction du seul secteur de la construction, ce qui interdirait les chantiers aux hommes de métier de l'industrie.

Le directeur de la Corporation, M. Jean Lebon, affirme que cela “calmerait les craintes syndicales” et éviterait des ralentissements de travail “très coûteux aux entrepreneurs”. Poursuivant dans cette voie modérée, M. Lebon “déclare les déclarations provocatrices de la Montréal Construction Association” qu'il rend partiellement responsable des réactions syndicales, donc

du prix qu'il en coûte aux entrepreneurs.

M. Lebon, ainsi que le porte-parole de la Fédération de la construction, soutiennent par ailleurs que le permis n'est pas encore aboli puisque l'arrêté en conseil en ce sens n'aurait pas été publié dans la Gazette officielle du Québec et ne serait donc pas en vigueur.

Les associations patronales sont d'accord, bien que les accommodements et le ton diffèrent, pour approuver cependant l'abolition du permis et y substituer les contrôles du futur “règlement no 1” que les centrales jugent insuffisants.

Les permis de travail

C'est une tempête dans un verre d'eau

...un haut fonctionnaire

par Paule Beaugrand-Champagne

L'arrêté-en-conseil 3297 qui établissait un contrôle quantitatif des travailleurs de la construction est abrogé depuis le 13 février. Au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, on estime qu'on assiste actuellement à une “tempête dans un verre d'eau” et que c'est dans le projet de règlement sur la qualification, publié le 22 janvier dernier, qu'on retrouve le principe de ce contrôle qui interdirait l'entrée de n'importe qui dans la construction.

Un haut fonctionnaire du ministère, qui refuse qu'on dévoile son nom, a déclaré au JOUR, hier, qu'il y aurait eu “duplication inutile” entre l'arrêté-en-conseil 3297, établissant les permis de travail, et le règlement sur la qualification dans la construction, si le premier avait été maintenu.

A son avis, les permis de travail ont été tellement mal utilisés par les parties, il y a eu tellement de plaintes venant de tous les côtés, que le ministre Jean Cournoyer en a eu assez et qu'il a préféré un véritable règlement de qualification à l'ancien arrêté en conseil.

Le projet de règlement, publié en janvier, prévoit un contrôle de l'admission à l'apprentissage. Pour obtenir un carnet d'apprenti, le travailleur devra présenter “une garantie d'emploi d'un employeur enregistré auprès de la Commission de l'industrie de la construction”.

Contrôle de l'apprentissage

De plus, le projet de règlement prévoit que priorité d'admission sera accordée au salarié de la construction et qu'ensuite on pourra accepter des finissants de cours professionnels pertinents.

La Commission de l'industrie de la construc-

tion, dans l'émission des permis de travail, devait tenir compte du ratio apprentis-travailleurs qualifiés, déterminé par le règlement de la qualification actuel, dont le projet publié en janvier constitue un amendement.

Le projet prévoit le même respect du ratio. On peut y lire: “La proportion apprentis-travailleurs qualifiés, établi par le présent règlement, sert de base pour déterminer le nombre de carnets d'apprenti qui doivent être émis aux candidats, compte tenu alors dans chacune des dites 15 régions (de décret) du nombre de travailleurs détenteurs de certificats de qualifications”.

De toute façon, les fonctionnaires du ministère sont à

évaluer et compiler les objections au projet de règlement reçues au 22 février dernier et la Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'oeuvre sera saisie du projet modifié (selon les objections) “tels que promis par le ministre”. Les parties pourront alors le discuter publiquement.

Bureau de placement

Au sujet de la déclaration de la Fédération de la construction du Québec (qu'on trouvera dans cette page), le haut fonctionnaire auquel nous avons parlé a répondu, fort retards: “Pas de commentaire. Tout ce que je peux dire, c'est que de toute façon les bureaux de placement ont leur place dans le décret de la construction et la loi 9”.

Entente de principe à la Gypsum de Montréal?

(G.T.) — La Canadian Gypsum de Montréal a présenté, mercredi, de nouvelles offres que les négociateurs syndicaux se sont engagés à soumettre à l'assemblée générale des membres, convoquée pour demain, dimanche.

Les négociateurs syndicaux (CSN) ont tenu une réunion hier pour décider s'ils doivent recommander à l'assemblée l'adoption des propositions patronales. Les quelque 90 travailleurs de la Canadian Gypsum à Montréal sont en grève depuis le 23 mars dernier.

Ces signes d'ouverture se traduisent, du côté de Joliette où la compagnie a une autre usine, par une reprise des négociations interrompues depuis la mi-septembre, alors même que se poursuit le mouvement de solidarité avec les 80 grévistes (CSN).

C'est le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, qui a agi comme médiateur hier entre les parties au cours de deux séances de négociation. Les syndicats réclament notamment l'abolition du travail du dimanche, la reconnaissance du principe de l'ancienneté, la sécurité syndicale (formule Rand) et le règlement de la rétroactivité à l'échéance du dernier contrat collectif (il y a près d'un an). Entre-temps, à Joliette, le front commun intersyndical d'appui aux grévistes manifestait hier soir devant l'usine et 200 employés d'imprimerie débrayaient, dans l'après-midi.

Colloque inter-régional sur la politique municipale

MONTREAL: GRANDEUR OU DÉCADENCE?

École Polyvalente Jeanne-Mance

4240 Bordeaux
angle Rachel
1er et 2 mars 1974
Rens: 521-5606

BESOIN D'UN ORCHESTRE ?

DANSE—SPECTACLE—SURPRISE—PARTIE
BANQUET — MARIAGE — RÉCEPTION

PLUS DE 300 GROUPES

STYLES: bavarois - canadien - espagnol - italien - musette - western - commercial - pop - underground - mexicain - standard - etc...

AUSSI DISPONIBLES: Accordeoniste - pianiste - organiste - discothèque mobile - système de son - système d'éclairage.

ASSOCIATION DES ORCHESTRES

7379, rue St-Hubert, Montréal
272-1284 ou 272-6252
Appelez 24 heures par jour — desservons toute la province
A VOTRE SERVICE DEPUIS 10 ANS
La plus importante organisation du genre au Canada français

LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas

Avec la permission d'Ottawa, ce qui reste de gouvernement québécois s'apprête à légiférer en matière de politique linguistique. Le ministre fédéral des communications M. Pelletier ayant courageusement déclaré qu'il n'avait pas d'objection à ce que le Québec devienne massivement (sic) francophone, il n'en fallait pas davantage pour inciter l'administration régionale québécoise à agir. Mais voilà un bien grand mot. Agitation serait plus juste, tant il est prévisible que notre gouvernement

Une politique de la langue

d'initiative locale donnera tout au plus quelques coups de palette à la loi 63, et à d'autres secteurs soigneusement identifiés par les bailleurs de fonds de notre sous-préfecture outaouaise.

L'exagère à peine. Ceux qui connaissent le Parti libéral de l'intérieur savent de quel poids excessif le lobby anglophone pèse les grandes décisions de cette formation politique.

Une vraie politique linguistique doit s'articuler autour de quatre grandes aires de la vie culturelle d'un peuple: la loi, l'État, l'enseignement et le travail.

La loi confère à une langue un statut précis. C'est à partir d'un texte fondamental, d'une loi générale à laquelle sont soumis tous les citoyens, que viennent se greffer les autres décrets, réglementations, lois particulières, inspirées par elle. A cet égard, que le Français devienne la **seule** langue officielle du Québec apparaît comme une nécessité même de la vie et un choix inéluctable. Sans quoi, nous continuerons de nous enfoncer dans un processus inexorable de minorisation. La Louisiane de M. L'Allier n'est pas loin. Elle est à nos portes, à Montréal même, où des secteurs francophones sont à la limite de l'assimilation linguistique. Une langue officielle n'exclut pas la reconnaissance des autres. Ainsi, pour l'anglais et les langues indigènes utilisées à des fins spécifiques, la loi peut et doit prévoir des statuts particuliers qui n'infirmant pas son orientation générale.

Le même principe vaut pour l'État. Le français, langue officielle signifie que l'administration des affaires publiques, l'Assemblée nationale, les tribunaux, les municipalités et les commissions scolaires,

les raisons sociales, l'affichage, etc. sont en langue française. Compte tenu de nos minorités linguistiques, la règle générale devrait prévoir par exemple, le droit à un citoyen devant les cours de justice de se faire entendre dans sa propre langue.

Dans le secteur de l'enseignement, l'application du français langue officielle, se traduit tout naturellement par un réseau d'écoles publiques françaises pour tout le monde, sauf pour la minorité anglophone qui bénéficie et devrait continuer à

bénéficier des droits constitutionnels acquis. Il va de soi que les nouveaux immigrants, à quelque famille linguistique ou ethnique qu'ils appartiennent, iraient à l'école française.

Quant au nombre d'écoles anglaises et de places-élèves dont elles pourraient disposer, un recensement ad hoc sur les langues maternelles et d'usage semble l'instrument tout indiqué pour établir des règles de fonctionnement. Ainsi, il y aurait autant d'écoles anglaises qu'il y a d'anglophones au Québec, c'est-à-dire au prorata de leur population. Y a-t-il solution plus juste et plus équitable?

Enfin, tous ces éléments d'une politique linguistique tourneraient à faux si la langue du monde du travail, la langue des usines, des commerces, des services, ne devenait le français. Sous ce chapitre, l'on pourrait facilement prévoir l'étalement de la francophonisation des entreprises sur quelques années. La proposition qui a été évoquée de subventionner les entreprises pour qu'elles acceptent de travailler en français est à la fois une hérésie et un agencement.

Un État respectueux de la personnalité culturelle de la grande majorité de ses ressortissants n'a pas à s'abaisser de la sorte. Et encore moins, doit-il ouvrir la porte de la prébende pour appliquer ses lois. Il faut être cinglé ou valet — ou les deux à la fois — pour penser à de telles aberrations.

Voilà, à larges traits, les principes d'une politique de la langue. Nous y reviendrons, au besoin, cas par cas. Alors que s'amplifie le débat autour d'une question aussi vitale pour l'avenir du peuple québécois, il nous semble nécessaire que chacun prenne rang.

Yves Michaud

billet

L'homme publicitaire

"L'homme publicitaire", cet être polyvalent qui analyse nos goûts pour mieux les changer, qui dissèque nos bonheurs pour mieux les refaire avec ses produits, qui nous présente Robert Bourassa comme un petit garçon de Mercier et Household Finance comme la seule planche de salut des jeunes couples modernes, cet homme nouveau que les esprits enflammés honnissent, me semble tout compte fait, mériter des excuses.

Cet homme ne tronque pas l'information, il ne manipule ni nos envies, ni nos idées; il est, j'en suis maintenant convaincu, notre meilleure source d'information. Que les journalistes se le tiennent pour dit.

J'ai toujours cru, je confesse mon erreur, que la fonction d'une entreprise était de faire de l'argent et d'en faire toujours plus, peu importe les moyens. Eh bien, c'est faux, archi-faux. Saviez-vous, je le sais maintenant, que la principale fonction d'Esso Impérial est humanitaire. Ces gens ne pensent qu'à protéger le rat musqué de l'Arctique, ils n'ont de soucis que la protec-

tion de l'environnement, ils se battent inlassablement pour sauver nos villes de l'étouffement. Je les ai vus à la télévision, croisés sans peur, champions de la nature, percer les mystères de l'océan pour mieux protéger la morue et le plancton, encourager les biologistes et sauver du chômage de jeunes écologistes barbus. Ces informations radicalement nouvelles qui modifient toutes les conceptions traditionnelles de l'industrie nous sont maintenant transmises régulièrement dans les messages publicitaires d'Esso Impérial dont les textes révélateurs sont lus par le compétent journaliste Pierre Nadeau.

Quel soulagement! Moi qui croyais que ces hommes vendaient du vulgaire pétrole, qu'ils exploitaient leurs détaillants, qu'ils faisaient sauter les gouvernements, qu'ils empoisonnaient des profits énormes; moi qui croyais qu'Esso Impérial n'était qu'une multinationale comme les autres et qu'elle ne se souciait pas de nous... Quel soulagement!

Gil Courtemanche

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De trois cent à quatre cents mots (2 à 3 pages). Pas plus. Histoire de donner un chance à tout le monde. Merci. Adresse: vos lettres: Vous avez la parole, journal LE JOUR, 387, boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2.

Pour une poignée de dollars...

Pour la cinquième fois en autant d'années Bell Canada revient devant la Commission canadienne des transports pour demander une nouvelle hausse de ses tarifs; cette fois-ci de 62 millions.

Heureusement la Commission canadienne des transports est là pour nous protéger. En effet son mandat premier est de défendre les intérêts de l'abonné du téléphone face à Bell Canada qui exerce un monopole de l'industrie téléphonique sur son territoire. Cependant les commissaires de la CCT ont toujours opposé une trop faible résistance aux arguments de Bell en faveur d'une augmentation de tarifs.

La commission se borne toujours à examiner uniquement les bilans de Bell Canada avant d'accepter ses demandes d'augmentation. Elle refuse a priori d'analyser les revenus des filiales de Bell Canada qui font pourtant parti intégrale de l'industrie téléphonique. Northern Electric, par exemple, filiale de Bell Canada, fabrique tout l'équipement téléphonique requis par Bell. La CCT n'examine pourtant pas les revenus de la Northern. Alors, qui nous assure que Bell Canada ne paie pas trop cher pour son équipement? En agissant de la sorte Bell diminue ses revenus et sa filiale, Northern Electric, enregistre des profits énormes non contrôlés par la commission.

La vache à lait

Bell Canada constitue en quelque sorte la vache à lait qui nourrit très grassement ses nombreuses filiales. Par exemple, il y a quelques années, Bell a retiré les revenus des "Pages Jaunes" de ses bénéfices globaux pour les incorporer à l'une de ses filiales. Bell a pu, quelques temps plus tard, accroître ses taux téléphoniques mensuels.

Les commissaires de la CCT savent très bien que se sont les abonnés du téléphone par leurs factures téléphoniques mensuelles qui financent les recherches des laboratoires Bell-Northern à Ottawa. Après de longues et dispendieuses études les chercheurs ont finalement découvert le gros lot: le microcircuit. Invention tout aussi formidable et rentable que le transistor. Devant les possibilités financières de cette nouvelle découverte les dirigeants de Bell Canada ont décidé de créer une nouvelle filiale, Microsystem International. Les profits du micro-circuit ne profiteront donc jamais aux abonnés de Bell Canada. Encore une fois les commissaires de la CCT, dont le salaire minimum est de \$23.000 par année, sont restés aveugles devant les agissements plutôt étranges de Bell Canada.

Par bonheur le gouvernement du québécois des communications de

mande que dorénavant l'analyse des finances de Bell Canada tiennent compte des affaires de la Northern Electric. Voilà un pas dans la bonne direction: tant que les commissaires se bornent à examiner seulement les bilans de Bell Canada le consommateur en sera quitte pour une augmentation régulière de sa facture téléphonique.

Il ne faut pas oublier qu'il fallait un employé pour cent téléphones, il y a à peine quelques décennies, alors qu'aujourd'hui il faut seulement un employé pour mille téléphones. On peut facilement imaginer que ce pourcentage diminuera encore si les représentants de Bell Canada réussissent à faire accepter des commissaires une charge de .25 cents chaque fois qu'un abonné utilisera l'assistance annuaire. Près de huit mille employés travaillent présentement dans les départements responsables de l'assistance annuaire. Combien de mises à pied cette mesure entraînera-t-elle si acceptée par la CCT?

A voir travailler quelques fois la Commission canadienne des transports c'est à se demander si elle n'est pas une autre filiale de Bell Canada.

Sortir de la dépendance...

Dans la naissance de votre journal, je me permets de vous féliciter et de me réjouir avec tous les québécois dignes de ce nom.

Employé pour une compagnie de "Public Analysts" de New York, mais québécois depuis six ans, et suivant de près tous les efforts du Parti-Québécois dans le noble but d'un Québec indépendant et francophone: j'espère que votre tribune sera ouverte à tous, dans le but d'améliorer les chances de penser la révolution tranquille, et donner au monde la possibilité d'apprécier et prendre exemple sur l'harmonieux développement du Québec.

Car en fait, l'important n'est pas seulement de voir l'indépendance linguistique, mais la dépendance dans laquelle se trouve le Québec vis-à-vis le reste du Canada et les États-Unis. Dépendance, dont on a pu constater dernièrement l'ampleur avec la crise énergétique.

Un Québec économiquement indépendant avec ses propres organismes, serait d'avantage respecté dans ses négociations d'Etat à Etat. Qu'il ne lui arrive pas comme à ces pays dont une fois les colonialistes partis, ne reste que des structures vides.

Raphaël Seetel
New-York

Les incorruptibles

Il semble présentement y avoir concertation à la police de la C.U.M., visant à congédier des officiers incorruptibles. On se sert d'incidents secondaires pour arriver à ces fins. Il est du devoir de tous les citoyens honnêtes d'être vigilants.

Au nom de l'intérêt de la collectivité, il serait bon que votre nouveau journal fasse enquête sur le sujet et prenne position.

Roger Côté
5200, Rimbaud
St-Léonard

Le prestigieux quotidien français

9057

40 PAGES

Le Monde

Fondateur: Hubert Beuve-Méry

Directeur: Jacques Fauvet

salue la naissance du JOUR

Canada

Le nouveau quotidien « le Jour » est favorable à l'autonomie interne

De notre correspondant

Montréal. — Un nouveau quotidien, « le Jour », dont la ligne sera social-démocrate et favorable à l'obtention par le Québec du « self-government », a commencé de paraître le jeudi 28 février. Distribué dans toute la province, « le Jour », dont la rédaction est installée à Montréal, compte sur un tirage de départ de trente mille à quarante mille exemplaires. Environ quinze mille abonnements ont déjà été souscrits.

Fait unique dans la presse canadienne, les quelque vingt-deux journalistes composant l'équipe seront regroupés dans une société de rédaction et représentés au conseil de rédaction par deux membres élus, qui auront un droit de veto sur toutes les questions rédactionnelles ainsi que sur la nomination du rédacteur en chef, lorsque s'achèvera le mandat du titulaire actuel, M. Yves Michaud, dans trois ans. Détenteurs d'actions symboliques non négociables, les journalistes éliront en outre trois des neuf membres du conseil d'administration de la société éditrice, SODEP, dont le capital initial de 150 000 dollars a été souscrit par plus de trois cents actionnaires. Aucun actionnaire ne peut détenir plus de 25 000 dollars en actions de SODEP.

De plus, les journalistes se sont portés acquéreurs, individuellement, d'actions courantes pour un montant de 10 000 dollars, ce qui leur donnera accès à l'assemblée générale des actionnaires.

Bien que la plupart de ses collaborateurs de prestige et son rédacteur en chef M. Michaud, soient des « têtes d'affiche » du parti québécois (P.Q., indépendantiste), devenu

le principal parti d'opposition depuis les élections provinciales du 29 octobre dernier, avec 30 % des voix, le Jour n'aura aucun lien organique avec le P.Q. Le rédacteur en chef adjoint, Mlle Evelyn Dumas, ainsi que la majorité des journalistes ne sont pas membres du P.Q. et se situent plutôt, politiquement, à la gauche de ce parti. René Levesque, chef du P.Q., assurera cependant une chronique internationale dans le nouveau journal.

Seul quotidien d'information francophone du Canada, avec le Devoir, à ne pas entrer dans la catégorie des journaux commerciaux de type américain le Jour fera directement concurrence au Devoir, dont le directeur, M. Claude Ryan, a été vivement critiqué par divers représentants de la gauche et du parti québécois pour ses prises de position changeantes, tantôt « nationalistes » et tantôt « fédéralistes ». Le Devoir et son directeur ont longtemps été considérés comme la « conscience » du Québec. L'équipe du Jour estime que les Québécois en 1974, ont moins besoin d'un tuteur moral que d'un organe d'information démocratique, et « national », sans ambiguïtés.

FRANÇOIS-MARIE MONNET.

CHOU-EN-LAI ET BOUBOU-EN-LAIT PROCLAMENT LA RÉVOLUTION CULTURELLE



le fond des choses



Une analyse du vote du 29 octobre 1973 à Montréal

Chez les francophones le PQ augmente son avance sur les libéraux

Le Nord de Montréal

Nous avons vu, dans l'article précédent, que dans le groupe des douze comtés de l'ouest de Montréal, il y en a trois qui se distinguent par un vote péquiste plus important, toutes proportions gardées. Ce sont Saint-Laurent, Marguerite Bourgeois et

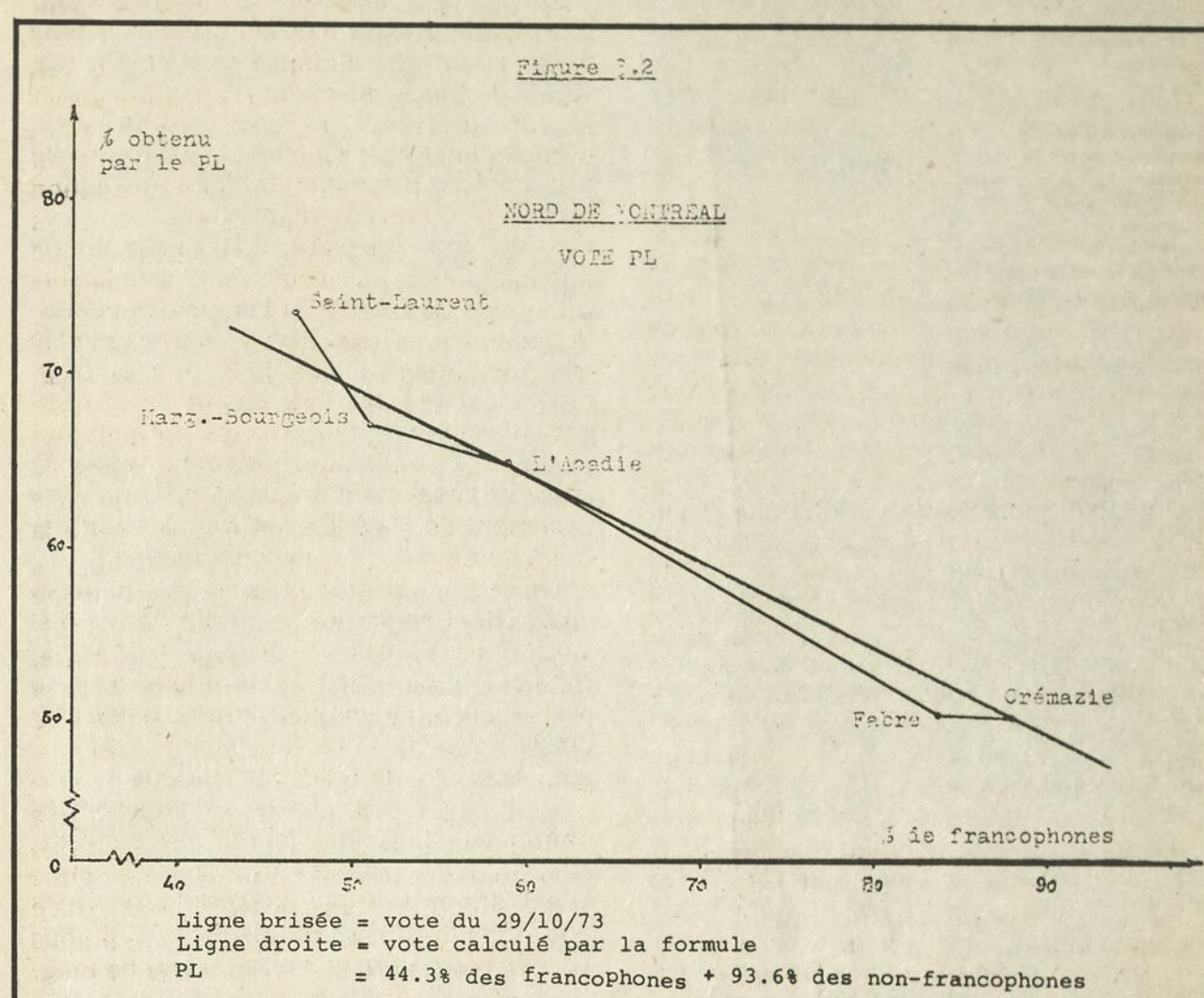
Nous avons donc un groupe de cinq comtés homogènes, Saint-Laurent, L'Acadie, Crémazie, Fabre et Marguerite Bourgeois. La répartition linguistique et les résultats des élections du 29 octobre 1973 pour ces cinq comtés sont donnés au tableau 3.1.

Ce résultat suggère immédiatement deux remarques: premièrement une partie, encore faible, mais non négligeable de l'électorat non-francophone, a opté pour le P.Q. en octobre dernier, légèrement plus chez les anglophones que chez les néo-canadiens. Deuxièmement les pourcentages d'anglophones et de néo-canadiens qui ont voté pour le P.Q. sont sensiblement les mêmes: cela confirme que le groupe de référence des immigrants est à Montréal le groupe anglophone (nous en avons ici tout simplement une traduction électorale).

On voit donc que le modèle utilisé est inutilement compliqué: en confondant les catégories anglophone et néo-canadien dans un groupe de non-francophones (comme dans l'ouest), on obtient, tous calculs refaits, la formule suivante: vote P.Q. = 51.1% des francophones + 5.3% des non-francophones.

Le tableau 3.2 permet de comparer les résultats obtenus par le P.Q. (colonne A) avec ceux calculés par la formule précédente (colonne B): la colonne D mesure l'écart entre le résultat de l'élection et la valeur calculée. La figure 3.1 illustre cet écart: on voit que partout il est inférieur à 0.6%, et donc que la formule prédit le vote péquiste à environ 200 électeurs près dans chaque comté. Il n'y a donc à peu près rien à redire, sinon que dans cette région de Montréal le vote du 29 octobre dernier s'est comporté avec la précision toute mathématique d'une horloge (et d'une horloge de qualité!).

Qu'il me soit permis ici d'ouvrir une parenthèse qui n'a pas d'intérêt pour les résultats analysés, mais qui a contribué à fortifier ma confiance et dans la méthode que j'adoptai et dans l'exactitude de ma démarche. J'avais, pour le comté de L'Acadie, un pourcentage de 63.3% de francophones, ce qui fournissait un vote P.Q. calculé de 34.2%, soit un écart anormalement élevé de 2.5% par rapport au résultat du vote (31.7%). Aucune explication ne m'étant satisfaisante pour comprendre cette différence, j'ai vérifié mes données, pour m'apercevoir enfin qu'il s'agissait d'une erreur de ma part dans la compilation des données de recensement: j'avais oublié d'inclure le secteur de recensement no. 267 dans le comté de L'Acadie, secteur dont justement la composition est 2655 francophones, 670 anglophones et 5805 autres! (Ce secteur constitue justement le quartier italien bordé à l'est par la rue Saint-Laurent et au sud par le Boulevard métropolitain). En corrigeant cet oubli, le pourcentage de francophones dans L'Acadie tombe de 63.3% à 59.0%, avec l'accord que l'on constate dans le tableau 3.2. Il est inhabituel, dans un travail de ce genre, de s'étendre sur une erreur, surtout sur une sienne propre: mais elle a fait partie intégrante de ma démarche (car une erreur rectifiée a toujours une valeur positive), et surtout, me semble-t-il, la découverte d'une erreur de compilation par la non-conformité des résultats électoraux observés avec la



Conclusions pour le nord de Montréal

Le fait le plus marquant, dans ce secteur, est que le vote est rigoureusement déterminé par une formule mathématique. Pourtant L'Acadie est le comté de François Cloutier, Crémazie celui de Jacques Parizeau: faut-il en conclure que la présence d'un ministre et celle d'une

il obtient maintenant la majorité absolue des voix francophones (51.1%). Cela est nouveau, car même les députés péquistes élus en 1970 l'avaient été à la majorité simple et non à la majorité absolue.

Par ailleurs le P.L. a conservé le même pourcentage du vote francophone, pour perdre par ailleurs 4.5% de l'électorat non-francophone au profit du P.Q.

Le vote libéral

Des calculs analogues aux précédents appliqués au vote libéral, conduisent à la formule suivante: vote PL = 44.3% des francophones + 93.4% des anglophones + 93.8% des autres.

On remarque tout de suite que la partie de l'électorat francophone qui vote libéral est sensiblement la même que dans l'ouest (44.3% contre 44.1%), alors que dans cette région le P.Q. a gagné 4% chez les francophones (passant de 47.1% à 51.1%). On remarque aussi que le P.L. a perdu chez les anglophones à peu près ce que le P.Q. y a gagné, soit environ 4.5%.

On remarque enfin que, comme pour le P.Q., les proportions d'anglophones et de néo-canadiens qui votent libéral sont sensiblement les mêmes (93.4% et 93.8%). En confondant ces deux catégories (anglophones et autres) en une seule, les non-francophones, on obtient, tous calculs refaits, la formule suivante: vote P.L. = 44.3% des francophones + 93.6% des non-francophones.

Le tableau 3.3 correspond, pour le P.L., au tableau 3.2 pour le P.Q., et la figure 3.2 illustre le tableau 3.3. On voit encore que les écarts sont faibles, quoique plus sensibles. Pour les analyser, il faut d'abord étudier le vote créditiste et unioniste.

Le vote créditiste et unioniste

Par soustraction (vote P.C. + U.N. = 100% - vote P.Q. - vote P.L.), on obtient pour le P.C. et l'U.N. la formule suivante: vote P.C. + U.N. = 4.6% des francophones + 1.1% des anglophones.

Le tableau 3.4 permet de comparer le vote P.C. + U.N. du 29 octobre dernier (colonne A), avec le vote calculé par la formule précédente (colonne B).

En comparant ce tableau avec le tableau correspondant pour le Parti libéral, le même phénomène que dans l'ouest de Montréal se reproduit: quand le P.C. et l'U.N. sont en dessous de la valeur prévue (Saint-Laurent, -1.1% où il n'y avait pas de candidat créditiste), le P.L. est au-dessus de sa valeur prévue (+1.1%); et inversement quand le P.C. et l'U.N. sont "forts" (Marguerite Bourgeois + 1.7%, Fabre + 1.7%), le P.L. est affaibli (Marguerite Bourgeois -1.5%, Fabre 2.0%). Cela confirme donc que le vote P.C. - U.N. empiète sur le vote libéral sans pourtant gêner le vote péquiste.

des grandes vedettes du P.Q., n'a eu strictement aucune influence sur le vote? Nous n'avons pas ici suffisamment d'éléments pour trancher le débat. La question reste donc ouverte, en particulier jusqu'à l'examen des deux comtés où se présentaient les chefs de parti, Mercier et Dorion car si un phénomène quelconque est observable c'est là qu'il le sera le plus.

Globalement on peut dire que dans les classes moyennes de la région métropolitaine, le P.Q. a augmenté son avance chez les francophones par rapport au P.L., et fait remarquable,

C'est là l'élément intéressant dans cette région de Montréal: alors que dans l'ouest le P.Q. n'est même pas arrivé à grignoter l'électorat non-francophone, dans le nord de la ville une fissure apparaît. Nous verrons dans le prochain article que cette fissure devient une brèche appréciable dans les secteurs populaires de Montréal.

Prochain article: Le Centre de Montréal
La brèche péquiste dans le bloc non francophone

Langue maternelle et vote du 29 octobre 1973

P = francophones A = anglophones X = autres

comté	P %	A %	X %	P.Q. %	P.L. %	P.C. %	U.N. %
Saint-Laurent	46.7	41.6	11.7	26.7	71.7	-	1.6
Marg. Bourgeois	51.2	37.9	10.9	28.5	66.9	3.2	1.4
L'Acadie	59.0	19.6	21.4	31.7	64.6	2.1	1.6
Fabre	83.6	10.6	5.8	43.9	50.4	4.3	1.5
Crémazie	88.1	4.4	7.5	45.8	50.2	2.5	1.4

* pas de candidat créditiste dans Saint-Laurent

Tableau 3.1

L'Acadie. Or, sur le graphique donné dans le premier de cette série d'articles (graphique 1.1), il apparaît que ces trois comtés s'alignent avec deux autres comtés, Fabre et Crémazie, plus francophones mais de caractéristiques socio-économiques voisines: cela indique que leur com-

Le vote péquiste

Étant donné la présence assez importante d'éléments ni francophones ni anglophones dans ce groupe (21.4% dans L'Acadie), j'ai compliqué le modèle utilisé dans l'article précédent

Vote péquiste

comté	A %	B %	D %
Saint-Laurent	26.7	26.7	0.0
Marg. Bourgeois	28.5	28.7	- 0.2
L'Acadie	31.7	32.3	- 0.6
Fabre	43.9	43.6	+ 0.3
Crémazie	45.8	45.7	+ 0.1

A = vote obtenu le 29 octobre 1973 par le P.Q.

B = vote calculé par la formule

P.Q. = 51.1% des francophones + 5.3% des non-francophones

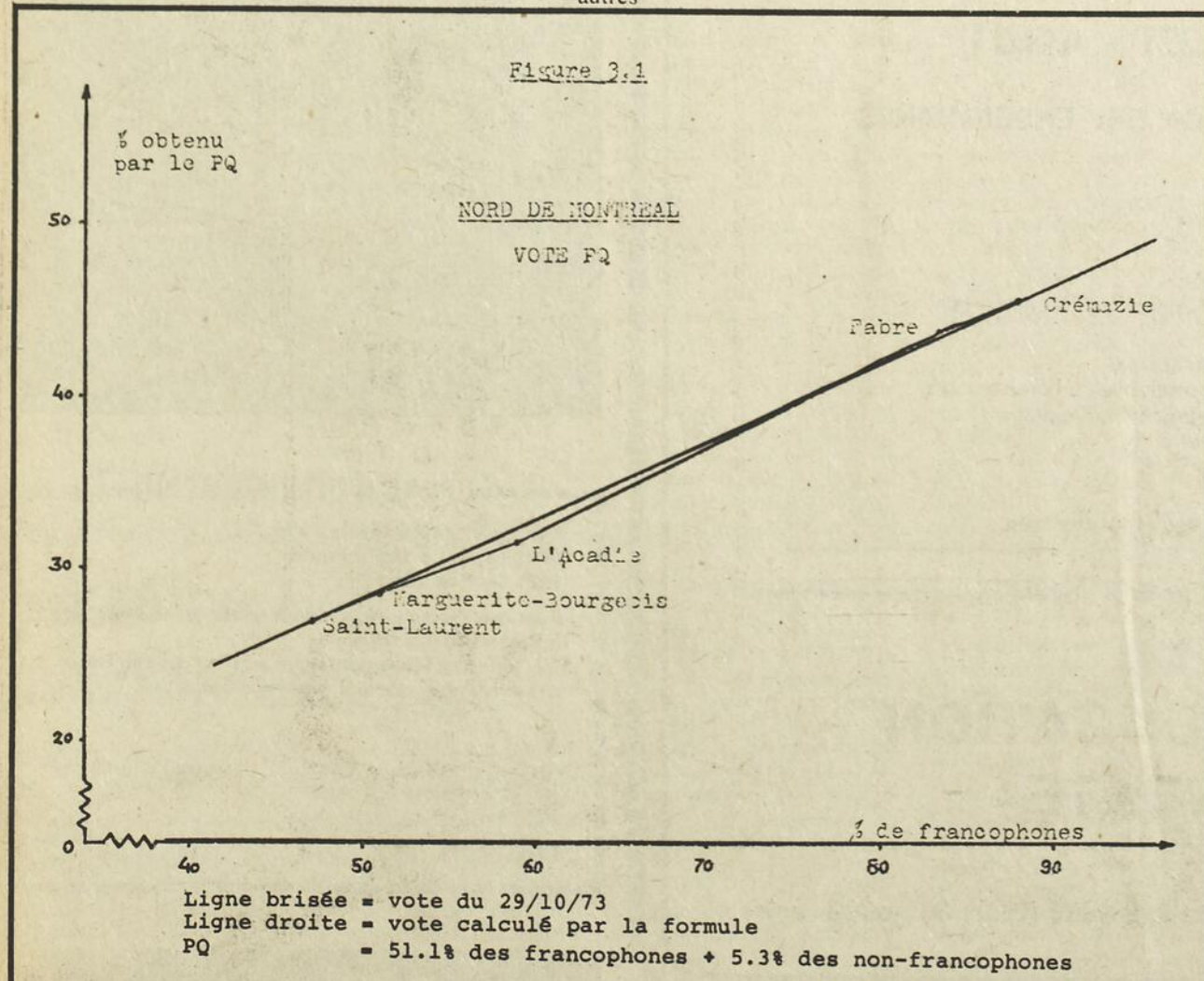
D = différence entre A et B (D = A - B)

N.B.: 1% égale environ 300 votes.

Tableau 3.2

portement électoral doit être semblable. Ville Lasalle dans Marguerite Bourgeois, Ville Saint-Laurent dans Saint-Laurent et L'Acadie, Ahuntsic dans L'Acadie et Crémazie, et Fabre autour du boulevard Laurentien dans l'Île Jésus, constituent le gros des banlieues de la petite bourgeoisie montréalaise (fonctionnaires, cadres moyens, professions libérales, etc...)

pour l'ouest de Montréal, et supposé qu'ici le vote péquiste était composé de trois éléments: une certaine proportion des francophones, plus une autre proportion des anglophones, plus une troisième proportion des autres. Après calculs, assez compliqués, on obtient la formule suivante: vote P.Q. = 51.1% des francophones + 5.3% des anglophones + 4.8% des autres



Vote libéral

comté	A %	B %	D %
Saint-Laurent	71.7	70.6	+ 1.1
Marg. Bourgeois	66.9	68.4	- 1.5
L'Acadie	64.6	64.5	+ 0.1
Fabre	50.4	52.4	- 2.0
Crémazie	50.2	50.2	0.0

A = vote obtenu le 29 octobre 1973 par le P.L.

B = vote calculé par la formule

P.L. = 44.3% des francophones + 93.6% des non-francophones

D = différence entre A et B (D = A - B)

N.B.: 1% égale environ 300 votes.

Tableau 3.3

Vote créditiste et unioniste

comté	A %	B %	D %
Saint-Laurent*	1.6	2.7	- 1.1
Marg. Bourgeois	4.6	2.9	+ 1.7
L'Acadie	3.7	3.2	+ 0.5
Fabre	5.7	4.0	+ 1.7
Crémazie	4.0	4.1	- 0.1

* pas de candidat créditiste dans Saint-Laurent

A = vote obtenu le 29 octobre par le P.C. et l'U.N.

B = vote calculé par la formule

P.C. - U.N. = 4.6% des francophones + 1.1% des non-francophones

D = différence entre A et B (D = A - B)

N.B.: 1% égale environ 300 votes

Tableau 3.4

La course à obstacles des conservateurs québécois

Retarder l'affrontement entre Masse et Wagner

par Maurice Giroux

Après avoir parcouru des trajectoires fort différentes (ils ont croisé le fer à l'Assemblée nationale de 1966 à 1970), MM. Claude Wagner et Marcel Masse se retrouvent aujourd'hui ensemble (?), dans le même parti fédéral, en train de se découvrir une nouvelle vocation, voire une nouvelle virginité politique.

Paradoxalement, ce que ces deux hommes ont en commun les pousse inéluctablement vers un affrontement final que tout le monde autour d'eux tente de retarder le plus possible. Car si la collision devait se produire au cours des prochains mois, c'est tout le parti conservateur qui sombrerait dans le ridicule.

Il serait fort cocasse en effet que dans un parti où les députés québécois se comptent sur les doigts d'une seule main, on assiste à une bataille de coqs entre les deux aspirants à un hypothétique leadership national ou provincial.

La simple logique voudrait en effet que les deux hommes fassent d'abord leurs preuves au Québec et que, formant équipe avec Roch LaSalle et Heward Grafftey, ils drainent dans leur sillage une bonne dizaine de députés québécois lors du prochain appel au peuple.

Mais la configuration astrale Masse-Wagner ignore tout de la logique:

d'une part, Claude Wagner est en orbite dans les autres provinces canadiennes où, dit-on en comparaison d'ici, il fait très

bonne figure: — d'autre part, Marcel Masse cherche désespérément au Québec un comté où se faire élire.

Donc, par des voies différentes, les deux hommes sont partis à la conquête de l'électorat québécois, opération qu'on nomme,



par euphémisme, dans les cercles officiels, une "concurrence de bon aloi".

Mais l'heure et l'endroit de la confrontation ne dépend plus maintenant que du cheminement laborieux qu'effectueront MM. Wagner et Masse au cours des prochains mois.

Une approche canadienne

Dans les semaines qui ont suivi les élections d'octobre 1972, Claude Wagner s'est finalement résigné à accepter les conséquences des résultats électoraux: du jour au lendemain il perdait son titre de leader québécois

pour celui de "principal porte-parole" des conservateurs québécois. Il aurait pu en être autrement si, grâce à un certain nombre de députés québécois, le parti conservateur avait été porté au pouvoir.

En revanche, la leçon d'humilité infligée au député de Saint-Hyacinthe a produit des résultats heureux, semble-t-il, au niveau du caucus des députés où, bien accueilli, il jouit maintenant d'une influence considérable. A la Chambre des Communes, Claude Wagner brille particulièrement lorsqu'il parle en anglais, abandonnant du coup le style de prédicateur qu'on lui reproche au Québec.

En réalité, depuis maintenant quinze mois, Claude Wagner tente de s'adapter à un rôle pour lequel il n'était pas tellement préparé lorsqu'il a décidé de se lancer en politique fédérale, quelques semaines seulement avant les élections du 30 octobre. Il s'efforce aujourd'hui, pour asseoir sa crédibilité, de réparer le lancement à demi raté de sa seconde carrière politique.

Car le sondage de mars 1972 indiquant la forte popularité de Claude Wagner, ex-ministre de la Justice devenu juge, était nettement insuffisant pour lui assurer un départ fulgurant en tant que politicien conservateur sur la scène fédérale.

En attendant un atterrissage mieux réussi en territoire québécois, Claude Wagner croit avoir trouvé sa voie en acceptant les nombreuses invitations que lui ont lancées depuis quelques mois des groupes de conservateurs anglophones et

francophones des autres provinces.

S'attaquer à une approche canadienne et se laisser désirer par les Québécois, voilà comment semble se dessiner la stratégie du député de Saint-Hyacinthe à l'heure actuelle.

Un accident de parcours

L'entrée de Marcel Masse dans le parti conservateur a été marquée, elle aussi, par un accident de parcours.

Dans quelle mesure, en effet, la décision de l'ex-député de Montcalm ne devait-elle pas coïncider avec la décision de Roch LaSalle de quitter la politique fédérale?

Marcel Masse ne devait-il pas s'assurer un comté sûr, celui de Joliette, que lui aurait cédé "son ami" LaSalle?

Mais cette "planification" n'a pas donné de résultat. La situation s'est rapidement détériorée puisque, dans un premier temps Roch LaSalle décidait de garder son comté, et que dans un premier temps Roch LaSalle décidait de garder son comté, et que dans un deuxième temps il décidait de réintégrer le parti conservateur.

Les deux amis d'hier étaient devenus des adversaires, le premier disputant le fief de l'autre.

Finalement, Marcel Masse "décide", sous les pressions de la direction du parti, de ne rien tenter contre la candidature conservatrice de Roch LaSalle

dans Joliette, et d'oublier l'idée d'organiser une convention contre le député.

Si l'on ajoute à cet imbroglio la participation indirecte de Marcel Masse aux dernières élections québécoises, et l'animosité que lui manifeste encore l'Union nationale on peut penser que



l'ex-député pourrait rencontrer quelques adversaires sur sa route lorsqu'il sera à son tour candidat conservateur dans l'un des comtés de la province.

Dans certains milieux conservateurs, on commence à se demander si Marcel Masse ne devrait pas songer à réorienter son action au sein du parti, non seulement pour laisser certaines blessures se cicatriser mais également pour améliorer ses chances lors d'une éventuelle percée au niveau national.

Masse à la présidence?

Aux yeux de ceux qui font cette suggestion, Marcel Masse aurait tout intérêt à décrocher la présidence de l'Association progressiste-

conservatrice du Québec, dont le congrès annuel se déroulera à Trois-Rivières à la mi-avril.

A la tête de l'Association, Marcel Masse aurait un tremplin de choix pour continuer l'action qu'il mène depuis quelque mois auprès des associations locales, des associations régionales et des "clubs bleus" du parti.

Depuis décembre dernier, "l'aspirant-candidat-dans-on-ne-sait-encore-quel-comté" a consacré près de 80% de son temps à l'action politique, participant à une quinzaine d'assemblées conservatrices, à une dizaine de lignes ouvertes et signant chaque semaine un article qui est publié dans une soixantaine d'hebdomadaires locaux. A toutes les deux semaines environ, il convoque les journalistes à une conférence de presse. Pour le second, Marcel Masse jouit des services d'un secrétaire particulier à plein temps.

Ceux qui n'aimeraient pas voir Marcel Masse se faire battre comme candidat conservateur au cours d'une élection prochaine apportent finalement l'argument suivant: à la présidence de l'Association provinciale, Marcel Masse aurait la force et le prestige nécessaire pour unifier et intégrer une fois pour toutes l'organisation et l'association, deux éléments qui ont toujours fait bande à part chez les conservateurs québécois.

Car le manque de coordination, voire la rivalité, entre les deux structures a toujours constitué l'une des faiblesses constantes de ce groupement politique au Québec.

"Informatour"

\$50,000 pour une balade au Québec

Par Claude Grégoire

QUÉBEC — Il en coûtera près d'un demi-million de dollars aux contribuables du Québec pour permettre à "Informatour" de se balader à travers la province. Des paroles même du ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier: "L'opération coûte cher, ça va rapporter quoi?"

"Informatour '74", dont le thème est "Cinq refrains en ballade à travers le Québec" est définie par le ministre comme étant une exposition itinéraire organisée en vue de renseigner les citoyens sur les lois et les services gouvernementaux. La tournée se fera de mars jusqu'en novembre.

En dépit de la prétention du ministre L'Allier d'informer la population sur les lois gouvernementales, seuls cinq organismes seront représentés: le ministère de la Justice, la Régie des rentes, les Affaires sociales et l'Office de planification et le développement du Québec (OPDQ).

Entre autres, "Informatour" se propose d'informer les citoyens sur les relations juridiques entre propriétaires et locataires. Curieusement, hier même, le Groupement des locataires du Québec métropolitain se plaignait de l'impossibilité d'obtenir l'information requise auprès de la Régie des loyers.

Est-ce que les gadgets audio-visuels des différents kiosques remédieront à cette lacune...?

Cette opération "d'information" se déroulera en trois phases. Au cours de la première, quatre ministères visiteront les centres commerciaux de

Sept-Îles, Hauterive, Chicoutimi, et Rimouski, du 4 mars au 3 avril.

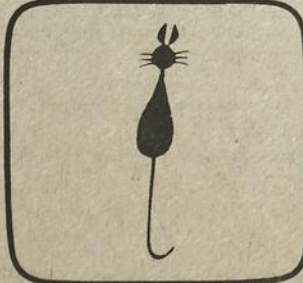
La deuxième phase aura lieu à Sherbrooke, Laval, Tracy, Thetford Mines et Saint-Hyacinthe, du 24 avril au 30 juin. Enfin, du quatre septembre au 12 novembre, "Informatour" se rendra dans les villes suivantes: Montréal, Saint-Jean, Saint-Eustache, Saint-Jérôme et Mont-Laurier.

Appétit d'informations

"Informatour '73", une première expérience, a au moins prouvé un fait: l'appétit d'information du public. Selon le responsable de la direction générale des communications, M. Gilles Loiseleur, on a enregistré pas moins de 120.000 demandes d'informations après la tournée.

"Informatour" ne serait que l'annonce d'une campagne globale d'information.

Appelé à commenter le rôle du ministère, M. Loiseleur a exprimé l'avis que le gouvernement est assez fort, il n'a pas besoin de nous autres; nous nous sommes éloignés de la promotion. Il a ajouté que le fonctionnaire remplace maintenant le député et qu'on tend de plus en plus à donner des informations administratives et de service.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SESSION MAI - JUIN

PROGRAMMES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Date limite d'admission: 1er avril
Date limite de réinscription: 15 avril

Perfectionnement des maîtres en musique à l'élémentaire
Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
Sciences familiales (30 cr.)
Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire)

AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Loisir (30cr.)
Nursing communautaire (30 cr.)
Relations industrielles (2 certificats) (30 cr.)
Information et journalisme (30 cr.)
Communication (30 cr.)
Publicité (30 cr.)
Relations publiques (30 cr.)

CERTIFICAT D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES (30cr.)

SESSION JUILLET - AOÛT

PROGRAMMES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Date limite d'admission: 15 mai
Date limite de réinscription: 1er juin

Animation de la vie étudiante
Animation pédagogique des bibliothèques
Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
Enseignement à l'élémentaire
Enseignement des mathématiques au secondaire
Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
Enseignement du français, langue seconde, à l'élémentaire
Enseignement du français au secondaire
Sciences familiales (30 cr.)
Mathématiques (30 cr.)
Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire)

L'étudiant qui a complété trois (3) certificats obtient un grade de premier cycle universitaire.

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, chemin de la Reine-Marie, Tél.: 343-6090 (jour) 343-6992 (soir)

Une nouvelle diffusion exclusive aux

ENCYCLOPÉDIES POPULAIRES INC.

6596, boul. Saint-Laurent
Montréal, Qué. H2S 3C6
Tél.: 270-2157 ou 58

A la découverte de tous les pays du monde.

première destination: la Chine!



le million

700 ans après Marco Polo, le point sur la Chine et sur tous les pays du monde.

Il y a maintenant 7 siècles, un garçon de 17 ans partait pour Pékin par la voie terrestre de l'Est. Il s'appelait Marco Polo et le titre du Million lui revient: ainsi nomma-t-on le récit de ses "mille fois mille" aventures qu'il dicta à son retour, 24 ans plus tard.

Avec LE MILLION, Alpha s'est chargé de rassembler et d'explorer toutes les données capables de nous ouvrir les portes de tous les pays du monde.

Pourquoi la Chine?

Cette semaine, LE MILLION paraît de nouveau à partir du n° 1, en commençant par la Chine. Pourquoi? D'abord pour renouer 700 ans après avec le destin fabuleux de Marco Polo. Mais surtout parce que, plus que jamais, la Chine est le pays à découvrir et à comprendre. C'est aujourd'hui possible avec LE MILLION. Car LE MILLION ne se contente pas d'être une grande encyclopédie géographique ni un beau livre de voyage:

LE MILLION, c'est le territoire, le climat, l'économie, l'histoire, la population, la vie quotidienne, les arts, les sciences, l'avenir de tous les pays du monde.

Le numéro		\$ 0.95
L'abonnement trimestriel	(13 numéros)	\$12.75
L'abonnement semestriel	(26 numéros)	\$24.50
L'abonnement annuel	(52 numéros)	\$48.00

OFFRE D'INTRODUCTION

Les Encyclopédies Populaires Inc.
6596, boulevard Saint-Laurent
Montréal, Qué. H2S 3C6

Avant de m'abonner, je désire recevoir les deux premiers fascicules de l'encyclopédie "Le Million".
Si je ne suis pas entièrement satisfait je garderai les deux fascicules sans m'abonner et je ne vous devrai absolument rien.

Nom
Adresse
Ville
Code Postal Tél.

Le salon de la race

En attendant Bourassa

par Jacques Guay

Ainsi les courriéristes parlementaires attendent toujours la conférence de presse sur la Souveraineté culturelle que le premier ministre leur a promise "en principe" le jeudi 21 février dernier.

Rejoint ce jour-là par le secrétaire de la Tribune de la presse, Gérard Leblanc, M. Bourassa avait expliqué que son emploi du temps étant déjà fixé, il ne pouvait accorder d'entrevue avant cette semaine.

Dans un communiqué remis à ses confrères, Leblanc citait "les propres termes du premier ministre: "A moins d'événements extraordinaires, il y a accord de principe sur l'entrevue, le jour et l'heure devant être précisés lundi soir".

Le lundi vint, finalement, mais le principe resta dans les limbes des bonnes intentions. Mercredi second communiqué de Leblanc: "M. Charles Denis, l'attaché de presse de M. Bourassa, répond invariablement que "Robert est très occupé et qu'il ne dispose que de 24 heures par jour...".

"En résumé, concluait Leblanc, rien n'est décidé, selon M. Denis, et de toute façon, cette conférence de presse n'aura pas lieu cette semaine".

Il ne s'est pourtant rien passé d'extraordinaire à Québec cette semaine. Sinon que M. Denis est de plus en plus difficile à rejoindre.

En principe M. Bourassa est donc toujours disposé à répondre aux questions des journalistes qui, le 21 février, étaient intéressés à obtenir ses réactions aux récents commentaires du ministre fédéral Gérard Pelletier qui, lui, ne croit pas que la Souveraineté puisse se vendre à la carte.

Mais qu'est-ce que la Souveraineté culturelle dans un fédéralisme économique? Les courriéristes parlementaires sont comme M. Trudeau. Ils aimeraient bien savoir. M. Bourassa n'a jamais donné de conférence de presse sur cette orientation politique qu'il a dévoilé pour la première fois à un journaliste du Soleil à bord du 747 qui les ramenait tous deux de Londres.

C'était en décembre 1972. Depuis ça plane...

Hier:

Lancement de la tournée "Informatour" par le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier.

Aujourd'hui

Relâche attendue: conférence de presse du premier ministre sur la souveraineté culturelle.

Souveraineté culturelle

Bourassa en a déjà parlé

par Jacques Guay

QUÉBEC — Il y a au moins de deux ans, M. Bourassa voulait, selon son expression, "amincir le lien fédéral". C'est ainsi qu'il définissait à l'époque ce qu'il appelle maintenant le "souverainisme culturel".

"Assurer l'indépendance culturelle des Québécois à l'intérieur d'un fédéralisme économique". C'est l'objectif qu'annonçait M. Bourassa le dimanche 3 décembre 1972 dans l'avion qui le ramenait de Londres.

"Confortablement assis dans un fauteuil du Boeing 747", ainsi que l'écrivait Jean-Claude Picard dans Le Soleil du 5 décembre 1972, M. Bourassa avait confié à ce journaliste l'orientation que voulait prendre son gouvernement jusqu'au prochain scrutin.

L'indépendance culturelle était lancée. Elle devait faire son petit tour de presse et avoir l'honneur, notamment, de la une du Monde. Le soleil, lui, avait tiré: "Après la faillite du fédéralisme rentable", la thèse du "Provincial Power".

C'était, en fait, la deuxième fois que M. Bourassa s'aventurait dans cette avenue. Dans une entrevue publiée dans le MacLean pour commémorer sa première année de pouvoir, en avril 1971, il était écrit: "D'ici juin se jouera la partie décisive dans la mise en place du fédéralisme rentable qu'il (M. Bourassa) prônait en avril (1970) et qu'il définit maintenant comme le souverainisme culturel dans un fédéralisme économique".

M. Bourassa expliquait donc de son fauteuil du 747: "Maintenant que la situation semble un peu meilleure sur le plan économique et que les tensions sociales se sont quelque peu résorbées, il est

temps d'aborder un dossier majeur pour les Québécois, celui de leur sécurité.

Il confiait alors: "Plusieurs affirment que je ne sais pas où je vais. Ce n'est pas vrai et les gars vont s'en apercevoir au cours des prochains mois".



(Photo: A. Desllets)

Dans cette entrevue, la seule en profondeur qu'il a donné sur le sujet, le premier ministre identifiait l'indépendance culturelle au "Provincial Power" qu'il définissait ainsi: "Ca veut dire doter les Québécois de tous les moyens nécessaires pour que leur avenir culturel ne soit pas compromis par une majorité culturelle qui n'est pas la leur".

Il ne devait jamais préciser ces moyens. Abordant brièvement ce thème au congrès de son parti en novembre 1972, quelques semaines plus tôt, il avait cependant mentionné que son gouvernement entendait avoir un plus grand mot à dire dans Radio-Canada, l'Office national du Film, le Conseil des Arts et le Centre canadien des recherches. En ce dimanche 3 décembre 1972

l'indépendance culturelle voulait dire "amincir le lien fédéral de telle sorte que le Québec sentent que c'est le gouvernement qu'ils contrôlent majoritairement qui possède les outils propres à assurer leur avenir culturel dans des domaines comme l'éducation, la langue, les communications..."

Deux ans plus tôt, à l'automne 1970, M. Bourassa avait dû reconnaître son échec dans une tentative personnelle de faire du français la langue de travail à la General Motors.

Mais toujours en ce dimanche 3 décembre, M. Bourassa ne s'était pas contenté de se déclarer indépendantiste sur la plan culturel. "Je me suis toujours considéré d'abord comme un socialiste et non comme un autonomiste, poursuivait-il. J'ai toujours préféré les batailles en vue de l'égalisation économique des citoyens aux revendications plutôt théoriques au niveau des juridictions et des pouvoirs..."

"Ma lucidité politique, soulignait-il, m'oblige cependant à reconnaître que je suis forcé d'adopter une position autonomiste afin de récupérer au Québec les pouvoirs constitutionnels et les sommes nécessaires à assurer les objectifs culturels et économiques".

Après avoir déclaré qu'il ne se faisait pas d'illusion sur la dureté de la lutte constitutionnelle il déclarait: "le règlement de cette question est urgente. Sans cela, les tensions sociales vont continuer d'exister. Selon le dernier recensement les Québécois francophones ne sont plus maintenant que 26% de l'ensemble des Canadiens et ça continue d'aller en diminuant".

Charles "Bud" Drury: roi du bilinguisme

par Alain Duhamel
collaboration spéciale

(OTTAWA.) — Le budget des dépenses de 22 milliards déposé cette semaine en Chambre des communes accentue la tendance à la centralisation des programmes de bilinguisme et d'enseignement des langues officielles dans la fonction publique fédérale.

Toute la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral est maintenant entre les mains du président du Conseil du trésor, Monsieur Charles Drury.

Cette année, le Conseil du trésor dispose d'une somme de \$50,000,000 (20 millions de plus que l'année dernière) pour réaliser la première phase d'un programme d'enseignement de la langue seconde destiné à plus de 30,000 fonctionnaires fédéraux unilingues. D'ici 1978, tous les postes identifiés comme bilingues devront être occupés par des titulaires "opérationnels" dans les deux langues officielles.

Parallèlement à une augmentation du budget du Conseil du trésor, le budget des dépenses prévoit des réductions de crédits pour la Commission de la fonction publique et son école des langues, (de 15.8 millions à 13.4 millions).

Peu à peu, depuis le printemps 71, date à laquelle l'embauche de quelque 250 fonctionnaires de langue française créait des remous chez les anglophones d'Ottawa, le Conseil du trésor est devenu le maître d'oeuvre, s'emparant des responsabilités de la Commission de la fonction publique et du Secrétariat d'état

qui avait été les premiers artisans malhabiles, d'une politique de bilinguisme chez les employés de l'état fédéral.

Aujourd'hui, le Secrétariat d'état n'a plus rien à voir dans cette affaire. Son programme d'expansion du bilinguisme s'adresse d'abord aux provinces et à l'entreprise privée.



Charles "Bud" Drury

Il n'est pas assuré que le Conseil du trésor soit plus adroit que ses prédécesseurs. La seule perspective d'un nombre de poste bilingues supérieur à 30,000, a provoqué récemment le courroux des anglophones offensés. Walter Baker, un député conservateur de la région d'Ottawa, n'avait besoin de rien de plus pour crier à la trahison et réclamer la tête de Monsieur Drury.

Il n'est pas assuré non plus que les millions et la centralisation modifient de quelque façon la situation. La Commission de la fonction publique et le Secrétariat d'état se sont heurtés à l'apathie, voire même à l'antipathie, des cadres supérieurs des ministères

et des agences du gouvernement fédéral: en d'autres termes à "l'establishment" anglophone de la fonction publique fédérale.

C'est dans la catégorie de direction où les programmes de bilinguisme ont donné les moins bons résultats jusqu'à ce jour. On évaluait à 35% seulement le nombre de fonctionnaires bilingues dans cette catégorie alors que les besoins étaient évalués à 60%. Encore faut-il compter un pourcentage important de fonctionnaires francophones parmi les bilingues.

Ce sont toujours les mêmes personnes sur lesquelles le Conseil du trésor doit compter pour réaliser les objectifs définis dans la résolution du premier ministre Trudeau, adoptée par la Chambre des communes en juin dernier.

Il n'y a pas eu de révolution culturelle dans la fonction publique fédérale. Personne n'a vu de petit livre rouge sur les pupitres des directeurs de personnel. On a aperçu plutôt deux énormes grébières (cahier à anneaux) dans lesquelles sont consignés les normes, règlements et formulaires, bref tout ce qu'il faut pour qu'un poste devienne bilingue en cent procédures faciles. Ainsi, on peut être assuré que les députés de l'opposition et les députés "nationalistes" n'y verront que du feu.

Comme personne n'a jamais réussi à obtenir une réponse directe de M. Drury, en comité, en Chambre des communes, ou ailleurs on comprend pourquoi un gouvernement minoritaire y voit un avantage certain.

Pétrole

Centaines de millions pour la société nationale

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Le ministre MacDonald a tenu, hier à dissiper une fois de plus tout doute concernant la future Société nationale des pétroles, dont le budget, a-t-il précisé, ne sera pas de \$40 millions, mais plutôt "de centaines de millions de dollars" qui seront nécessaires au cours des premières années de son fonctionnement.

La Société, qui doit être mise sur pied dans un avenir rapproché, comme l'a indiqué le discours du Trône cette semaine, fera de l'exploitation dans les régions côtières et participera également à la mise en valeur des ressources pétrolières qui se trouvent dans les sables pétroliers de l'Athabasca.

Le gouvernement investira \$40 millions par l'entremise de cette Société pour des travaux de recherche et de mise en valeur des sables bitumineux, mais cette somme ne constituera pas le fonds opérationnel de la Société.

Par ailleurs, le Canada a reçu l'assurance des pays arabes qu'il ne fait pas partie des pays visés par l'embargo sur les livraisons de pétrole, mais rien n'indique encore que les consommateurs canadiens ne devront pas payer un prix supérieur le mois prochain pour ce pétrole.

C'est ce qui résulte d'une tournée qu'a effectuée, il y a quelques semaines le ministre canadien de l'Énergie, M. MacDonald, dans ces pays.

Il a précisé que la réunion des pays exportateurs de pétrole, qui se tiendra au milieu du mois, établira le prix qu'ils exigeront le 1er avril.

Pour l'instant, a dit M. MacDonald, il est difficile de prévoir la décision des pays arabes, d'autant plus qu'ils sont divisés sur l'attitude à reprendre.

En effet, a rappelé le ministre, certains pays, comme l'Arabie saoudite, semblent prêts à accepter une diminution quelconque des prix actuels, mais d'autres prétendent que les prix doivent encore augmenter pour que la valeur réelle de ce produit soit atteinte.

Au sujet de l'embargo décrété par les pays arabes contre certaines nations étrangères, M. MacDonald a dit avoir reçu l'assurance que le Canada ne sera pas touché et les pays arabes, d'ailleurs reconnaissent les difficultés de notre situation en ce qui touche nos approvisionnements en pétrole et notre dépendance à ce chapitre.

La date du 1er avril, où on connaîtra la décision des pays exportateurs de pétrole, coïncidera avec la fin de la période de gel des prix du pétrole en Alberta et en Saskatchewan, et on s'attend que le prix du baril de pétrole brut passe de \$4 à \$6 et peut-être même \$10.

M. MacDonald, comme l'avait fait le premier ministre Trudeau la veille, a clairement indiqué que le gouvernement ne tolérerait pas "d'abus" dans la hausse des prix du pétrole produit et vendu au Canada.

"Tant pour la période actuelle que pour celle qui suivra après le 1er avril, a-t-il dit, les consommateurs canadiens ne doivent pas être soumis aux augmentations de taxes qui ont été imposées par les gouvernements des pays producteurs.

"Le but du contrôle des prix, qui sera institué à travers le Canada le 1er avril, consistera à protéger le consommateur et sûrement pas à assurer une plus grande marge de profits aux raffineurs".

L'énergie nucléaire

Le voyage de M. MacDonald, qui l'a conduit aux États-Unis et en Grande-Bretagne de même que dans des pays arabes, avait également pour but d'expliquer le système canadien nucléaire CANDU et de tenter d'y intéresser ces pays.

Le Royaume-Uni s'est montré intéressé au système canadien à la lumière des résultats insatisfaisants obtenus avec les divers réacteurs construits dans ce pays.

La décision à ce sujet, a expliqué M. MacDonald, sera prise bientôt, maintenant que les élections en Grande-Bretagne sont passées.

Cette décision sera soit en faveur du réacteur américain à eau légère, du réacteur à eau lourde et à vapeur mis au point par les Britanniques eux-mêmes, ou peut-être en faveur du système CANDU.

Les États-Unis

M. MacDonald a également eu des entretiens avec les autorités américaines en matière d'énergie à la suite desquels, a-t-il signifié, chaque pays comprend mieux que jamais auparavant les problèmes de l'autre.

Le ministre a dit qu'il est très important que les États-Unis et les autres pays consommateurs reconnaissent que les ressources canadiennes ne sont pas la panacée que certains veulent bien prétendre.

"D'autre part, M. MacDonald a dit espérer que le prochain débat spécial sur les produits de base, qui aura lieu aux Bâtions union, donnera l'occasion aux pays membres de faire valoir leurs opinions sur la quantité de ces produits à l'échelle mondiale et sur la façon de les adapter à une demande croissante.

"J'espère que le débat insistera.

La vraie logique de la souveraineté culturelle

par Claude Morin
Collaboration spéciale

Si les mots ont un sens, l'expression souveraineté culturelle signifie que seul le gouvernement du Québec a autorité pour effectuer au Québec, des dépenses publiques destinées à favoriser et à promouvoir la culture québécoise. Il n'est donc plus question qu'Ottawa effectue en ce domaine des déboursés au Québec qu'il verse des subventions ou qu'il y applique quelque politique que ce soit. Ottawa doit donc logiquement évacuer tout le champ de la culture et abandonner au Québec tout ce qui s'y rapporte.

Les sommes qu'Ottawa aurait consacrées à son action culturelle au Québec doivent intégralement et de façon permanente être remises au gouvernement québécois soit sous forme d'abatement fiscal supplémentaire, soit sous forme de versements inconditionnels. Il serait en effet injuste que les Québécois versent à Ottawa des impôts destinés à financer sur leur territoire des politiques que la souveraineté culturelle du Québec interdit au gouvernement fédéral d'entreprendre.

Radio Canada

Les organismes et programmes fédéraux qui

devraient cesser leurs activités au Québec (pour être remplacés au besoin par des organismes ou programmes québécois correspondants) sont notamment les suivants: Radio-Canada, le Conseil des Arts du Canada, l'Office nationale du film, l'Héritage-Canada, le conseil de la radio-télévision du Canada, l'aide fédérale au cinéma, le programme de diffusion du livre canadien à l'étranger, l'aide fédérale à l'édition, La Commission des lieux et monuments historiques, l'aide fédérale à l'artisanat.

Il serait également essentiel, puisqu'il s'agit de cette façon d'un domaine réputé pour être de compétence provinciale exclusive, que le gouvernement central abandonne toute participation au financement de l'éducation. De la sorte, en vertu de la politique de souveraineté culturelle, il va logiquement de soi que cessent le financement fédéral de l'enseignement supérieur, les programmes fédéraux de bourses d'études, les subventions fédérales à la recherche scientifique universitaire, l'aide fédérale à l'éducation permanente et à la formation professionnelle, ainsi que toute autre mesure fédérale d'aide directe ou indirecte à l'éducation sous le couvert de programmes de développement régional.

Perspectives Jeunesse

Devraient également être abolies toutes les subventions fédérales touchant l'éducation et la culture versées par le truchement de programmes comme Perspectives Jeunesse, Initiatives locales et Horizons nouveau.

Il est évident que, dans une perspective de souveraineté culturelle, toute politique fédérale en matière de bilinguisme ou de multiculturalisme devrait, au Québec, être subordonnée à la politique linguistique du Québec.

Il est bien sûr, en outre, que la souveraineté culturelle du Québec exige l'établissement, par le Québec lui-même et sans aucun contrôle fédéral, de liens directs avec l'étranger en matière d'éducation, de culture et d'immigration. De la même façon, on conçoit mal que le Québec, en ces domaines, ne puisse participer directement à des conférences internationales et être, de manière autonome, partie à des conventions internationales portant sur les mêmes sujets.

Puisque la façon d'être d'un peuple s'exprime en bonne partie par les institutions qu'il se donne, on voit mal, dans une perspective de souveraineté culturelle, que

le gouvernement central puisse continuer à communiquer directement avec tout ce réseau d'organismes québécois publics et privés oeuvrant dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'animation sociale.

Politique sociale

La politique sociale d'un gouvernement peut déterminer la façon d'être d'un peuple, en plus de découler de ses valeurs collectives. En conséquence, il paraît naturel, vu la recherche de la souveraineté culturelle, que seul le gouvernement du Québec ait autorité en matière sociale, qu'il s'agisse d'assistance sociale, de pensions de vieillesse, d'allocations familiales, d'assurance-hospitalisation, d'assurance-maladie, de revenu garanti, ou encore de services sociaux.

Une véritable politique de souveraineté culturelle à l'intérieur du cadre canadien exige évidemment des garanties formelles de permanence. C'est pourquoi il faut modifier la constitution actuelle de telle sorte que la souveraineté culturelle du Québec, dans le sens complet du terme, y soit formellement reconnue, avec tout ce que cela suppose quant à une nouvelle répartition des pouvoirs entre Ottawa et Québec.

ures de sécurité plus sévères sur les chantiers.

Afin d'étudier le problème plus en profondeur, M. Burns a suggéré la convocation de la commission parlementaire du Travail et de la main-d'oeuvre.

S'attaquant à la manière de procéder du gouvernement, il s'est dit surpris que l'abolition des permis se soit fait sans annonce officielle. "C'est curieux que l'on connait la manie de la publicité du ministre Cournoyer" a-t-il ajouté.

Victoire des patronneux — Burns

par Claude Grégoire

(QUÉBEC) — L'abolition des permis de travail constitue une victoire des patronneux libéraux aux dépens des travailleurs de la construction. C'est ainsi que le député de Maisonneuve, M. Robert

Burns, a précisé la position du Parti québécois vis-à-vis le problème récemment soulevé dans les milieux syndicaux.

Selon lui, bien que le système des permis de travail était imparfait, il était inutile de les abolir. Le PQ propose plutôt de changer les condi-

tions d'attribution des permis. "Tout ce qu'on va faire, de poursuivre M. Burns dans un communiqué remis hier, c'est de permettre aux députés libéraux de placer leur monde par-dessus la tête des bureaux de placements, des syndicats et du gouvernement et ainsi assurer aux employeurs une main-d'oeuvre plus facile à contrôler."

Le député affirme que les libéraux pourront facilement éliminer les plus militants ou ceux qui réclament des mes-



(Photo A. Desllets)

Entrevue avec le PDG de la Bourse

Montréal n'est plus en déclin comme place financière

par Jean Chartier

C'est ouvrir un faux débat de dire que Montréal est en train de perdre son titre de capitale financière du Canada. En réalité, en 1945, déjà, la valeur des transactions effectuées à Montréal ne s'établissait qu'à 31% du marché canadien. Il y a bien eu un sursaut au début des années cinquante alors que cette proportion a augmenté à 40% mais depuis '55, le dynamisme boursier est beaucoup plus grand à Toronto qu'à Montréal.

C'est le président de la bourse de Montréal qui parle. M. Michel Bélanger qui, auparavant, a œuvré au Conseil du trésor fédéral et à la Commission Borden avant d'être sous-ministre des Richesses naturelles du Québec de même que sous-ministre de l'industrie et du Commerce et conseiller économique du gouvernement québécois.

M. Bélanger explique que la proportion des transactions en valeurs qui ont été effectuées à Montréal de 1955 à 1971 a baissé de 29 à 21,5%. En réalité, donc, ce transfert s'est effectué graduellement depuis un bon bout de temps. On ne peut donc parler de la perte actuelle du titre de métropole financière. Depuis '71, cette proportion a augmenté légèrement à 22,6 puis à 23,1% de l'activité boursière canadienne.

M. Bélanger tient cependant à préciser que dans les années '60, la Bourse de Vancouver a connu un boom qui semble arrêté depuis que le gouvernement Barret a été élu. En fait, durant la décennie '60, la proportion de la valeur des transactions effectuées à la Bourse de Vancouver a grimpé de 0 à 15%. Cela explique aussi en

partie la baisse qu'a connu Montréal.

Ce n'est qu'un indice

M. Bélanger explique aussi qu'on ne peut pas se baser seulement sur la bourse pour juger de la force des institutions financières dans une province. C'est un miroir, explique-t-il, un reflet de l'activité de gestion de portefeuille, mais pour juger de la situation économique de Montréal et de la province, il faut tenir compte de l'ensemble des avoirs financiers et industriels.

Du strict point de vue boursier, même si la proportion des transactions a diminué à l'échelle canadienne, depuis la guerre, le volume des affaires a triplé. Il s'établit maintenant à 2,17 milliards. Il faut ajouter que les 2/3 des membres de la Bourse de Montréal sont aussi membres de la

Bourse de Toronto. Il y a présentement 85 courtiers membres de la Bourse de Montréal et 741 compagnies y sont inscrites; en tout, elles y ont approximativement 1000 titres inscrits. Toronto a approximativement 1200 titres inscrits. Ceux-ci se recoupent donc en bonne partie.

Encore aujourd'hui, il apparaît bien évident que les plus grands clients des courtiers, ce sont les anglophones de sorte qu'il est bien compréhensible que le marché soit moins actif à Montréal, explique M. Bélanger. Notre objectif est d'augmenter l'activité. Mais la comparaison avec l'Ontario, ça demeure factice. En tout cas, parmi les bourses régionales américaines, peu atteignent un volume d'activités, aussi élevé que la Bourse de Montréal.

Publics différents

Si d'une part le marché des actions est plus faible au Québec qu'en Ontario, l'activité des négociants en valeurs mobilières (qui sont tout à fait en dehors de la bourse mais vendent plutôt des obligations), de même que celui des souscripteurs à forfait qui se constituent en syndicats financiers pour ensuite vendre des blocs d'obligations à des courtiers, est plus élevé en proportion.

Il faut par ailleurs ajouter que les mêmes compagnies sont souvent cotées à Montréal, à Toronto, et assez souvent à d'autres bourses, de sorte que l'activité de la bourse de Montréal n'est pas nécessairement un signe de l'activité des compagnies publiques de la province.

100 ans de Bourse: une institution née de banques et de chemins de fer

Le symbole même du capitalisme au Québec, la Bourse de Montréal fête récemment son centième anniversaire au sein de la plus haute tour du Canada, la Place Victoria, située sur la célèbre rue Saint-Jacques.

La Bourse de Montréal, c'est la première bourse qui est apparue au Canada. Ses prémices remontent, en fait, au début du dix-neuvième siècle alors que la Banque de Montréal a offert ses actions en souscriptions publiques. Environ la moitié de ces actions ont été vendues à New York et en Nouvelle-Angleterre, les autres étant achetées à Montréal et aux alentours.

Le Canada était un nouveau pays. Il y avait beaucoup de richesses naturelles et de grandes distances à franchir. Aussi, il fallait investir massivement. C'est pour cette raison que très rapidement un marché d'actions s'est constitué.

Les Bourses de Paris, de New York et de Londres n'avaient été créées officiellement qu'un siècle plus tôt. Elles ont vu le jour respectivement en 1788, 1792 et 1801. La Bourse de Montréal allait voir le jour en 1874 et demeurer le principal marché financier du Canada jusqu'au "crash" de 1929.

La Bourse de Montréal a vu le jour dans une auberge, L'Exchange Coffee House

était situé sur la rue Saint-Paul près de la Place du marché, à la principale halte des diligences. C'est dans ce cadre que se sont échangées en 1832 les actions du Champlain and Saint-Lawrence Railroad, le premier chemin de fer canadien.

Il s'agissait, rappelle, Edgar Andrew Collard, dans son histoire de la Bourse de Montréal, de la construction d'une voie de seize milles de long entre Saint-Jean et La Prairie. Cette voie permettra de faire du portage sur rail entre le fleuve et le Richelieu et accélérera du fait même les communications avec New-York.

C'est dans ces années que se constitue le Board of Produce Brokers qui déterminera les cours des actions, des obligations et des produits agricoles. Une fois par semaine, la chambre se réunit et dresse la cote. Le nombre d'actions en circulation est toutefois encore insuffisant. Dans la même journée, le même courtier vendra donc le plus souvent de la farine et des bestiaux.

Au moment de la construction de la grande ligne du chemin de fer, le Board of Brokers se sépare du Corn Exchange. Le marché agricole aura dorénavant une vie autonome.

On compte alors une bonne vingtaine de banques qui ont des actions à émettre

sur le marché. Parmi celles-ci, mentionnons la Banque du peuple, la Banque Jacques-Cartier, la Québec Bank et la Molson's Bank. S'y ajoutent le chemin de fer, deux compagnies de bateau à vapeur et d'autres compagnies d'utilités publiques. Pendant une vingtaine d'années encore, les courtiers se rencontreront dans un restaurant. Après l'Exchange Coffee House, c'était été le Dolly's Chop House. Ce fut ensuite le Privet's.

L'activité du marché allait devenir de plus en plus forte. Aussi, en 1874, la Bourse est fondée. Dès la première année, le nombre de compagnies admises à la cote passe de vingt-huit à quarante-deux. Les entreprises de fabrication sont, toutefois, peu nombreuses. En 1880, émettent des actions sur le marché, les compagnies Bell Téléphone, Montréal Cottons, le château fort du textile à Valleyfield et Canadien Pacifique.

Le deuxième élan

En 1883, la Bourse s'installe rue Saint-Sacrement. Les courtiers se réunissent deux ou trois heures par jour et bécotent leurs affaires. Au début de vingtième siècle, vient un nouvel essor avec la constitution de compagnies hydro-électriques.

Le nombre des courtiers augmente bientôt à 75 et le

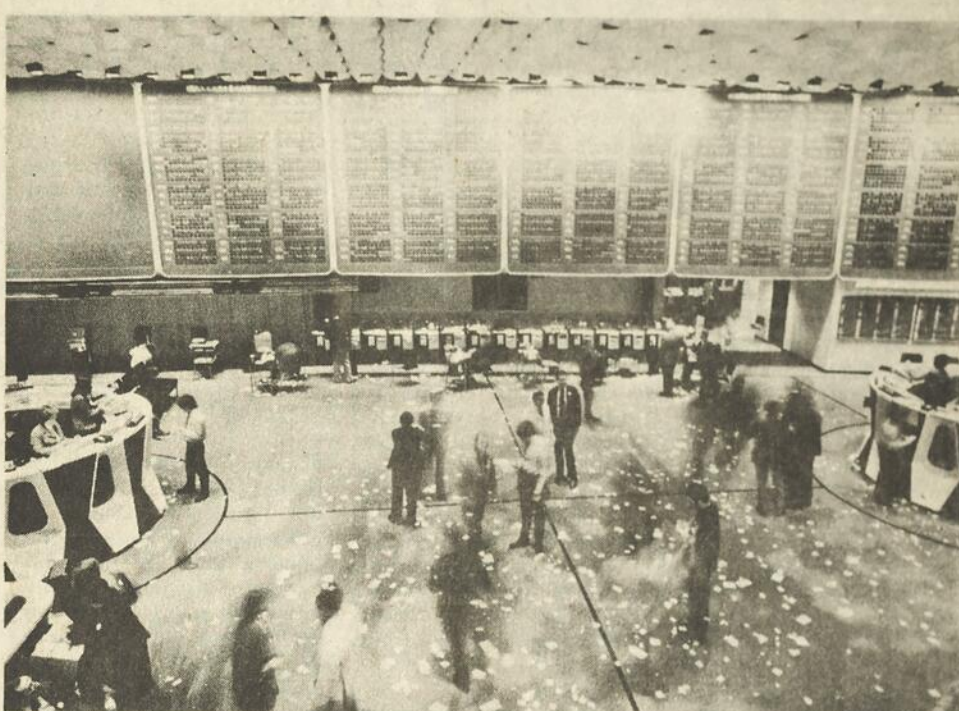
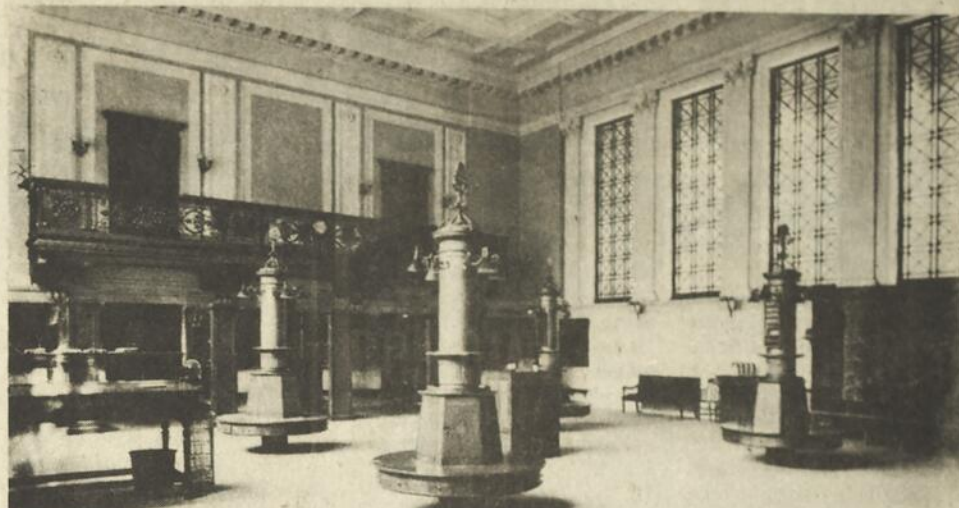
prix des sièges grimpe à \$30.000. Au début, il n'était que de \$800. Pour illustrer son essor dès le début du vingtième siècle, la Bourse déménagera en de nouveaux locaux qu'elle voudra inspiré de ce qui est alors considéré comme le sommet de l'architecture, le temple de Vesta à Tripoli. Ce sera la Bourse de la rue Saint-François-Xavier située à deux pas de la rue Saint-Jacques.

C'est encore la période de l'abondance. Le nombre des compagnies-membres augmente considérablement et leur nature se diversifie. Les fonderies, les charbonnages, les papeteries, les brasseries et les compagnies d'assurance font leur entrée. Montréal est, encore, de loin le principal centre financier au Canada. C'est la principale place boursière.

En 1914, survient le premier ralentissement. Les cours risquent de s'effondrer. La Bourse est fermée pour un temps. Quand elle rouvrira, certaines restrictions seront imposées au marché financier. Après la guerre plusieurs banques fusionneront.

Le crash et la montée de Toronto

Mais, en 1929, cette fois, c'est le crash. A New-York et à Chicago, c'est la panique. La Bourse de Montréal



Du restaurant à la Bourse

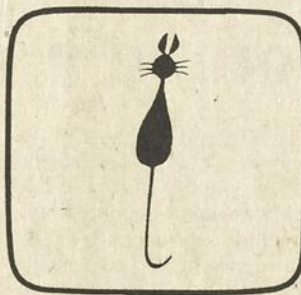
En haut, on a un aperçu du restaurant Privet's situé rue de l'hôpital dans le vieux Montréal. C'est là qu'agents de change et investisseurs se réunissaient le midi. Cette photo date de 1893 mais c'est dans un restaurant semblable que les courtiers se réunissaient dès 1832. Au centre, la salle du tableau noir et des criées à la fin du siècle dernier. En bas une photo de la Bourse actuelle à la Place Victoria, rue Saint-Jacques.

(Photos Antoine Desilets)

Dollar US à \$0.97

MONTRÉAL - (PC) — Le dollar US a monté de .0015 vendredi à Montréal et y a atteint \$0.976 et la livre sterling y a baissé de 1.93 et y est tombée à \$2.21 59-100.

A New-York, le dollar canadien a baissé de .0021 et est tombé à 1.033 et la livre sterling a baissé de .02 et est tombée à \$2.283.



MIAMI

1 ou 2 semaines
Départ tous les vendredis

Au Sun City Motel
sur la plage de la 174e rue

Incluant transport par avion
logement sur base de chambre double
transferts

\$229 1 semaine \$329 2 semaines

Acapulco

\$349.00 15 jours \$289.00 7 jours

Avion, hôtel et transport
Demandez notre liste d'avions nolisés sur Paris



Tours Inc.

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie JOL 1X0

632-5330

365-1847

L'industrie automobile E.U. victime de la crise d'énergie

G.M. songe à une mini-compacte

General Motors pourrait bientôt décider de sortir un nouveau modèle de voiture plus petit que sa Chevrolet Vega ou que la Pinto fabriquée par Ford.

Afin de s'approprier dans les meilleurs délais une part aussi importante que possible sur le marché des petites voitures, General Motors adapterait pour le marché américain un modèle qu'elle vend actuellement à l'étranger, sous le nom de Opel Kadett en Europe, et de Chevette au Brésil.

L'adaptation d'un modèle existant aux normes imposées par les réglementations américaines permettrait de gagner un temps important à General Motors qui souhaiterait mettre son nouveau modèle en vente dès l'automne de l'année prochaine.

General Motors étudie pour l'instant le coût des installations nécessaires à la réalisation d'un tel projet, en

particulier en ce qui concerne les lignes de fabrication du moteur. Si les investissements devaient s'avérer trop importants, GM envisagerait alors d'importer ses modèles fabriqués à l'étranger.

Ford et Chrysler examinent également actuellement la possibilité de lancer un nouveau modèle subcompact: pour Chrysler, la sortie pourrait avoir lieu en 1977. Seule la compagnie American Motors présentera à l'automne prochain une subcompact entièrement nouvelle.

Baisse des ventes

Cette annonce, non officielle encore, arrivait peu de jours après la parution des statistiques officielles américaines confirmant la baisse nette des ventes.

Après trois années d'expansion, l'industrie au-

tomobile aura donc dû subir le contrecoup de la trop célèbre crise de l'énergie.

Ainsi, au cours des derniers jours de février, il semble que les ventes automobiles aux E.U. sont d'au moins un tiers de moins qu'aux

équivalentes de l'année passée.

G.M. est d'ailleurs le constructeur le plus touché par ce déclin. Sa part de marché en février a régressé à 44%, contre 52,9% à la même période l'année dernière. Triomphe des compactes, American Motor est la seule firme à enregistrer des gains.

Un voyage très différent dans le pays le plus beau des Caraïbes

La Colombie des Conquistadores

Depuis les plages chaudes jusqu'aux montagnes des Andes...
Départs accompagnés de Montréal

Séjour de deux semaines À partir de \$469

Agence de Voyage

334-6692 Pélican
2425 de Salaberry



Pour une maison en montagne



VOIR LE DOMAINE DES HAUT-BOIS

Rive-Sud - Route 20 Transcanadienne
— Domaine des Haut-Bois

SORTIE 62



MAISON MODÈLE

33 PLANS DE TOUTES

CATÉGORIES à compter de \$25,453, y compris un terrain.
UNE CITÉ DE PARCS ET LOISIRS en construction sur le versant du Mont-Bruno (côté route Transcanadienne)

DANS UN DÉCOR UNIQUE DE MONTAGNE, FORÊT, LAC, VERGER. À 8 minutes du pont-tunnel Lafontaine

AU PRESTIGIEUX DOMAINE DES HAUT-BOIS, ON PEUT COMMANDER UNE MAISON MAINTENANT pour occupation à l'automne.

OU BIEN ON ACHÈTE UN TERRAIN BOISÉ À FLANC DE MONTAGNE pour faire construire plus tard la maison de son choix par l'entrepreneur de son choix. Comptant 10% solde en 10 ans, à seulement 6% d'intérêt.

COMMENT S'Y PRENDRE:

Du pont-tunnel Lafontaine par la route 20 (Transcanadienne) on parcourt 3 milles jusqu'au Domaine des Haut-Bois, sortie 62.

OUVERT TOUTS LES JOURS DIMANCHE INCLUSIVEMENT

le monde

Proche-Orient

Kissinger et Gromyko ne cessent de se croiser

PROCHE-ORIENT (AFP) — L'activité diplomatique restait toujours aussi intense hier, au Proche-Orient où MM. Henry Kissinger et Andreï Gromyko ont poursuivi leur chassé-croisé entre Le Caire, Jérusalem et Damas, sans que l'on sache clairement si leur action est harmonisée ou si, au contraire, chacun d'eux défend les intérêts propres des États-Unis et de l'URSS.

Kissinger à Jérusalem

Le secrétaire d'État américain a terminé son séjour au Caire avec pour résultats positifs le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Égypte et les USA et l'appui réaffirmé du président Sadate pour l'aboutissement d'un premier accord Syro-Israélien.

A son actif encore, l'annonce de la visite officielle en Égypte, probablement en avril, du président Nixon et la relance de la coopération économique entre les deux pays. Cette relance pourrait être concrétisée par le séjour actuel, dans la capitale égyptienne, de M. Robert McNamara, président de la Bird, qui envisagerait favorablement en particulier le projet concernant la reconstruction des villes de la région du canal de Suez, les travaux d'élargissement de cette voie et la mise en chantier de plusieurs grands hôtels des chaînes américaines.

M. Henry Kissinger a repris hier, sa navette entre Jérusalem et Damas. En Israël où il n'a passé que quelques heures, il a vraisemblablement reçu des autorités, les propositions que celles-ci ont formulé pour un désengagement sur le Golan maintenant que le préalable des prisonniers de guerre est levé. Selon le journal "Maariv" ces propositions seraient les suivantes:

Les Israéliens se retireraient de la majeure partie de la "poche" occupée en territoire syrien pendant la guerre d'octobre. Les Syriens pourrissent y rétablir l'administration civile mais ne seront pas autorisés à y faire entrer d'autres forces armées que des unités de police.

Israël se déclare prêt à réduire ses forces sur le Golan étant entendu qu'une zone tampon occupée par des contingents de l'ONU séparera les adversaires.

En possession des propositions israéliennes, conformes ou non avec les pronostics de la presse, M. Kissinger est reparti en fin d'après-midi pour Damas où il va les soumettre au général Hafez El Assad. A son arrivée dans la capitale syrienne M. Kissinger a déclaré: "Je suis toujours optimiste".

M. Gromyko au Caire

Après un séjour de plus de 48 heures à Damas, M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a gagné, lui, le Caire où il est arrivé au début de l'après-midi de vendredi et où il sera reçu samedi par le président Sadate.

Les entretiens du diplomate soviétique avec ses interlocuteurs égyptiens porteront, selon la radio, sur deux points principaux: l'évolution de la situation au Proche-Orient et les rapports entre l'Égypte et l'URSS dans les différents domaines.

Le ministre soviétique a confirmé que "ces entretiens se dérouleront dans le cadre du traité d'amitié et de coopération conclu entre l'URSS et l'Égypte le 24 mai 1972."

Avant de quitter Damas où il retournera après son séjour au Caire, M. Gromyko s'est

"déclaré satisfait" des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants syriens. Il a exprimé l'espoir que les prochaines rencontres, qui auront lieu vraisemblablement dimanche, seront aussi constructives que celles qui se sont déjà déroulées. Le chef de la diplomatie soviétique a souligné: "L'Union Soviétique considère que la Syrie est un pays ami". De son côté le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Khalid Khaddam, a souligné: cette visite du représentant soviétique "s'inscrit dans le cadre de la coopération et de l'amitié liant les deux pays".

De son côté, le ministre Syrien de l'Information a déclaré: "La Syrie n'oppose pas un refus absolu à la conférence de Genève".

"Lorsque nous serons vaincus, a-t-il ajouté, que notre présence à la conférence de Genève donnera une chance d'aboutir à une paix juste et durable au Proche-Orient et permettra de réaliser nos objectifs qui se résument en deux points: évacuation complète des territoires occupés et récupération des droits légitimes des Palestiniens, nous n'aurons aucune objection à participer à la conférence".

Les pertes israéliennes durant la guerre d'octobre

Les autorités israéliennes ont publié la liste complète de tous les Israéliens tombés au champ d'honneur depuis le 6 octobre jusqu'à la signature de l'accord sur le désengagement des forces. Le nombre total est de 2,521 hommes. Ce chiffre comprend les noms de 609 officiers, dont un général de brigade et 28 colonels ou lieutenant-colonels, 1.154 sont des sergents-majors, sergents et caporaux, les autres sont des soldats.



(Téléphoto: AP)
M. Kissinger à son départ, le 25 février, pour le Proche-Orient. Jusqu'ici il a remporté quelques succès, mais hier, on apprenait que la Syrie rejetait les propositions israéliennes.

Italie

Le gouvernement tombe à nouveau

ROME - (D'après AFP et Reuter) — Le gouvernement italien démissionnera vraisemblablement aujourd'hui. La chute de la coalition de centre gauche qui gouvernait l'Italie depuis huit mois aura été provoquée par le retrait d'un des partis qui la composaient.

Les leaders des partis de la coalition (notamment socialistes, social démocrates et républicains) ont dû se rendre à l'évidence.

Arbitres de la situation, les républicains se sont montrés irréductibles. Ils ont confirmé leur retrait de l'actuelle coalition de centre gauche.

consecutif à la démission du ministre du trésor, M. Ugo La Malfa, leur leader.

En l'espace de quelques heures, toutes les hypothèses de replâtrage, avancées après l'annonce surprise de la décision de M. La Malfa, ont été réduites à néant.

Le différend entre M. La Malfa et le ministre socialiste du budget, M. Antonio Giolitti, s'est révélé insurmontable. Il a eu pour origine le problème des garanties à donner au fonds monétaire international, quant aux modalités d'utilisation du prêt d'un milliard deux cent millions de dollars donné à l'Italie.

L'ouverture de la crise survient au moment où l'Italie connaît des difficultés économiques et financières d'une exceptionnelle gravité.

point de mire

Par Louis O'Neill

L'Europe des nations



La conférence de Washington a laissé quelques mauvais souvenirs et de l'incertitude pour l'avenir. A l'aide d'analyses d'experts, de quelques contacts avec des observateurs et de résultats des sondages, on peut tenter, non sans risque d'erreur, de discerner l'image que se font d'eux-mêmes et de leur avenir les Européens. Quoique, en certains cas, on ne sache si la représentation donnée par les hommes politiques reflète bien la pensée du citoyen ordinaire. Pour la France, cela se vérifie positivement, si on se fie aux sondages. On sait d'autre part que des groupes influents désapprouvent l'attitude gaulliste telle qu'incarnée par Monsieur Jobert.

L'héritage du général

De Gaulle avait une certaine idée de la France et de l'Europe. Il croyait au projet d'une Europe unie, mais selon un modèle d'unité qui ne détruirait ni la signification historique propre de l'Europe, ni la richesse des cultures qui se sont développées sur son territoire, ni la vocation spécifique des nations, ni le droit de celle-ci d'assumer leur propre destin. Plutôt qu'une unité de substance, le général préférait laisser au temps le soin de mûrir les esprits et faciliter les rapprochements.

Sous le couvert de la crise du pétrole, les adversaires d'une Europe maîtresse de son destin avaient beau jeu. Car, au fond, le véritable enjeu de la conférence de Washington était celui-là, hormis le projet discuté de regrouper ensemble les pays riches les velléités de chantage économique de pays jadis pauvres que le pétrole, à l'instar d'une loterie nationale, venait d'enrichir subitement.

La France n'a pas marché. Des deux objectifs de la conférence, c'est sûrement l'objectif implicite qui lui faisait plus craindre. Autrement dit, la menace de satellisation de l'Europe au profit des USA a provoqué un sursaut de gaullisme chez ses éléments encore dynamiques. En fait, la France n'a pas porté atteinte à l'unité européenne; elle a tout simplement protégé l'existence spécifique de l'Europe, en tant que réservoir original de culture et de vitalité occidentale. A ceux qui dans leur cœur avaient déjà démissionné ou se préparaient à la faire, les propos discordants de M. Jobert suggéraient un garde-à-vous salutaire.

Il est dans la logique de l'histoire que la défense de cette vocation européenne bien comprise revienne d'abord à la France. Pays depuis longtemps conscient de son identité, désireux de poursuivre une vocation propre, particulièrement allergique à toute forme de satellisation, la France est plus attentive que les autres pays d'Europe occidentale à flâner les dangers qui menacent aussi bien l'avenir de l'Europe que le sien. Ce rôle de pays résistant est ingrat, car les partisans de la démission face aux pressions américaines invoquent à la fois l'unité, le réalisme et l'efficacité. Contre de tels arguments, il n'est pas facile d'aller à contre-courant.

L'attirance américaine

Les adversaires de la thèse française - et ils sont assez nombreux même en France - plaident la primauté l'unité, à l'encontre de toute résurgence de chauvinisme. Plaider l'unité donne le beau rôle. On sait comment Monsieur Trudeau manie bien cet argument. Le même rituel a servi en Europe, à la suite de l'échec de Washington. En fait, est-il si vrai que la cause de l'unité soit si populaire ailleurs en Europe et mal servie seulement en France? Allant au fond des choses, on découvre, sous ce déploiement de bons sentiments, des motifs tout au moins ambigus.

Tout autant que l'amour de l'unité, on discerne la peur, celle d'abord du voisin soviétique. On pense que la politique de détente n'est peut-être qu'éphémère. L'armée russe n'est pas loin. Il est rassurant de savoir que les forces américaines (et canadienne) se tiennent dans la voisinage. Sans souhaiter qu'on y ait recours, on se réjouit de la puissance du parapluie nucléaire américain. Pour les plus de quarante ans, chez qui les souvenirs de

guerre sont encore vivaces, on voit d'un mauvais oeil tout comportement visant à indisposer les géants d'outre-atlantique.

Il semble qu'une autre crainte existe, c'est celle qui soit perturbé le processus historique actuel qui a engagé le continent européen dans le cycle de l'économie d'abondance. Pour beaucoup de gens, il semble que bon voisinage américain et prospérité soient synonymes, comme si les progrès économiques réalisés depuis 15 ans ne résultaient pas avant tout de l'énorme potentiel de développement que recèle l'Europe elle-même.

A la crainte s'ajoute un autre phénomène, perceptible même en France, celui de l'attirance exercée par les Américains. Présence militaire sympathique et rassurante depuis 25 ans, présence économique active exercée par l'entremise des sociétés multinationales, présence culturelle par le cinéma, invention de nouveaux types d'organisation et de vie; voilà qui, peu à peu, influe sur les esprits, développe des affinités, des sympathies. Cette attirance, dans les milieux d'affaires et chez certains intellectuels, semble parfois confiner la fascination. Conséquence: on critique les Américains, mais on ne les hait pas. On pardonnait au général de le faire, on pardonne moins facilement à ses successeurs.

En contraste avec l'attirance américaine, il semble que se fait sentir un autre facteur, bien négatif celui-là, à savoir la perte de confiance en l'avenir européen. La crise de l'Europe, note un observateur, c'est une crise d'âme. Le vieux continent, selon certains, manque de souffle. Beaucoup auraient cessé de croire au projet d'Europe forte, faisant équilibre entre les deux super-grands. Perte de confiance qui ferait envisager la satellisation comme un moindre mal, surtout quand la puissance en voie de domination, les USA exerce déjà une attirance sur un grand nombre d'esprits.

Mauvais souvenirs du nationalisme

Autre facteur qui explique certains comportements: la crainte d'une résurgence du nationalisme. Celui-ci a laissé en Europe de mauvais souvenirs. Certains l'identifient au nazisme, oubliant que la résistance est née souvent d'une prise de conscience de l'identité nationale. Quand certains intellectuels entendent parler de nationalisme, ils supputent une mauvaise engeance: repliement, chauvinisme, isolement, mépris des autres, haine. Bloqué à un moment de l'histoire, comme le sont au Québec certains intellectuels pancanadiens, ils ne perçoivent pas que l'identité collective, appuyée sur une même culture et des valeurs spécifiques communes, peut devenir un catalyseur de développement, un facteur de dynamisme et de créativité, surtout au sein des collectivités menacées par la satellisation et de colonialisme économique. (Voir là-dessus les analyses de Jacques Grand'Maison). Quand le regard est uniquement tourné vers le passé, il arrive que des idées en soi louables, tels le mythe des grands ensembles ou la thèse des interdépendances, escamotent des réalités fondamentales, par exemple celles des enracinements humains et culturels et des solidarités naturelles, caractéristiques normales de toute société saine et équilibrée.

Une manière d'être

Un effet heureux de la crise actuelle, au-delà des lamentations sur l'unité ébranlée, c'est d'obliger ceux qui s'identifient à l'univers européen à se définir eux-mêmes et à choisir. Au moment où un petit pays comme le Québec estime qu'il peut assumer une vocation originale qui soit autre chose que de la succursalisation, il est étonnant et un peu attristant de voir la vieille Europe, riche de biens, de culture et d'humanisme, douter d'elle-même au point de loucher avec insistance du côté des USA. C'est l'honneur de la France de vouloir redonner à l'Europe le goût d'une vocation propre.

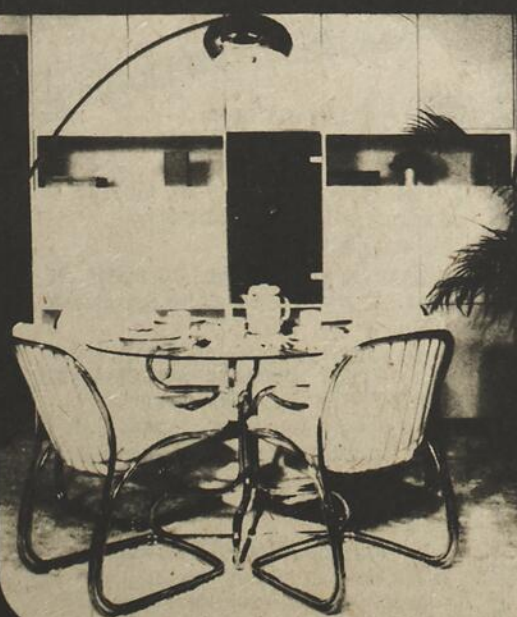
Louis O'Neill



A Addis Abeba, l'armée relâche son étreinte

Le calme semble être revenu dans les rues d'Addis Abeba, alors que l'armée éthiopienne qui contrôlait la ville depuis jeudi matin s'est progressivement retirée de la capitale vendredi après-midi. Dans la matinée, une foule d'étudiants avaient manifesté dans les rues, demandant la démission du nouveau premier ministre Makonnen. Une conférence de presse de ce dernier a mis fin aux rumeurs faisant état d'un désaccord entre lui et l'armée.

domicil

QUINZE VINGT BOULEVARD LABELLE
CHOMEDEY LAVAL 688 2270être bien
chez soi...
au québecATELIER
DE COMPOSITION

TYPESETTING Inc.

385 Boul. LEBEAU
VILLE ST-LAURENTSPÉCIALISTES EN COMPOSITION ET MONTAGE TYPOGRAPHIQUE et ARTISTIQUE
● CATALOGUES ● CIRCULAIRES ● JOURNAUX ● REVUES

LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

AU
GRAND
SALON

Vous invite à combattre
L'AUGMENTATION DU PRIX DE
L'ESSENCE en roulant dans une voiture
confortable, sûre, puissante et
économique qui, de plus, EN
EXCLUSIVITÉ CHEZ NOUS VOUS EST
OFFRTE LA GARANTIE DE 2 ANS ou
40,000 MILLES. UN ESSAI DANS LA
NEIGE VOUS CONVAINCRA.



RENAULT 17 TL

5300 est, SHERBROOKE

254-9971

La guerre de Kippour et les progrès et découvertes en médecine et chirurgie

par Lydia BLICHER

TEL AVIV (AFP) — Comme toutes les guerres, la guerre du Yom Kippour a eu son cortège tragique de blessés et d'invalides. Elle a vu, en contrepartie, des cas difficiles, considérés parfois même comme perdus, donner lieu à de nouvelles découvertes, de nouveaux traitements. A ce propos, le ministre de la santé Victor Chemtov a indiqué que "le taux de décès, parmi les blessés de la guerre de Kippour, était l'un des plus bas dans l'histoire militaire moderne".

À la base de cette réussite: les soins reçus dans les hôpitaux de campagne volants, dont le personnel dut payer un lourd tribut, et l'utilisation massive d'antibiotiques qui évita les infections. Un système parfaitement rodé à permis dans les meilleurs cas qu'il s'écoule moins d'une heure entre le moment où le soldat était blessé et celui où, après avoir reçu sur le terrain les premiers soins, il entraînait en salle d'opération.

Dans cette deuxième phase, deux changements, également d'importance, dans la tradition. D'abord la suppression des salles de radiographies et radioscopies remplacées, pour réduire au minimum les transports et manipulations du blessé, par des équipements mobiles. Ensuite la suppression du système traditionnel consistant à faire passer le soldat, souffrant rarement d'un seul type de blessure, d'un service à l'autre: des équipes diversifiées de chirurgiens spécialisés ont pu travailler simultanément sur le même patient, épargnant ainsi un temps précieux et les forces du blessé. L'un des cas types de cette catégorie, véritable "miracle vivant", fut un conducteur de tank que l'on amena à l'hôpital "pratiquement ouvert en deux, comme un livre, de l'occiput au sternum", devait dire son ophtalmologiste. Le crâne éclaté, le cerveau à nu, un oeil pendant, le nez ouvert, une joue et une mâchoire décrochées, la gorge fendue par le milieu jusqu'aux cordes vocales, la pointe du sternum saillant à l'air... Son arrivée dans le bloc opératoire produisit un choc, et les chirurgiens de l'hôpital Hadassah à Jérusalem eurent un moment de découragement. Puis ils se re-

reprirent et travaillèrent pendant sept heures, ensemble ou se relayant: neurochirurgien, ophtalmologiste, oto-rhino-laryngologiste, chirurgien dentaire. Par la suite des qu'il recouvra la conscience, s'y ajoutèrent un psychologue, un chirurgien plasticien, et plus tard encore des physiothérapeutes. A l'heure actuelle, son visage n'est pas encore reconstruit: il y faudra des mois. Mais cela excepté, ce jeune soldat a, simplement, perdu la vision d'un oeil...

L'une des plus grandes réussites de la médecine israélienne, pendant cette guerre du Kippour, fut le traitement des brûlés, sauvés à plus de quatre-vingt-cinq pour cent, même dans le cas d'un jeune homme transformé en un horrible amas de chairs sanguinolentes, où l'on ne distinguait rien qu'un trou d'où sortaient des gémissements: un mig en flammes s'était abattu dans le half track où il se trouvait et il avait été le seul survivant. Du point de vue strictement religieux, la méthode israélienne est "impure" et donc à réprimer, puisqu'elle consiste à couvrir les parties brûlées de peau de porc très fine et irradiée, jusqu'à reconstruction des tissus.

Dans le domaine de la chirurgie oculaire, la technique utilisée pour l'extraction des éclats de shrapnels, est basée sur les ultrasons. Mais le grand danger, dans bien des cas, est une hémorragie oculaire qui, se mêlant à l'humeur vitrée, peut causer la cécité. Le professeur Juan Lazaro Zauberman, chef de la faculté d'ophtalmologie de l'Université Hébraïque de Jérusalem, a mis au point un instrument extrêmement précis: une sonde d'une grande finesse qui, pénétrant par la sclérotique, aspire le sang puis injecte un fluide transparent, libérant ainsi la rétine et lui restituant la vision.

Le professeur Zauberman a également mis au point une technique pour les cas de décollement de la rétine, assez fréquents en temps de guerre, par rayons laser. L'opération est externe, et permet la remise en place très précise de la rétine par adhérence. Cette technique est, selon les spécialistes, u-

nique en son genre.

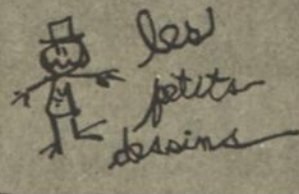
Les ophtalmologistes se trouvent placés devant des problèmes différents, lorsqu'il y a pénétration de l'oeil par un corps étranger, suivant qu'il s'agit de fer, de cuivre ou de plomb. La Faculté d'ophtalmologie a mis au point un détecteur par radiations fluorescentes qui sert lui aussi, unique au monde. En quelques minutes, cet instrument renseigne exactement sur la composition du corps étranger. Les rayons X de faible intensité qu'il émet, dégagent des ions qui se trouvent renvoyés, par la pièce de métal, sur un écran détecteur sous forme d'ondes fluorescentes, différentes suivant le métal. Il devient donc possible de savoir, en même temps, si le métal est magnétique auquel cas il est extrait de façon la plus simple du monde, par électro-aimantation. S'il est toxique, comme le cuivre et le plomb, toxiques pour la rétine, une délicate opération chirurgicale est nécessaire.

Un nouvel appareil, invention de trois membres du département de rééducation orale de l'École de médecine de Jérusalem — une tige courbée, conçue pour être tenue par la bouche — permet à des paralysés des quatre membres, d'écrire, de taper à la machine, de tourner les pages d'un livre, de former un numéro de téléphone, d'ouvrir ou de fermer un interrupteur électrique ou de tourner les boutons d'un poste de radio. Ce genre d'instrument existait depuis plusieurs années, mais celui mis au point par le Docteur Zila Mitran, spécialiste de prothèse dentaire, s'appuie sur des plaques dentaires, et est de ce fait spécialement adapté aux maxillaires de chaque patient, ce qui permet un meilleur contrôle. Le Dr. Mitran a été aidé dans la mise au point de l'appareil destiné initialement à un grand blessé de la guerre de six jours, par les Drs. Zelkind et Stern, et par le Professeur Julius Michman de l'École Dentaire. La construction de chaque appareil exige un moulage complet des joues, des maxillaires, des gencives et des dents de l'handicapé. Pour une plus grande efficacité, la tige initialement droite a été courbée à angle obtus. Six blessés de guerre se servent déjà avec adresse de cet appareil. Le plus ancien, (le blessé de la guerre de six jours) vient de commencer sa quatrième année à la faculté de statistiques de l'université.

Les prisonniers de guerre de retour de captivité en Égypte ont dû, eux, être traités pour un autre genre de dommages: des dommages musculaires, provoqués par les sévices. Ils ont pu être détectés par des tests spéciaux dirigés par le Pr. Eleazar Shafir, chef du département de biochimie de clinique de l'hôpital Hadassah. Du sang fut prélevé sur quelques deux-cents prisonniers de guerre, deux ou trois jours après leur retour de captivité. Ce sang fut analysé grâce à un auto analyseur "technion SMA 12", qui peut opérer douze analyses biochimiques différentes au rythme de soixante à l'heure. Cette recherche permit de constater qu'en majorité, les prisonniers rapatriés possédaient dans leur sang une enzyme extrêmement active, symptomatique de graves dommages musculaires. Pour l'un des prisonniers, le taux de présence de l'enzyme était si fort qu'il dépassait celui prévu par l'appareil. La rapidité de diagnostic permit encore, en ce cas, la rapidité du traitement et avança d'autant la guérison.

Il faut enfin noter l'importance attachée en Israël, en ce qui concerne les soins aux blessés de guerre, aux traitements psychologiques et psychiatriques, commencés dès le premier jour d'hospitalisation, ou tout au moins dès que le blessé reprenait connaissance. On doit faire entrer dans ce cadre le traitement de choc qu'appliquent les invalides d'autres guerres, qui se sont fixés pour mission de rendre visite à leurs camarades, de leur remonter le moral, de leur montrer comment l'on peut vivre "normalement" avec des prothèses ou dans un fauteuil roulant. Il faut dire que dans bien des cas, l'espoir s'est avéré le meilleur des médecins.

La Coopérative



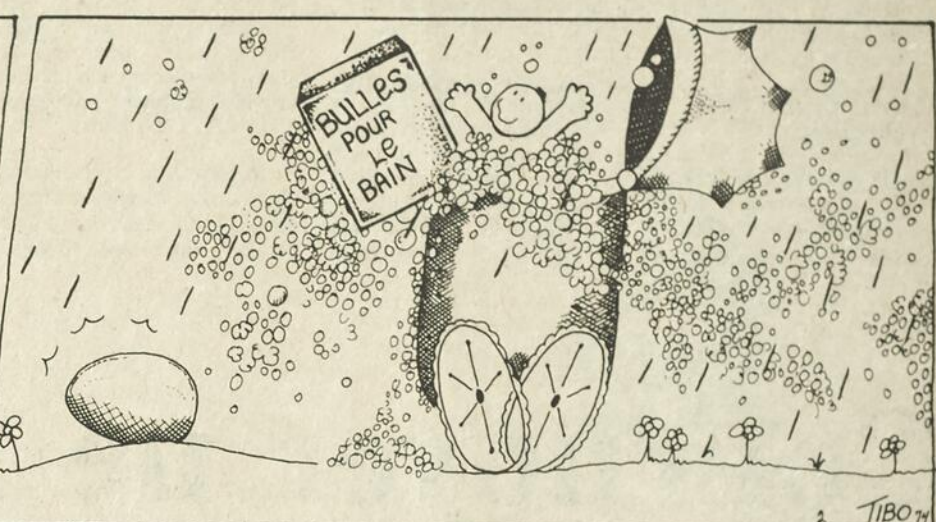
et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

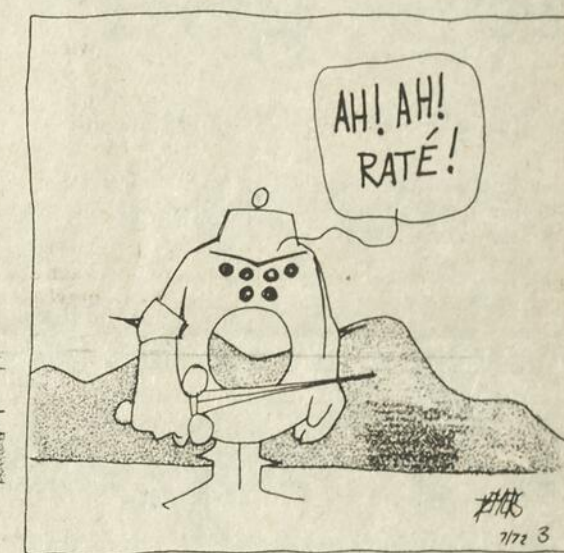
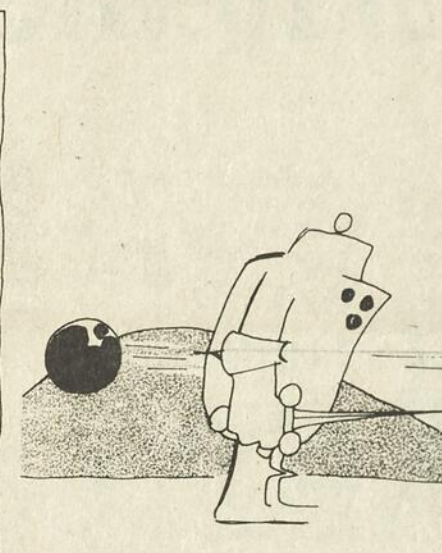
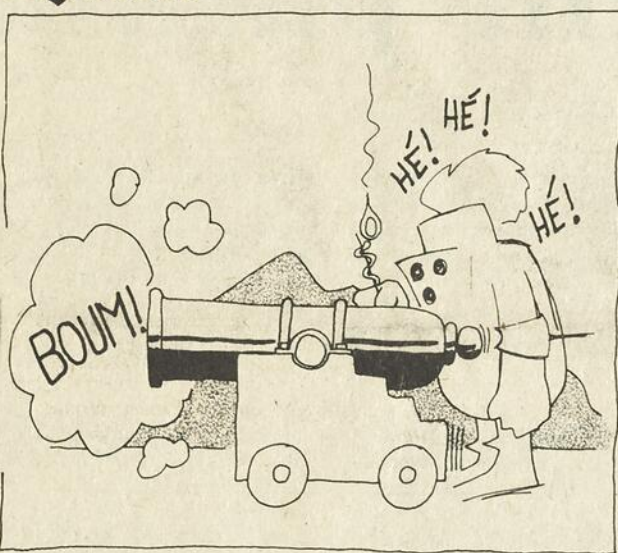
LES TERRIENS par Réal Godbout



lunambule par tibo



celestin par DEMERS



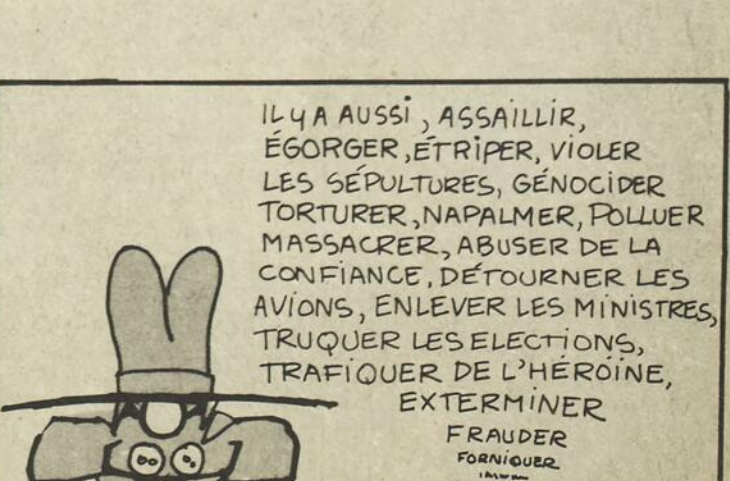
JAUNES D'OEUF par TANGUAY



les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau



le sombre vilain



Comment éviter que le travail féminin compromette les futures grossesses

par Lucien NERET

(AFP) — Chez les femmes qui travaillent, on note une fréquence élevée des arrêts de travail pour troubles gynécologiques: 5 à 7 pour cent, selon une enquête effectuée par deux spécialistes soviétiques de médecine du travail dans une fabrique de chaussures, et portant sur plus de 200 femmes. Selon ces médecins, Mmes Samoilova et Korolkova, c'est d'abord la posture de travail qui joue un grand rôle dans l'apparition des troubles gynécologiques. La position debout est à l'origine de règles douloureuses et difficiles, ainsi que des déplacements de l'utérus (rétroflexion) rendant précaire l'évolution d'une grossesse (avortement spontané, naissance prématurée). La rétroflexion ne s'observe pas chez les ouvrières travaillant assises qui, par ailleurs, se plaignent deux fois moins souvent de règles douloureuses. Quant aux autres troubles chez les femmes qui travaillent debout, ils concernent surtout les veines des jambes. Enfin, varices et hémorroïdes sont plus fréquentes lorsqu'on travaille debout.

Est-il possible de prévenir chez les jeunes ouvrières l'ensemble des troubles qui les menacent, et risquent de compromettre leurs futures grossesses? D'une part, dans une entreprise employant des femmes, il est souhaitable de mécaniser le maximum de tâches. Ainsi, dans le cas présent, on a automatisé le système d'amenée des larges et lourdes pièces de cuir jusqu'aux postes de travail. Il s'agissait d'une tâche pénible, obligeant à déployer des efforts qui, en contrac-

tant les muscles abdominaux, peuvent déclencher un avortement spontané. Par ailleurs, on a pu déterminer au bout de quelle durée de travail debout apparaissait la fatigue. En conséquence, on a aménagé les postes de travail de façon à permettre aux ouvrières de travailler assises pour une durée de 30 à 40 minutes juste avant les premières manifestations de la fatigue. On a pu ainsi déterminer le montant d'apparition de la fatigue en étudiant l'état du système cardiovasculaire chez les ouvrières en position debout prolongée.

Enfin, on a ajouté aux pauses normalement prévues le matin et l'après-midi deux pauses supplémentaires de 10 minutes chacune, comportant un repos et des mouvements de gymnastique corrective. L'expérience montre que le volume de travail peut être réparti sur la journée sans compromettre le rendement de chaque ouvrière, alors que la fatigue diminue généralement ce rendement de façon nette. Pour les Docteurs Samoilova et Korolkova, l'amélioration des conditions de travail chez les femmes doit surtout porter sur le confort du poste de travail. C'est d'ailleurs là le but principal de l'ergonomie, qui lutte aussi bien contre la fatigue d'origine naturelle, c'est-à-dire la lassitude naissant d'une dépense d'énergie, que contre la fatigue anormale résultant de la répétition de gestes professionnels. La dépense excessive d'énergie a généralement pour cause une mauvaise adaptation du poste de travail à la tâche de celui qui y est placé.

IL Y A AUSSI, ASSAILLIR, ÉGORGER, ÉTRIPER, VIOLER LES SÉPULTURES, GÉNOCIDER TORTURER, NAPALMER, POLLUER MASSACRER, ABUSER DE LA CONFIANCE, DÉTOURNER LES AVIONS, ENLEVER LES MINISTRES, TRUQUER LES ÉLECTIONS, TRAFIQUER DE L'HÉROÏNE, EXTERMINER FRAUDER FORNIQUER

URTUB 73

Saint-Hilaire: des parents obtiennent que les anglais quittent leur école

par Paule Beaugrand-Champagne

Les parents francophones de l'école Notre-Dame, à Otterburn Park, près de Saint-Hilaire, ont enfin obtenu ce qu'ils réclamaient depuis mai: l'abolition du principe des écoles mixtes (cohabitation de secteurs linguistiques) dans leur région.

À la Commission scolaire de l'Argile bleue, récemment les commissaires avaient un pénible choix à faire: la requête des parents tenait-elle à une forme de racisme ou à l'expression de leur désir d'obtenir pour leurs enfants le meilleur enseignement possible?

L'assemblée convoquée pour régler ce dilemme a été le théâtre d'échanges verbaux assez rudes et d'accusations plus ou moins subtiles de "racisme" et de "séparatisme" à l'endroit des parents. Mais comment tout cela a-t-il commencé?

Détérioration des relations

Le 25 mai 1973, le comité d'étude des parents francophones d'Otterburn Park soumettait à la Commission

scolaire un mémoire soulignant le problème de l'école élémentaire Notre-Dame, dont six locaux sont réservés aux anglophones et huit aux francophones. C'est la cohabitation mais non le bilinguisme intégré: chaque groupe a ses locaux et utilise quelques services en commun (direction, cour de récréation, corridors, gymnase, cafétéria).

Depuis que cette situation existe, il semble y avoir détérioration des relations entre les deux groupes linguistiques et création de problèmes particuliers. En neuf ans, par exemple, l'école a connu cinq principaux différends: selon le comité d'école francophone, "les principaux à l'école Notre-Dame ne "durent" pas longtemps parce que, dans le système actuel, on exige qu'ils soient des "surhommes".

Dans cette école, en effet, le seul principal nommé à ce poste doit remplir les tâches de deux principaux à cause de la présence de deux entités pédagogiques distinctes: presque toutes ses tâches sont dédoublées:

deux assemblées d'enseignants, deux budgets, deux comités d'école, deux groupes de parents, deux horaires scolaires, etc. Et il doit, en plus, être parfait bilingue.

Pas de communications

Au cours de l'assemblée des commissaires, il a aussi été soulevé qu'il n'y a pas de communications entre les deux groupes de professeurs qui ne sont pas bilingues et que devant les difficultés de relations entre les élèves des deux groupes dans le gymnase, il a fallu instaurer deux horaires distincts de "petites récréations".

Mais ce qui choque encore plus les parents francophones, c'est qu'à cause de cette vocation de "cohabitation" de l'école Notre-Dame, plusieurs de leurs enfants sont obligés de voyager matin et soir pour aller à l'école ailleurs.

En effet, la section anglaise a six locaux réservés dans cette école: comme elle est la seule école anglaise

catholique de la région, ses classes se complètent avec des élèves venant d'ailleurs loin que Saint-Hyacinthe. Du côté francophone, les classes débordent de sorte qu'on est obligé d'envoyer les "surplus" à Saint-Hilaire ou de faire des classes à deux divisions (la 2e et la 3e années ensemble, par exemple).

Déménager les anglophones

Suite au mémoire des parents en mai dernier, la commission scolaire a formé un comité d'étude de la question et obtenu du ministère de l'Éducation le droit de nommer un adjoint au principal pour l'année 73-74.

Mardi le 19 février, le comité remettait un rapport aux commissaires recommandant une nouvelle répartition des enfants dans les différentes écoles de la région et le transfert des anglophones dans une école actuellement non-utilisée par la Commission scolaire protestante, l'école Mountainview.

Le comité acceptait donc la demande des parents qui

avaient dit: "...au Québec, il est non seulement normal mais naturel et impérieux que des francophones aient leur école française. Même en Ontario, de nos jours, on a reconnu ce droit strict!"

Cette semaine, les commissaires devaient prendre une décision face aux avis émis jusqu'alors et lors de l'assemblée, les parents ont décidé de s'en mêler.

Plusieurs parlaient en même temps, voulaient que les commissaires se "branchent" enfin et réclamaient qu'on se rende à l'évidence: seul le départ des anglophones de l'école Notre-Dame permettrait que les classes francophones soient moins chargées, que la direction leur soit consacrée plutôt que dispersée à vouloir trop ménager la chèvre et le chou, bref, que l'école soit enfin "leur" école et une école "normale".

C'est alors que le commissaire Charbonneau a choisi de défendre son idée de faire construire une école neuve, répétant constamment que c'était faire du racisme que

de vouloir déplacer les anglophones, devant cette attaque, les parents se sont défendus avec vigueur, une femme lançant même qu'elle en avait assez de se faire "insulter" en se faisant traiter de "raciste" et de "séparatiste".

Finalement, les commissaires ont pu procéder au vote sur une proposition du seul commissaire anglophone, M. Brockman réclamant une autre étude démographique et le maintien du statu quo en 74-75. La résolution a été battue et celle d'un commissaire, demandant une courte étude semblable suivie du choix en mars entre la location ou l'achat de Mountainview pour les anglophones, a été adoptée après bien des "échauffements" procéduriers.

Les parents francophones d'Otterburn Park semblent donc avoir gagné leur point et le système de la co-existence plus ou moins pacifique à l'école Notre-Dame tire à sa fin. Peut-être bien que les principaux et les enfants seront plus heureux...

Bref Travail

Grève contre Chartrand

Les employés syndiqués du Conseil central de Montréal (CSN), qui étaient toujours en journée d'étude hier, ont reçu l'appui inconditionnel du Syndicat des employés de la CSN.

Les six grévistes réclament la signature des responsables du Conseil central, MM. Michel Chartrand et Fernand Foisy, au bas d'une convention collective qui a déjà fait l'objet d'une entente en bonne et due forme entre les parties.

Les grévistes doivent se rendre mardi soir prochain à l'assemblée générale régulière du Conseil central de Montréal, où ils comptent que la question sera soulevée, et le problème réglé, peut-être.

La vie en rose

TORONTO (PC) — "Vivre sur une plage des Tropiques, manger des algues marines, courir après les filles et surtout, les attrapper"...

Telle est la façon idéale pour l'homme moderne d'échapper au "stress" et de ne pas mourir trop tôt, a déclaré M. Jack McQuaig, écrivain et psychologue en matière de relations industrielles, qui parlait jeudi à un groupe d'hommes d'affaires de Toronto.

Selon M. McQuaig, il faut donner une sorte de défi à notre cerveau et à notre corps, parce que c'est là la façon dont l'espèce humaine a réussi à survivre et à atteindre sa maturité depuis des millions d'années.

M. McQuaig a insisté sur ce qu'il appelle la santé mentale, disant en particulier que "le plus grand stress que l'on connaît c'est le contact avec d'autres êtres humains". Il s'ensuit, dit-il, que la plupart d'entre nous ne sont pas sains mentalement, du moins jusqu'à un certain point.

M. McQuaig ajoute qu'il est d'avis, comme beaucoup d'autres psychologues, que l'on a des conflits et du stress parce que l'on ne s'aime pas.

Cournoyer ne satisfait pas le "gouvernement parallèle"

par Paule Beaugrand-Champagne

Le "gouvernement parallèle" des travailleurs du quartier Saint-Henri à Montréal a gagné une "cer-

taine sympathie pour l'oeuvre" qu'il a entreprise en vue de l'augmentation du salaire minimum, de la part

du ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer. Mais il n'a pas obtenu l'augmentation à \$2.20 réclamée pour le 1er mars.

l'étude Castongay "comporte des conclusions susceptibles de satisfaire vos objectifs, soit dit en passant, ne sont pas différents des nôtres".

étude comme celle de M. Castongay n'empêche pas qu'on augmente immédiatement le salaire minimum, étant donné l'augmentation du coût de la vie.

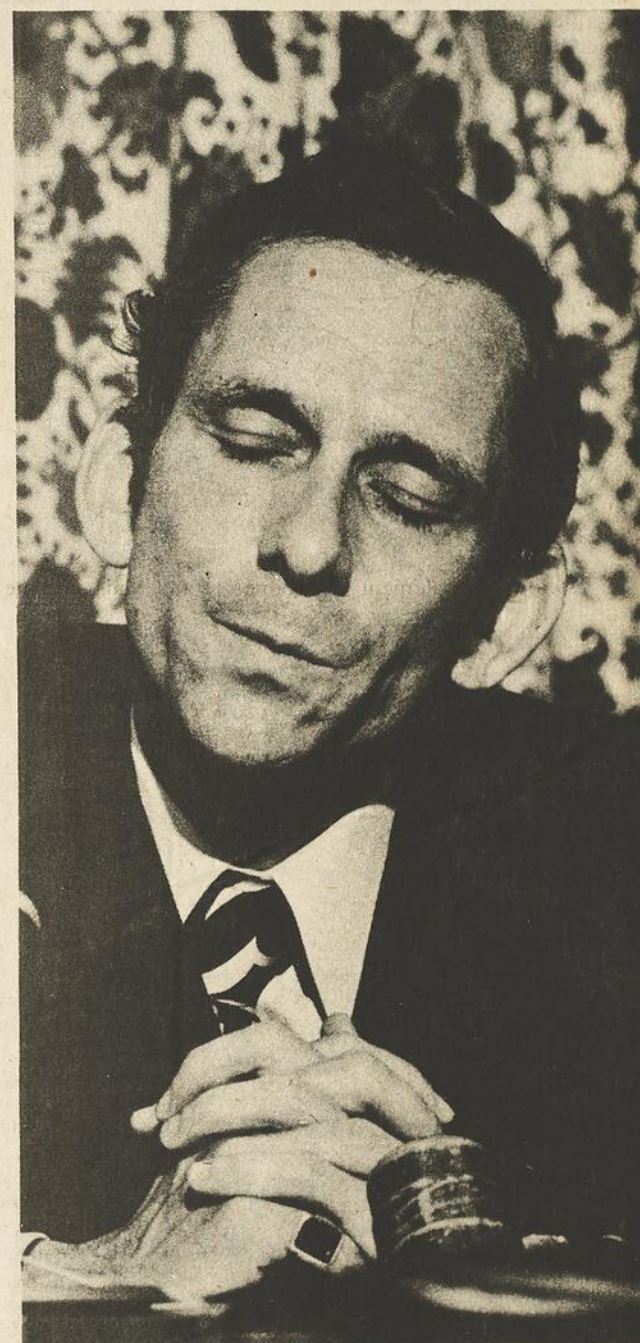
d'une étude Castongay pour en déterminer la nécessité et la portée sociale".

Déjà 6,200 signatures

Le GRIP a préparé, en janvier dernier, sa propre loi du salaire minimum et fait circuler depuis ce temps une pétition-vote en faveur de "sa" loi. Il y en a encore beaucoup en circulation, mais on a déjà obtenu 6,200 signatures: on en attend plus de 7,000 d'ici le début de la session à Québec à la mi-mars.

Ce groupe de travailleurs de Saint-Henri veut faire de l'information auprès des citoyens sur la dimension politique du quotidien, leur faire prendre conscience "du fait que les hommes politiques récupèrent les actes des citoyens" et s'en servent pour sa faire élire, et leur fournir les ressources nécessaires à une action de vigilance auprès de leurs députés.

Depuis janvier, le GRIP a reçu l'appui de divers organismes syndicaux, sociaux et politiques. L'Opposition officielle (le parti québécois), le député créditiste Fabien Roy et même le député libéral de Sainte-Marie, M. Malépart,



(Photo Antoine Desilets)

ont fait connaître qu'ils appuyaient le GRIP dans leurs revendications.

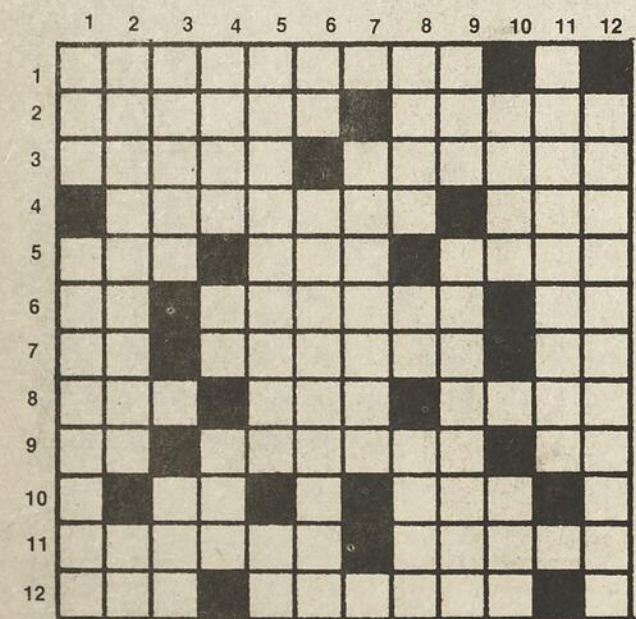
À l'ouverture de la session à Québec, le groupe entend

bien être là, en compagnie de travailleurs qui les appuient, et prendra tous les moyens pour faire entendre la voix de ceux qui gagnent \$4,000 par année."



16/20 EVALUATION. On admet vingt noirs. Chaque carré noir supplémentaire fait perdre un point. On admet seulement des mots français. Deux lettres qui ne forment pas un mot (ex.: er, in, un, ee...) constituent une erreur et font perdre deux points. Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits. Plus le nombre de points sur vingt est élevé, plus le mot croisé est difficile.

PAR GERMAIN.



HORizontalement

- 1—Rendez-vous de comères.
- 2—Appréciée à l'extrême, en parlant d'une maîtresse. - Streap-teasant.
- 3—Voisin de jumbo et familial. - On aime pas en recevoir sur son chapeau, encore moins sur la tête.
- 4—Poignards de femme. - Dans certains pays, éloignés... phénomène par lequel l'eau se transforme en glace.
- 5—S'il est de mur c'est une armoire à glace. - Agréments de leurs seuls ornements naturels. Une petite cannibale qui mange la sienne devient orpheline.
- 6—Conjonction. - Sale maladie de poitrine. - Qu'au nid faire...
- 7—Digué-digué-ah-ah! - Ceint la tête d'un saint (pl.). - Négation.
- 8—Voisin de la croupe. - Semblable à lui-même. - Vocation de l'homme depuis Adam.
- 9—Sa fête ne dure qu'un jour même s'il dure toute l'année. - Rendra l'autre inconfortable, mal à l'aise. - Guei-guei!
- 10—Mao en a marché des milliers avant '49 (sing.). - Les chandelles le divulguent.
- 11—Regardée avec condescendance. - Un peu mélangé dans sa tête.
- 12—Heureusement, celui de Montréal est français. - Petite butte sans rapport avec Vénus.

VERTICALEMENT

- 1—Rassemblement désordonné d'objets de nature diverse. - Dans une chasse à l'homme, celle qui se retrouve ainsi devient, hélas, malheureuse.
- 2—Ministère qui nous coute pas mal cher, au grand dam des crétiens. - Tout le poids des maigres.

Solution d'hier

1—Chaque citadin rêve de s'en trouver un, loin en dehors de la ville. - On n'y trouve pas nécessairement que le sommeil.

2—Peuvent être préhistorique, moderne, chrétienne, etc. - Moment de siècle. - Traîne là, par terre, comme une loque, une vraie guenille.

3—Durée qui dure... longtemps! - Conj.

4—Interj. - La "vie" n'arrête pas de l'être.

5—S'il y en a un qui saute, on sur-saute!

6—Les suisses des deux sexes en raffolent. - C'est un garçon! - Façon très romantique de prendre épouse en des temps héroïques, hélas révolus.

7—Au Québec, dure moins qu'une saison. - L'Ange Gabriel en était tout un.

8—Il n'a pas de sexe. Il a des ailes. - Ce n'est pas un mammifère. - Spoque.

9—Donner son accord par un jugement.

10—Instrument d'alpinisme pour petits bourgeoises, utilisé surtout par les gros bourgeois, et pour cause!

11—L'Ange Gabriel en était tout un.

12—Instrument d'alpinisme pour petits bourgeois, utilisé surtout par les gros bourgeois, et pour cause!

Un patron réclame le français langue de travail

"La situation actuelle sera fatalement modifiée, car elle est inacceptable à une grande majorité de Canadiens-français", déclare M. Jean Brunelle, directeur général du Conseil des dirigeants d'entreprise, dans un communiqué émis hier. "Il faut déclarer le français comme langue officielle et accorder priorité à la francisation et la francophonisation du monde du travail".

Selon le CDE, l'obligation de fréquenter l'école française ne devrait s'appliquer qu'aux enfants d'immigrants. Cet organisme patronal estime que "les anglophones ne seraient pas justifiés d'invoquer le prétexte des droits acquis et de se réfugier derrière des arguments juridiques pour exiger le respect intégral du statu quo".

Les Canadiens-français, cependant, "ne peuvent se permettre toutes les fantaisies sans tenir compte de leurs compatriotes anglophones. Ils doivent choisir leurs interventions avec réalisme".

Petites Annonces

CHALET À LOUER
St-Donat, Lac Beauport, grand chalet moderne, tout meublé: salon, salle à dîner, cuisinette, trois chambres, salle de bain complète, système électrique, cave cimentée, chaudière, terrain privé. Location annuelle: préférence familles. Tél.: 387-3537.

AMASSO: Service de rencontres. Sérieux. 822, Est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudet, tél.: b.péd.: b.ph. les lettres. Tél.: 524-3352.

Denturologiste
Fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 723-3401.

Jeune fille ou jeune homme demandé(e) comme commis dactylo pour s'occuper du service de polycopie dans un parti politique. Appeler J.M. Lagace: 384-7110.

MAISONS À VENDRE
Duvernay Ouest, maison genre "split level", bien située. 5 pièces 1/2, sous-sol 4 pièces finies, cuisine moderne, garage, maisonnette 10 pièces par 20 pièces: terrains 6,800 pieds carrés. \$27,700. 815 Batican, après 18 heures. TSL: 669-2055.

TERRAINS À VENDRE
Bord du fleuve, Varennes, \$0.50 le pied carré. Tél.: 652-2236.

AVIS PUBLIC ET LÉGAUX
Avis est donné que Dumont Express Ltée fera une demande de permis spécial pour extension du permis octroyé le 20 août 73 à la Commission de Transport du Québec (PIGGY BACK).
Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les 4 jours qui suivent la première publication de cet avis à la Commission des Transports.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
FIDUCIE DU QUÉBEC
MÉTRO LONGUEUIL
COURTIERS AFFILIÉS
AUX CAISSES POPULAIRES

Vente, achat, échange de propriétés.
Partout sur la rive Sud

VIEUX LONGUEUIL
Bungalow de luxe: 3 chambres, salon, cuisine et salle à dîner au rez-de-chaussée. Salle familiale de 30 pieds avec foyer en briques et bureau attenant au sous-sol, garage, multiple arbres et arbustes.
Louise L. Lalancette 672-3741 ou 679-1110

VIEUX LONGUEUIL
4 logements 2 x 6 et 2 x 4 pièces. Secteur résidentiel. Logement du propriétaire de 6 pièces libre pour l'acheteur le 1er mai.
Louise L. Lalancette 672-3741 ou 679-1110

BOUCHERVILLE
Splendide cottage pierre et brique. 9 vastes pièces, salle familiale avec foyer en pierre, cuisine-dînette fonctionnelle. Salle à dîner séparée et salon au rez-de-chaussée. 4 grandes chambres à l'étage. Salle de jeux au sous-sol, garage double, résidence de prestige dans la Seigneurie.
Louise L. Lalancette 672-3741 ou 679-1110

VERCHÈRES
Cottage 11 pièces, 7 chambres, foyer naturel, 4 pièces finies au sous-sol, 3 salles de bain, garage. Prix \$37,500.
Paul Ste-Marie 674-8465 ou 679-1110

VIEUX LONGUEUIL
Rue DeChâteaugay, proximité transport C.T.M. et Place Longueuil. Cottage 6 pièces plus 2 pièces au sous-sol. 5 chambres, 2 salles de bain, 1 powder room. Compliant discutable. Libre en mai M.L.S.
Paul Ste-Marie 674-8465 ou 679-1110

LONGUEUIL
Split level 7 pièces avec garage, 4 chambres, 1 bureau, bonne construction 1965 en briques, libre pour le 1er mai, hypothèque 6 1/4%. Compliant discutable. Prix \$31,000.
Paul Ste-Marie 674-8465 ou 679-1110

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ!

ADOPTÉZ LA MÉDICAMENT NATURELLE À BASE DE PLANTES MÉDICALES!

☐ Acné	☐ Irritabilité
☐ Arthrite	☐ Irritation de la gorge
☐ Asthme	☐ Irritation des voies urinaires
☐ Bronchite	☐ Manque d'appétit
☐ Brûlements d'estomac	☐ Maigrir
☐ Clous	☐ Mauvaise circulation
☐ Constipation	☐ Mauvaise digestion
☐ Convalescence	☐ Ménopause
☐ Démangeaisons	☐ Nervosité
☐ Excès de bile	☐ Rhumatisme
☐ Fièvre des foies	☐ Rhume
☐ Flatulences (vents, gaz)	☐ Sinusite
☐ Grippe	☐ Transpiration des pieds
☐ Hémorroïdes	☐ Varices
☐ Indigestion	☐ Vents

Envoyez le coupon ci-joint et vous recevrez la revue "HORIZON SANTE", Vol. 18

Rolmex inc.

2334 Boul. Marie-Victorin, Varennes, 866-6318
647 Chemin Ste-Foy, Québec, 681-8137.

LIVRAISON SANS FRAIS DANS TOUTE LA PROVINCE

Sans obligation de ma part, faites-moi parvenir gratuitement la revue "Horizon Santé".

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TEL _____

le consommateur

Les Clubs de Consommation: Pourquoi? Comment?

Par Marie Vallée

Des bandes dessinées pour vous aider à mettre sur pied un club de consommation à frais directs. Voilà ce qu'offrent à tous les consommateurs intéressés, ceux qui ont déjà mis sur pied de tels clubs. Les pionniers de cette forme nouvelle de coopération, ont dû tâtonner au début pour réussir l'implantation et la survie de ce qu'on appelle aussi des comptoirs alimentaires. La nouvelle brochure, réalisée en collaboration avec le groupe "Nouveaux Média" du Conseil de développement social du Montréal métropolitain, est en fait un numéro spécial du "Coopérateur", bulletin de liaison des Clubs coopératifs, et s'intitule "Guide d'Organisation d'un Club Coopératif de Consommation".

L'appellation "comptoir alimentaire" semble en voie de disparaître. La raison en est simple: un comptoir c'est un meuble ou un lieu, alors que cette expérience coopérative est d'abord et avant tout un rassemblement de personnes qui cherchent ensemble à analyser leurs problèmes de consommation et à y trouver des solutions. Le mot club correspond donc mieux à cette réalité.

Aspect financier

L'économie réalisée, lorsqu'un groupe de familles décide de faire leurs achats en commun, est de l'ordre de 10 à 15%. Lorsque la coopérative est incorporée auprès du ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, elle peut faire ses achats chez les grossistes, principalement à

la Fédération des Magasins Coop. La politique des clubs est de revendre la marchandise au coûtant. Les frais encourus pour le local, les installations, l'électricité etc., sont payés par une cotisation hebdomadaire fixe, la même pour toutes les familles, quel que soit le montant d'achat. C'est ce qu'on appelle les frais directs. Le montant en est fixé par les membres eux-mêmes, et varie d'un comptoir à l'autre.

Le personnel nécessaire au fonctionnement du comptoir est la famille qui est

membre, il est facile de se conformer aux trois heures de travail par mois (la moyenne), la famille pouvant déléguer n'importe quelle personne de la famille pour s'acquiescer de sa tâche. Cette participation des membres est essentielle au niveau du fonctionnement, mais surtout fondamentale au niveau de la philosophie d'un club. disent les gens déjà impliqués dans une telle expérience.

Pas un remède contre l'inflation

En effet, même si l'écart intéressant entre les

prix du comptoir et ceux des grandes chaînes ou de l'épicier du coin, la formule ne permet pas d'empêcher les prix de monter. Ce n'est donc pas un remède contre l'inflation. Et cela c'est difficile à faire comprendre à certains membres. C'est là l'importance de créer des mécanismes d'échanges et de réflexion pour permettre une meilleure compréhension de notre société de consommation, de façon à comprendre la portée réelle des solutions comme celle de leur coopérative; pour réussir à découvrir les problèmes de fonds des consommateurs, de manière à modifier peut-être certains comportements individuels, pour en arriver ensuite, progressivement à entrevoir des solutions collectives plus globales à l'exploitation.

C'est dire que les Clubs de consommation sont davantage des instruments de formation communautaire que des commerces.

Si vous êtes les consommateurs qui commencent à en avoir plein le dos de l'exploitation insidieuse des marchands, vous avez grand intérêt à vous procurer le "Guide d'organisation d'un Club coopératif de consommation". On vous y explique, en mots et en images, toutes les étapes à suivre, de même que le fonctionnement d'un club établi. Vous pouvez demander cette brochure, en écrivant au

Coopérateur, C.P. 485, Station C, Montréal; ou en vous rendant voir ce qui se passe au Club coopératif le plus près. On vous demandera peut-être quinze cents pour la brochure, si vous pouvez payer.

Automobilistes et garagistes sont-ils dans le même bateau?

par Marie Vallée

Ouf! Pas si vite. Malgré le fait certain que les consommateurs n'ont rien à gagner à ce que les compagnies pétrolières élargissent leur contrôle, déjà immense, en mettant le grappin sur la vente au détail de leurs produits, un support absolu à la cause des locataires de stations-service en face de leurs géants de propriétaires, serait pour le moins naïf. Plusieurs aspects sont à considérer.

Depuis longtemps les compagnies offraient aux locataires et à leur personnel des sessions de formation. On y enseignait les règles d'un bon service, qui servait à créer l'image du charmant et dévoué pompiste, charriée par la publicité télévisée de chaque compagnie. Une brochure utilisée dans ces cours mentionne: "NOTRE BUT PRINCIPAL: inviter près de deux millions de détaillants à s'engager et à travailler pour obtenir les établissements ayant la meilleure apparence du Québec et de l'Ontario. Si nous réussissons cette tâche tous ensemble, l'impact global sur le marché sera grandiose. Vous augmenterez vos revenus, et X (la compagnie) de même."

Publicité mensongère

Le souci du consommateur mateur, on le savait déjà que c'était accessoire. Mais la facilité avec laquelle les compagnies jettent par-dessus bord le service au client dans le libre-service, ne prouve-t-elle pas que la publicité axée antérieurement sur l'importance du service au client était mensongère?

Reste à savoir si ce service aux pompes (vérification de l'huile, de la batterie, des pneus, lavage des vitres et des phares, etc.), est réellement utile au consommateur. Il est difficile d'être catégorique.

Ne fréquenter que des libre-service, sans prendre le réflexe de vérifier soi-même la jauge d'huile, pourrait à long terme multiplier les risques de bris mécaniques sérieux. Et il y a fort à parier, que l'ensemble des automobilistes qui veulent faire vite en allant au libre-service, ne se donnent pas la peine de le faire. Un pompiste qui vous aide à penser peut être précieux, à condition qu'il ne pousse pas indûment la vente.

La vérification routinière des pneus n'est pas toujours d'égale importance. Peut-être superflue lors des déplacements urbains à faible vitesse, elle devient une mesure de sécurité sur les grandes routes où les conséquences d'un éclatement de pneu ou d'une crevaillon peuvent être dramatiques. Pourtant, il ne m'est jamais arrivé qu'on vérifie l'air de mes pneus sans que je ne l'aie demandé. Serait-ce parce que l'air se donne plutôt que de se vendre?

La mécanique

Un autre aspect à ne pas négliger est celui des réparations mécaniques. Les libre-service sont souvent accouplés à un lave-auto, ou à un dépanneur, mais rarement, sinon jamais, à un atelier de mécanique. Pour réparer un pneu, remplacer des bougies, "booster" une batterie, ajuster une transmission, nous aurons toujours besoin d'une station-service. Et on peut avoir intérêt à ce que ces établissements ne se raréfient pas trop.

Cependant avant de s'allier aux indispensables garagistes, les consommateurs auraient avantage à vider avec eux certaines questions. L'Association pour la protection des automobilistes (APA), en nous ouvrant ses dossiers, démontrerait facilement que

les automobilistes sont loin d'être tous satisfaits de la qualité des réparations et de l'équité des factures. En effet, rares sont les propriétaires d'automobile qui n'ont pas eu leurs petites ou grosses mésaventures de ce côté-là. Aussi les deux associations, l'Association des services automobiles et l'Association des détaillants d'essence du Québec (ADEQ) feraient bien d'être prudentes avant d'affirmer que leurs membres servent l'intérêt public.

Exigence des consommateurs

Les consommateurs ont sûrement intérêt à soutenir les revendications de ces associations pour obtenir des gouvernements un contrôle du commerce des produits pétroliers, avec une régie des prix et une réglementation des pratiques commerciales. Mais sans oublier d'exiger pour eux-mêmes des garanties de protection.

M. Jean Darwich, de l'APA, croit qu'il serait normal d'exiger que seuls les détenteurs de carte de compétence aient le droit de toucher à une automobile, même pour changer un pneu ou des bougies; que les normes de compétence soient relevées et contrôlées par un service gouvernemental plutôt que par un comité paritaire; que pour toute réparation supérieure à \$50 on fasse obligatoirement signer au client une estimation écrite et détaillée, en

ROLLAND LAPOINTE A.V.A.

Assurance-Vie Desjardins
211 E. Jarry,
Montréal 351

Bur.: 387-7313
Rés.: 388-2489

Cours de fine cuisine

(le jour ou le soir)

Pour recevoir la brochure gratuite des prochains cours de base et de perfectionnement et le programme des leçons d'information: 843-8481

Institut
Culinaire
Henri
Bernard

2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107.
permis de culture personnelle du ministère de l'éducation.

LA COTISATION:

UNE COTISATION HEBDOMADAIRE ET OBLIGATOIRE POUR CHAQUE FAMILLE MEMBRE SERT À COUVRIR LES FRAIS D'ADMINISTRATION.



Mme Plumptre et le prix du pain

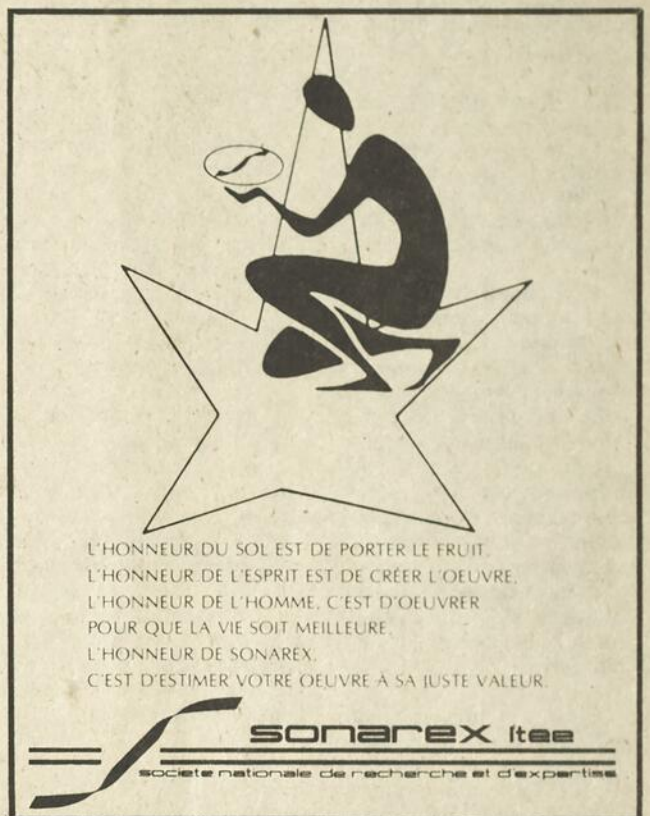
OTTAWA (PC) — La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires est d'avis que l'augmentation du prix du pain ne devrait pas dépasser un cent l'unité, et qu'une telle hausse ne devrait se produire que lorsque la firme devra précisément supporter le coût supplémentaire d'opération.

Dans un rapport publié hier, elle reconnaît que les coûts de production de certaines boulangeries ont augmenté de 1 cent à 1 3/4 cent entre septembre 1973 et février 1974.

Par ailleurs, cet organisme s'inquiète du système habituel de distribution et de l'établissement des prix qui ont automatiquement ajouté des marges relative-

ment importantes à l'augmentation fondamentale du prix net à la boulangerie.

Elle recommande, à la lumière de ses constatations: — que le paiement de nombreux représentants, par une commission au pourcentage de la valeur des ventes se fasse plutôt en fonction du volume des ventes; — que le gaspillage consistant à utiliser le pain non vendu comme aliment pour animaux soit évité grâce à l'élimination de la vente en consignation; les détaillants devraient vendre le pain et non le renvoyer aux boulangeries; — que l'on considère la possibilité de réaliser des économies au niveau de la livraison des magasins de gros aux magasins de détail grâce au regroupement et à la rationalisation des chargements.



Spirou, Fantasio et le Marsupilami



POUR LES JEUNES

23 ALBUMS
chacun: \$2.75

L'existence mouvementée de l'équipe la plus célèbre du journal Spirou

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| 1 / Quatre aventures de Spirou | 13 / Le voyageur du Mésozoïque |
| 2 / Il y a un sorcier à Champignac | 14 / Le prisonnier du Bouddha |
| 3 / Les Chapeaux noirs | 15 / Z comme Zorglub |
| 4 / Spirou et les héritiers | 16 / L'ombre du Z |
| 5 / Les voleurs du Marsupilami | 17 / Spirou et les hommes-bulles |
| 6 / La corne de rhinocéros | 18 / Q.R.N. sur Bretzelburg |
| 7 / Le dictateur et le champignon | 19 / Panade à Champignac |
| 8 / La mauvaise tête | 20 / Le faiseur d'or |
| 9 / Le repaire de la murène | 21 / Du glucose pour Noémie |
| 10 / Les pirates du silence | 22 / L'abbaye truquée |
| 11 / Le gorille à bonne mine | 23 / Tora Torapa |
| 12 / Le nid des marsupilamis | |

distribution exclusive
GRANGER FRÈRES LIMITÉE

EN VENTE PARTOUT

le sport

Les 3 centrales refusent de signer l'entente de fusion

Les trois centrales, Confédération des Sports du Québec, Fédération québécoise de plein air et Confédération des loisirs du Québec ont refusé hier de signer le protocole prévoyant leur intégration.

On ignore si leurs représentants ou même le ministre se sont rendus là où était prévue la cérémonie de signature.

Le ministre chargé de la Jeunesse des loisirs et des Sports M. Paul Phaneuf présidait hier au même moment l'ouverture des Jeux d'hiver du Québec à Saint-Georges de Beauce. Il est donc peu probable qu'il y ait assisté... à moins qu'il n'ait quelque don d'ubiquité.

Les centrales étaient de toutes façons bien décidées à ne pas signer le document

ratifiant leur intégration. Elles avaient déjà fait connaître leur intention au ministre, jeudi.

Il est possible que le ministre responsable revise sa position à la lumière des opinions légales produites par les services de recherches du caucus péquiste à la demande du député Marcel Léger. Selon ces opinions, le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux sports n'est pas habilité à prendre la décision d'une fusion des trois centrales.

L'arrêt ministériel 1608 du 6 juin 1972 lui assigne de simples fonctions de promotion, de collaboration, de conseil et aux loisirs et aux sports.

Marc Lalonde rencontre Basset lundi

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé, Marc Lalonde, rencontrera John Basset fils, probablement lundi afin de discuter l'établissement de la Ligue mondiale de football à Toronto.

M. Lalonde a fait part du rendez-vous à des journalistes hier, disant qu'il aurait recours à une loi, si nécessaire, pour empêcher la ligue américaine de s'implanter au Canada.

Il ne sera peut-être pas nécessaire d'en arriver là, mais le ministre n'a pas voulu se compromettre davantage, se contentant de dire qu'il mettrait un frein au projet "de façon administrative ou législative".

Quant à l'idée d'une compensation à Basset contre son investissement dans le club, M. Lalonde n'y fait pas d'objection pourvu que le montant soit infime. Plus tôt cette semaine, le conseil métropolitain de Toronto a décidé, par 23 voix contre deux, de louer le stade de l'Exposition nationale aux futurs Northmen de Toronto. Basset a fait connaître son projet à la fin de l'été dernier et ce n'est que la semaine dernière, à Regina, que M. Lalonde a soudain annoncé que le gouvernement s'y opposait.

M. Lalonde a soutenu que le gouvernement s'était prononcé il y a deux ans contre le principe de l'expansion de la Ligue nationale de football au Canada.

On pense que M. Basset, en qualité de président du club, s'est engagé à une mise de fonds de \$100.000. Il a déjà embauché un directeur-gérant, un pilote, deux instructeurs et une douzaine de joueurs.



Arnold Palmer se tire d'un mauvais pas au tournoi Citrus. Il a réussi à jouer le par sur ce trou, mais il a eu dans l'ensemble une mauvaise journée, jouant un coup au-dessus de la normale pour le parcours.

Jerry Heard prend la tête au Citrus

ORLANDO, Floride (PA) — Jerry Heard a pris la tête du tournoi Citrus hier en jouant quatre coups sous la normale, en deuxième ronde.

Heard, l'un des meilleurs jeunes joueurs sur le circuit, totalise 135, neuf sous la normale, pour les deux rondes.

Arnold Palmer a connu une mauvaise journée hier. Il a dépassé la normale sur deux des cinq derniers trous et a finalement complété le parcours avec 73. Il totalise 141 pour les deux rondes et il est donc six coups derrière le meneur.

Heard devance Jim Colbert d'un coup seulement. Colbert a joué 68 pour la deuxième journée consécutive.

Leonard Thompson, vainqueur de la classique Jackie Gleason dimanche dernier et Lanny Wadkins suivent en troisième place avec un total de 137. Thompson s'est approché à un coup du meneur au cours de la journée, puis il a fait un bogey au dernier trou pour une ronde de 69.

Heard a commencé à se faire connaître sur le circuit professionnel en 1972 quand il a remporté le tournoi Citrus et le tournoi invitation Colonial, totalisant \$137.000 de bourses. Il a un peu moins bien fait l'an dernier et ses revenus sont tombés à \$94.000.

Il tentait de développer un style différent et l'expérience n'a pas réussi. Il a finalement décidé de revenir à son ancien style et ses performances de cette semaine semblent lui donner raison. En 36 trous, il n'a raté que trois verts et commis un seul bogey. Il a réussi un putt de 25 pieds en un coup sur le premier trou et un autre de 15 pieds au huitième trou.

Voici la liste des concurrents au tournoi Citrus, dont les vainqueurs se partageront une bourse de \$150.000: Jerry Heard, 67-68-135; Jim Colbert, 68-68-136; Leonard Thompson, 68-69-137; Lanny Wadkins, 70-67-137; Bob Murphy, 71-67-138; Charles Coody, 71-67-138; Terry Small, 70-68-138; Richard Crawford, 67-71-138.

Jack Ewing, 67-72-139; Bob Unger, 71-68-139; Grier Jones, 70-69-139; Phil Rodgers, 69-70-139; Chi Chi Rodriguez, 71-68-139; Jim Dent, 71-69-140; Gay Brewer, 71-69-140; Mason Rudolph, 70-70-140; Homero Blancas, 71-69-140; Bruce Devlin, 70-70-140; Hubert Green, 70-70-140; Hale Irwin, 71-69-140; Len Hinkle, 71-69-140; Ben Kern, 70-70-143; Wilf Homeniuk, Winnipeg 72, retiré à la 2e ronde.

L'AMH repêche en secret plus de 30 juniors

Québec (PC) — Paul Dumont, directeur administratif des Remparts de Québec, de la Ligue junior majeure du Québec a dénoncé le repêchage secret des amateurs tenu par l'Association mondiale lundi dernier.

"Ce n'est pas nouveau, les directeurs de cette ligue n'ont jamais été droits avec nous à ce sujet", a dit Dumont jeudi soir.

L'AMH et l'ACHA n'ont pas encore signé une entente pro-amateur même si le nouveau circuit existe depuis deux ans.

Dumont a révélé que, lors de la série de la coupe Memorial l'an dernier on avait rencontré Bill Hunter, des Oilers d'Edmonton, afin d'en venir à une entente "de 10 jours en 10 jours", si bien qu'aucune entente n'a encore été conclue.

Joe Theismann signe avec les Redskins

WASHINGTON (PA) — Joe Theismann, quart-arrière étoile de la Ligue canadienne de football depuis trois ans, a finalement signé un contrat de trois ans avec les Redskins de Washington.

Les conditions du contrat n'ont pas été révélées, mais on soupçonne que Theismann touchera environ \$100.000 par année.

"Il a fait et il veut réussir, a dit l'instructeur George Allen, des Redskins, après la conclusion de l'entente. J'ai vu neuf films de Joe en action et j'ai été fort impressionné."

Après une carrière remarquable à l'Université Notre-Dame dans le football inter-universitaire, Theismann a été repêché par le club de Miami en 1971, mais il n'a pas réussi à s'entendre avec eux. Il est passé aux Argos de Toronto où il a brillé durant trois saisons consécutives.

Entre-temps, le Star de Montréal a appris que 11 des 12 clubs actuels de l'AMH et trois autres clubs futurs ont participé au repêchage d'une trentaine de joueurs.

Selon le quotidien, on a repêché 14 joueurs de la Ligue de l'ouest, 11 de la Ligue junior de l'Ontario, trois de la LJM et deux des universités américaines.

Les Nordiques ont choisi un joueur: Alain Daigle, des Draveurs de Trois-Rivières. Richard Nantais des Remparts, a été choisi par Houston.

Enfin, Michel Déziel, du Sorel, a été choisi par les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Seuls, les Toros de Toronto se sont abstenus chez les clubs actuels tandis que Cincinnati, qui débutera cette année ou en 1976, a repêché le gardien Mike Palmateer, des Malboros de Toronto.

Ligue nationale de hockey

La Ligue nationale de hockey tiendra son repêchage annuel à Montréal le 15 juin, mais elle ne s'est pas inquiétée de celui de l'AMH, car elle ne croit pas que les jeunes signent un contrat avec l'AMH avant d'entendre l'offre d'un club de la LNH qui l'aura repêché.

L'an dernier, l'AMH n'a embauché aucun choix de première ronde, tous acceptant les conditions des clubs de la LNH.

A Belleville, le président de l'ACHA, Jack Devine, a envoyé un télégramme au président de l'AMH, Dennis Murphy, lui demandant si ce repêchage avait bel et bien eu lieu, en notant que ce repêchage secret venait à l'encontre de l'entente tentée entre l'AMH et l'ACHA.

Devine regrette beaucoup la tenue de ce repêchage secret parce que les joueurs choisis ressentiront une pression supplémentaire lors des séries éliminatoires de leurs ligues juniors.



George Foreman

Barry Foote cogne trois circuits

DAYTONA BEACH (PA) — Barry Foote, qui cherche à obtenir le poste de receveur régulier des Expos, a commencé l'entraînement en lion hier. Il a claqué trois coups de circuit.

Il en a frappé deux contre Mike Torrez, l'autre contre John Montagne.

Foote, qui est âgé de 22 ans, en est à sa cinquième saison dans le système des Expos. L'été dernier, il a frappé 19 circuits, dans la Ligue internationale.

Le pilote Gene Mauch est satisfait du travail de l'équipe jusqu'ici. Il dit que, depuis 15 ans qu'il dirige une équipe dans les majeures, il n'a jamais vu de personnel de lanceurs aussi avancé que celui des Expos à ce stade de l'entraînement.

Lockman essaiera le nouveau règlement SCOTTSDALE (PA) — Les Cubs de Chicago sont prêts à se plier à la règle du frappeur désigné dans les matches hors concours qu'ils disputent contre des équipes de la Ligue américaine, a révélé hier le pilote Whitey Lockman. Les Cubs prévoient huit parties contre

des clubs de l'Américaine. "Pourvu que nos lanceurs aillent assez souvent au bâton dans d'autres matches, a dit Lockman, nous désignerons un frappeur de relève pour le lanceur dans nos parties contre l'Américaine."

Lockman a cependant tenu à préciser qu'il était fermement opposé à l'adoption de cette règle par la Ligue nationale.

Gentry: son bras est encore douloureux

WEST PALM BEACH (PA) — Gary Gentry, qui comptait bien se mériter une place de lanceur débutant dans le personnel des Braves d'Atlanta la saison prochaine, n'est pas encore complètement rétabli de l'intervention qu'il a subie au bras en juillet.

"Les médecins de la clinique m'ont dit que mon bras me ferait mal pour quelque temps et ils n'avaient pas tort", a dit Gary.

Gentry reste quand même optimiste. Avant sa blessure, Gentry avait accumulé une fiche de quatre victoires et six défaites l'an dernier.

D'autre part, Hank Aaron s'est amené au bâton durant l'exercice d'hier et a tranquillement frappé un lancer de Phil Niekro par-dessus la clôture. Aaron commencera la saison avec un total de 713 coups de circuit, un de moins que le célèbre record de Babe Ruth.

Carroll jouera encore longtemps pense-t-il

TAMPA (PA) — Le vétéran Clay Carroll, des Reds de Cincinnati, croit pouvoir lancer encore huit ans. Carroll, qui est âgé de 32 ans, a établi un record des majeures il y a deux ans en protégeant 37 victoires. Il est depuis une demi-douzaine d'années l'un des lanceurs de relève les plus efficaces des majeures, mais il a eu des déboires l'an dernier. Il a accumulé une fiche de huit victoires et huit défaites et accordé une moyenne de 3,58 points en 53 parties.

Le pilote Sparky Anderson se dit impressionné par le rendement de Carroll à l'entraînement. Anderson a aussi loué le travail de Jack Billingham, Tom Hall et Don Gullett. Le lanceur Pedro Bordon n'est pas encore rentré au camp.

Les Astros sont au grand complet

COCOA (PA) — Les deux derniers joueurs des Astros de Houston sont rentrés hier au camp d'entraînement. Ce sont Cliff Johnson et Ignacio Javier, tous deux promus des ligues mineures. Johnson, qui a surtout joué derrière le

marbre et au premier but sera assigné au camp droit à titre d'essai. Le pilote Preston Gomez espère qu'il pourra remplacer Jimmy Wynn, échangé durant l'hiver. Johnson frappe bien et, à moins qu'il soit déploré à la défensive, il jouera régulièrement.

Après avoir reçu les Bruins cet après-midi.

La vente de la monnaie des Jeux va bien

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, se réjouit de ce que son collègue aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, ait conçu le projet de remettre des pièces olympiques canadiennes aux chefs d'Etat étrangers.

Par suite de cette annonce par M. Sharp, les aspects internationaux du programme de la monnaie olympique et le plan de financement des Jeux olympiques ont attiré l'attention de la communauté olympique internationale, a précisé M. Ouellet.

"C'est un fait que nous allons vendre la monnaie dans la majorité des pays qui enverront des athlètes aux Jeux de Montréal", a ajouté le ministre.

Ce dernier a expliqué qu'en achetant des pièces olympiques, les résidents des pays étrangers n'apportent pas seulement une contribution financière importante à la tenue des Jeux olympiques canadiens mais ils aideront en même temps au financement de leurs propres équipes.

Les Wings ont une dure fin de semaine

Quelle différence y a-t-il entre un match Boston-Détroit dans la ligue Nationale et un stand de tir? Bien peu sinon qu'il arrive à la cible. Détroit en l'occurrence, de riposter.

Nous en aurons peut-être un exemple aujourd'hui à Detroit à l'occasion de la visite du Boston. Les Bruins ont compté 27 buts contre les

Red Wings en quatre parties. Les Wings en ont compté neuf.

Boston a écrasé Détroit 8-1 jeudi soir à Boston. Détroit l'avait emporté 4-2 chez lui en décembre. Dans les autres matches, Boston a triomphé 9-4 et 8-0.

Détroit recevra Chicago dimanche après-midi. Philadelphia reçoit Buffalo samedi après-midi.

Ce soir, la Californie joue à Montréal: les Islanders visitent Toronto; Les Rangers sont à Minnesota; Pittsburgh reçoit Vancouver; Saint-Louis se rend à Los Angeles.

Dimanche soir, les Canadiens sont à Philadelphie; Toronto visite Boston; la Californie affronte les Rangers; les Islanders évoluent à Buffalo; et Vancouver est à Atlanta.

Mauvais moment

La série Boston-Détroit et le match Détroit-Chicago ne pouvaient pas survenir à un plus mauvais moment pour les Red Wings.

Le pilote Alex Delvecchio a dit que son club commençait à songer à une place dans les séries éliminatoires après avoir remporté trois victoires d'affilée, mais la série chanceuse a pris fin jeudi contre Boston.

Un autre revers aux mains des Bruins, installés au premier rang dans la section est, ne disposera guère les Wings pour leur match de demain contre Chicago, qui est au premier rang dans la section ouest.

Le pilote Joe Crozier, dont les Sabres de Buffalo ont annulé 2-2 avec les Hawks jeudi, a déclaré qu'il était très difficile de s'approcher des buts rivaux.

Les Hawks gèlent la rondelle ou la lancent hors de leur zone. Après avoir pris une avance de 2-0, jeudi ils s'alignent à leur ligne bleue et bloquaient toutes nos attaques. On n'y pouvait rien.

TRANS-CONTINENTALE INC.
433 BOUL. LEBEAU
MONTREAL P. QUE. 379

SUZUKI DANS L'OUEST DANS L'EST

ROUTIÈRES
TRAIL MOTOCYCLETTES

TON SUZUKI
TA TAXE
TA LICENCE
TON ASSURANCE
TOUT ÇA SUR PLACE

track'n trail

2121 OUEST STE-CATHERINE (métro Atwater)
3845 EST STE-CATHERINE (près de Pio IX)

Championnats de l'Est du Canada

Anne Fillion, Carl Worrell et plusieurs autres à suivre

Québec. LA SEMAINE PASSE: Il est 14 heures 30 et si mon estomac tire à sa faim, les championnats provinciaux, eux, ne font que commencer. Les épreuves qui depuis le début de l'après-midi se succèdent à un rythme rapide viennent soudain de marquer le pas. Avec le 3000 mètres Marche. Les clameurs qui accompagnaient chaque vague de sprinters se sont fondues dans la rumeur des gradins... Ce pseudo-silence serait-il le fait d'une pause?

La notation est fautive: labas, un peu à l'écart, il y a des silhouettes qui s'agitent. Alons voir...Parsemée de chaussures disparates et de survêtements, l'aire du saut en hauteur semble avoir été désertée, et pourtant... on sent qu'il se passe "quelque chose". Le concours féminin approche de son "apogée". Dans ce no man's land, deux concurrentes, ou plutôt trois: Marie-Josée Turcotte, Sylvie Bouchard et... la Trifluvienne Anne Fillion.

Des hauts et des bas

Les deux Montréalaises qui viennent d'échouer à 5'6" sont à égalité... en tête du championnat juvénile. Elles ont toutes deux réussi 5'4 au deuxième essai. Pour les départager, on leur donne donc à chacune un essai supplémentaire à 5'6". Echec. Comme le prévoit le règlement en pareilles circonstances, les officiels abaissent la barre d'un pouce. Sylvie Bouchard s'élance plusieurs fois mais ne "trouve pas ses marques", renale et finalement refuse plusieurs fois l'obstacle. Sans trop de conviction, apparemment, (elle ne réussit pas à prendre son appel au bon endroit,) elle s'élance encore et... heurte la barre. Marie-Josée Turcotte qui bénéficie des lors d'un avantage psychologique tente à son tour 5'5 mais sans plus de succès.

On descend donc la barre à 5'4". Anne Fillion qui, elle, participe au concours junior senior, a depuis une demi-heure maintenant, franchi les 5'6". Assise à l'écart, elle trompe parfois son impatience en esquissant quelques pas de course. Elle, n'a pas "terminé" et elle est en train de se refroidir!

Sylvie Bouchard, nerveuse, prend et reprend sa course d'élan. La fatigue aidant, elle ne parvient plus à se concentrer. Jo Malléjac, Conseiller technique permanent de la FAQ, qui suivait le concours depuis un moment intervient:

Sylvie calme-toi! Si tu étais à New York, le juge ne te laisserait pas autant de latitude. Reprends-toi! La

Montréalaise se concentre, s'élance et...passe! Marie-Josée Turcotte ne peut se permettre de manquer l'essai si elle ne veut pas voir le titre lui échapper. Volontaire, elle tente et réussit!

Les deux co-équipières sont à nouveau sur un pied d'égalité. Anne Fillion s'interroge: Quand va-t-elle réussir à poursuivre le concours? Que ça s'éternise...

On remonte à nouveau la barre à 5'5". Marie-Josée Turcotte et Sylvie Bouchard sont fatiguées. A quoi bon se battre sur des hauteurs qu'elles ne franchiront plus et pour un titre auquel elles ne tiennent pas plus que ça. Et puis, il y a Anne qui attend. Elles se consultent et

d'un commun accord décident de partager la première place et d'en arrêter là.

Tempérament "casse-cou"

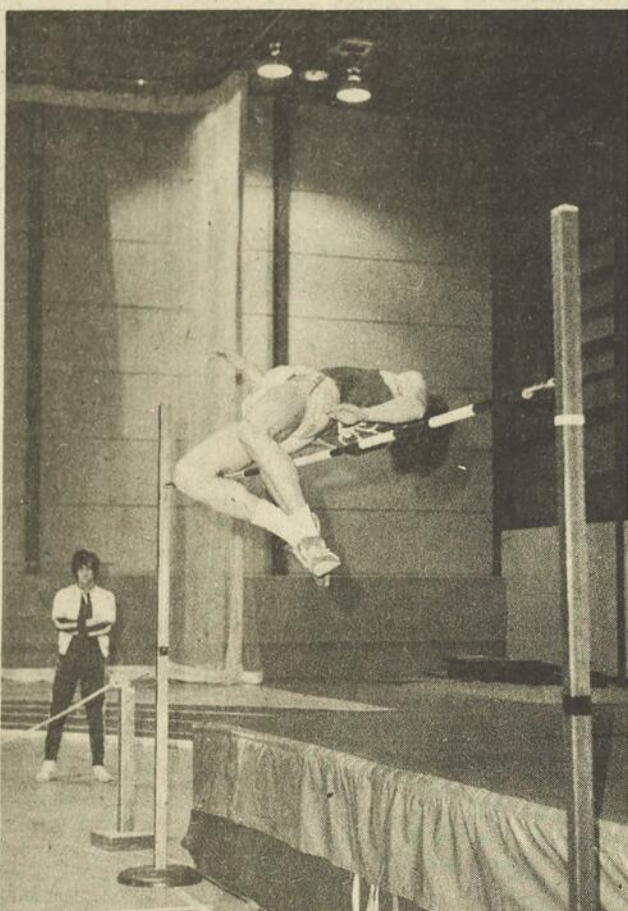
Enfin! Oui, c'est à elle Anne Fillion qui n'ose plus y croire se lève et demande... 5'8".

La Trifluvienne a, l'an passé réussi 5'9" à deux reprises et puis, en septembre dernier, à l'issue d'une épreuve au stade Etienne Desmaré, elle est tombée entre deux matelas et s'est fait une elongation musculaire. Une blessure au dos: sa saison hivernale était compromise.

Ce n'est pas la première épreuve que traverse la junior. Il y a huit ans, elle s'est brisée les vertèbres cervicales en plongeant dans quatre pieds d'eau. Elle a alors du passer deux mois dans un hôpital et subir deux interventions chirurgicales délicates. De là, en déduire malicieusement qu'elle a un tempérament de casse-cou serait exagéré. Elle possède surtout une vitalité et une volonté extraordinaires. La façon dont elle a surmonté cette seconde malchance en témoigne suffisamment.

Revenons à notre sautoir. En ce samedi de février, franchir 5'8" serait pour elle faire la preuve et se convaincre qu'elle est en droit d'attendre de nouveaux progrès.

Les deux premiers essais qu'elle tente sont mauvais: elle est "sous la barre". A la troisième tentative, elle est nettement au dessus mais... en redescendant, elle accroche à peine du talon et la barre tombe. Anne Fillion ne peut retenir un cri ni cacher sa déception. Elle devra pour cette fois se satisfaire de 5'6".



Richard Lacombe: 6'4" à Québec



doute pas (Mitchell est trop

Aujourd'hui à Edmunston (Nouveau-Brunswick), il faudra bien entendu suivre Marie-Josée et Sylvie Bouchard mais c'est à la Trifluvienne que l'on accordera le plus d'attention. La présence de l'Ontarienne Brigitte Bittner, médaille de

bonne performance pour les trois québécois.

En demi-fond, Francine Gendron qui ne gagnera sans doute pas (Mitchell est trop forte pour elle) aura cependant une excellente occasion d'améliorer ses propres per-

Les sélectionnés

Voici la liste des athlètes qui représenteront aujourd'hui et demain le Québec aux championnats de l'Est canadien:

Rick Carter, Carl Worrell, Patrick Fogarty, Serge Leduc, Dan Biocchi, Rick Kissel, Dave McLean, Ron McGill, Christian Bédard, Rick Janes, Peter Jones, Ahmed Zafar, Daniel St-Hilaire, Jean Pascal Ouellet, Richard Lacombe, Michel Raymond, Daniel Lajoie, Pierre Lacroix, Richard Boucher, Bruno Pauletto, Jean Pierre Rocray, Gilles Rhéault, Art Sunborg.

Conrad Black, Jacques Poirier, Pierre Leblanc, Claire Massicotte, Hélène Lépinay, Robert Forget.

Micheline Racette, Michèle Wilkie, Christine Saull, Louise Blais, Francine Gendron, Janet Ames, Sylvie Bouchard, Marie Josée Turcotte, Anne Fillion, Lucette Moreau.

bronze aux Jeux du Commonwealth de Christchurch avec un bond de 5'11" sera son plus rude adversaire mais c'est surtout contre elle-même qu'elle aura à se battre. Cinq pieds cinq pouces, constituerait une

formances. Derrière elle Janet Ames sera "dans le coup".

Chez les masculins, on attend avec curiosité la rentrée de Jacques Poirier au poids et les réactions de Rick Kissel

et de Dan Biocchi, tous deux dépossédés samedi dernier de leurs meilleures performances provinciales.

A Québec, Rick Janes et Ahmed Zafar se sont "promenés" respectivement sur 1000 et 3000 mètres. Ayant aujourd'hui d'avantage d'opposition, leurs résultats devraient s'en trouver améliorés. Sur 400 et 800 m. Dave McLean peut aller chercher une sélection pour l'équipe canadienne qui se déplacera aux Bermudes.

Dans les sauts, les atouts des québécois sont nombreux.

Nous vous proposerons à la carte:

Richard Boucher qui vise et peut "dérocher" le record canadien juvénile de la perche.

Dans la même spécialité, Pierre Lacroix. Peu chanceux à Toronto, il aura cette fois-ci encore affaire à forte partie.

En hauteur, Robert Forget qui a franchi 6'10" ne sera pas inquiet.

Richard Lacombe quant à lui tentera d'approcher la meilleure performance canadienne juvénile.

Malgré l'homogénéité de la délégation québécoise, la personnalité de Carl Worrell se détache assez nettement. Lors des championnats provinciaux, il a mis à mal le record canadien du 300m et amélioré ainsi de deux dixièmes la performance de Dan Biocchi. Robert Raymond qui possède sur lui une avance de 7 dixièmes de seconde ne pourra lui donner la réplique dans la catégorie junior. Pris par son travail, il a dû décliner sa sélection.

Worrell sera attendu... à la sortie du virage bien sûr mais surtout en avant tous à l'arrivée.

Affirmer que ces championnats de l'Est canadien, s'identifieront à un duel Québec-Ontario, c'est faire, direz-vous bien peu de cas des athlètes des provinces maritimes. C'est aussi se réserver le plaisir d'éventuelles découvertes ou surprises.

Alain Gerbier

le sport

La rencontre du 15 mars: la France mise sur les hommes ... le Canada sur les femmes

La composition de l'équipe de France d'athlétisme qui affrontera celle du Canada le 15 mars au Forum de Montréal, vient d'être rendue publique. Sur le papier, l'équipe tricolore est bien plus forte. Le sera-t-elle suffisamment pour compenser la faiblesse de l'équipe féminine? Il faudra attendre l'issue de la réunion pour le savoir.

Un rapide examen de la liste masculine permet de situer force et faiblesse des deux équipes:

Sur 50 yards haies, Guy Druet apparaît sans rival. Le second de Milburn aux Jeux de Munich vient d'égaliser son record d'Europe du 60 mètres haies (7,5 secondes). Druet participera également au concours du saut à la perche, spécialité dans laquelle son record personnel est de 16'10". Le Canadien Bruce Simpson, qui a cette année franchi deux fois 17'4" sera le favori de l'épreuve.

Sur 50 yards plat, les Français Alain Sarteau et Dominique Chauvelot seront

Meilleur temps mondial en 700m, nage libre

BREME (Reuter) — L'Américaine Heather Greenwood a amélioré vendredi soir le meilleur temps mondial féminin du 700 m-nage libre en 7 minutes, 49 secondes, 22 dixièmes au tournoi de natation international annuel de Brême.

Du fait que ce record a été réalisé dans un bassin de 25 mètres, il ne sera cependant pas homologué.

L'Américaine, âgée de 16 ans et détentrice du record du monde des 400 m-nage libre, a abaissé de plus de huit dixièmes le record officiel établi par l'Australienne Jenny Turrall.

difficilement accessibles. A Vittel, lors des championnats de France en salle, ils ont l'un et l'autre réalisé 6,6 au 60m. Ces performances ne trouvent pas leur équivalent chez les Canadiens.

Sur 400m, les Français Demarthon et Malingre déjà crédités de 47,3 et 48,3 sont favorisés. Serge Jeudy a jusqu'alors réalisé la meilleure performance canadienne de la saison sur la distance: La semaine passée à Toronto il a été crédité de 49 secondes. On attendra donc avec d'autant plus d'impatience son résultat d'aujourd'hui à Hamilton.

Philippe Meyer et Marcel Philippe sont également les plus forts sur 800m. Meyer a réussi 1:49,5 en salle tandis que Philippe qui étudie et

boxe

12 combats de Gants dorés au Shamrock lundi

Camille Huart, de Gaspé, et Mike Thomas de Lowell, Massachusetts, champion de la Nouvelle-Angleterre depuis trois ans, tiendront la vedette de la rencontre des Gants dorés lundi soir au club Shamrock (20 heures 15; 255 rue Ash, Pointe-Saint-Charles).

Une douzaine de combats sont inscrits au programme. Léo Sauvé, champion du Canada (1973), affrontera Carl Morais, de Chicoutimi. Sont aussi à l'affiche: Richard Daigneault, de la Palestre Nationale; Cleveland Denis, du club Olympique; André Burelle, de Granby; Freddy Green, de Laflèche, et les poids lourds Eddy Heath, de Montréal-Ouest, et Clément Labrecque, de Québec.

Mike Nolan, du club Shamrock, a dressé le programme de la rencontre.

S'entraîne en salle détiennent le record de France extérieur de 1:45,8. Même si on ne le dit pas en grande forme, il a devancé le Canadien Makolowsky, meilleur spécialiste du pays sur 1000 yards le 15 février lors d'une compétition à Toronto.

Le 1500 et le 3000m seront certainement plus ouverts. Les chances canadiennes sont meilleures sur 3000m où McLaren peut s'il décroche Jean-Pierre Dufresne au train, prendre le meilleur. Son expérience des réunions en salle peut également jouer en faveur du Canadien.

On peut aussi prévoir une épreuve de force au poids ou sans doute Bishop Dolegiewicz aura à soutenir la comparaison avec Arnjold Beer. Le Néo-Calédonien lui est légèrement supérieur. Dans le triple saut, la spécialité la plus pauvre de l'athlétisme canadien, il faut concéder un doublé aux Français Valetudie et Lamitie qui se situent au-delà de 53".

Sommet de la rencontre, le saut en hauteur mettra en présence de Claude Ferragne, Henry Elliott (7'1") et le compatriote de Beer, Paul Poaniewa (7'3" 3/8) est 8e sur le plan mondial.

Pour l'emporter le 15 au Forum, il faudra faire preuve de nombreuses qualités physiques mais aussi de beaucoup d'intelligence.

Ski: Monroe remplace Kelly

DENVER. (COL-ORADO) (AFP) 8 Lane Monroe, 29 ans, ancien skieur de l'Université du Nevada, a été désigné entraîneur en chef de l'équipe nationale féminine de ski des États-Unis en remplacement de Tom Kelly, 41 ans, qui avait démissionné en début de saison.

Les Cochrane raflent les championnats US en slalom

LAKE PLACID, New York (AFP) — Bob Cochran a remporté le championnat des États-Unis de slalom géant qui s'est disputé à Lake Placid. C'est le sixième titre national enlevé par le slieur de Richmond, dans le Vermont, âgé de 22 ans. Sa sœur Marilyn est devenue pour la quatrième fois championne nationale en gagnant le slalom géant et battant Cindy Nelson, qui avait terminé également deuxième du slalom spécial la semaine dernière.

Sélection des skieurs juvéniles du Québec

L'équipe juvénile de ski qui représentera le Québec aux championnats canadiens sera déterminée demain sur la foi des résultats de la grande finale provinciale du critérium juvénile en cours depuis mercredi à la station de Stoneham.

Les 40 meilleurs skieurs des secteurs est et ouest de la province s'affrontent à Stoneham. Ils ont été sélectionnés lors des championnats de secteurs qui ont été disputés en fin de semaine dernière à Rimouski et à Trois-Rivières.

C'est la première fois qu'on organise un critérium au niveau juvénile (12 à 14 ans). Pour cette raison, les entraîneurs eux-mêmes ne peuvent se prononcer sur le classement final. On peut se permettre des prédictions pour ce qui touche des athlètes qui ont déjà prouvé leurs talents dans certaines compétitions régionales, mais on ne sait rien des jeunes qui viennent des régions éloignées.

Quelques noms sont à retenir, notamment chez les filles, Louise Sénécal et Marie Dufresne, de la Laurentienne, Sylvie Matte et Christine Chedel, de Skibec; et chez les garçons, Gontran Bardeau et Jean-François Brousseau, de Skibec, René Vallerand et Jean-François

Cary Adgate, champion de slalom spécial, s'est classé cinquième dans le slalom géant. Le jeune Bill Taylor, espoir de 17 ans, originaire d'Orchard Park, dans l'État de New York, a causé une surprise en se classant deuxième à 18/100èmes de seconde de Cochran. Chez les filles, Pam Noyes, 17 ans, d'Ipswich, Massachusetts, s'est mise en évidence en prenant la troisième place devant Gail Blackburn et Barbara Cochran.

La pêche à la truite a été bonne à Joliette...

Bien que le territoire de la réserve Joliette ait été sensiblement réduit la saison dernière, la pêche y a été à peine moins bonne que la saison précédente. On y a récolté 35,305 truites comparativement à 36,501 à l'été 1972, selon un rapport publié hier par le ministère du Tourisme.

La réserve, d'une superficie de 190 milles carrés, abonde particulièrement en truites mouchetées et en grands brochets. Elle est située au sud de Saint-Michel-des-Saints et au nord-est de Joliette.

Au total, 100 lacs (dont 88 à truite mouchetée et 12 à brochets) étaient à la disposition des sportifs, soit pour la pêche à la journée, soit pour la pêche avec séjour au lac Sarrazin.

Durant la saison, 9,859 pêcheurs ont capturé 36,182 poissons en 73, 242 heures de pêche, soit au total 13,678, 10 livres par poisson. Sur le nombre de captures enregistrées, on comptait 35,305 truites mouchetées, 171 truites grises et 706 brochets.

Les meilleures zones de pêche pour la truite mouchetée ont été le secteur du lac Caribou (11,744) et St-Côme (5,694). La pêche au brochet est surtout concentrée dans le territoire de St-Michel qui a donné 456 des 706 captures. Toutes les truites grises ont été capturées dans le territoire de St-Côme.

Dès son érection, il y a trois ans, la réserve de Joliette a connu la faveur du public. La qualité de la pêche qui s'y pratique de même que la diversité des types de pêche qui y sont offerts la rendent plus populaire d'année en année. Les pêcheurs atteignent facilement les quotas qui leur sont consentis en fonction du potentiel des plans d'eau. L'enregistrement des captures est particulièrement efficace et les inventaires du service de la faune (District

Montréal-Laurentides) — laissent présager un excellent avenir pour la pêche sportive dans la réserve.

...et meilleure à Tremblant

La pêche a aussi été bonne l'été dernier au parc du Mont-Tremblant où l'on capture surtout de la truite mouchetée et du grand brochet. On a émis durant la saison de 1973 plus de 25,000 permis de pêche et 20,033 pêcheurs ont capturé 50,381 poissons en 113,792 heures de pêche. Sur le nombre de captures enregistrées, on comptait 50,222 truites mouchetées, 465 truites grises, 7,899 brochets, 590 dorés, 178 truites arc-en-ciel, huit truites brunes et 19 achigans.

Les meilleures zones de pêche à truite mouchetée, quant au nombre de captures, ont été le secteur des îles (11,889), le Ruisseau froid (10,884) et la Macaza (7,015). La pêche au brochet a été meilleure dans la région du Lac Cyprien (1,767 prises) et dans la région du Lac des Sables (1,562). La pêche au doré a été concentrée dans la partie nord-est du parc (région du lac Laverdière) et dans son centre (La Macaza).

Surveillez l'ouverture du Salon des Véhicules Récréatifs du 10 au 15 avril (inc) au Palais du Commerce

1600 Berri le 10 de 5h.P.M. et du 11 au 15 de 1h.P.M. à 11h.P.M.

Auto Caravane Maison Motorisée Roulottes - Tente Roulotte - etc Véhicule Campeur



CENTRE du PNEU QUÉBÉCOIS INC.

Rep.: P. Chapleau
Rés.: 625-1625

2900 Route 29, Terrebonne, 666-6627
260 Boul. Sauvé, St-Eustache, 627-2772



Ça vous tracasse?



parlons-en...

Vous êtes bien assuré. Toutefois, un petit quelque chose vous trotte dans l'esprit, que vous aimeriez bien clarifier. Vous auriez peut-être besoin de certaines précisions complémentaires concernant vos assurances I.A.R.D. (Incendie, Accidents, Risques Divers).

Parlez-en d'abord à votre courtier mais, au besoin, n'hésitez pas à nous consulter.

Au Centre d'information du Bureau d'Assurance du Canada, on est toujours là, prêts à vous conseiller ou à vous orienter, en matière d'assurances I.A.R.D.

On ne vend pas d'assurance, mais on s'occupe joliment. C'est normal, on représente les assureurs du pays. Si quelque chose vous tracasse, parlez-nous-en. On est là pour ça.

LE CENTRE D'INFORMATION DU
BAC
Bureau d'Assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal H2Z 1S8, Tél.: (514) 866.9801.

PROMO MODE

NOUVEAU DUPUIS

IMPERS-MODE POUR LES TAILLES JUNIORS

La junior sera fière de porter un de ces ravissants et ultra-confortables imperméables en polyester et coton (modèle A) ou tout coton (modèle B). A—Modèle d'allure jeune avec manches plissées et empiècement. Plis plats pour donner plus d'ampleur. Rouge, jaune, bleu. 5 à 13. \$55.00 ch.

B—Style militaire avec glissière, poches et plis creux derrière. Beige, havane. 5 à 15. \$55.00 ch.

COMPOSEZ 842-5151
DEUXIÈME RAYON 513



AUSSEI boutique·mode
DUPUIS pour elle
Plaza Saint-Hubert 279-4581
Galerie d'Anjou 353-5510

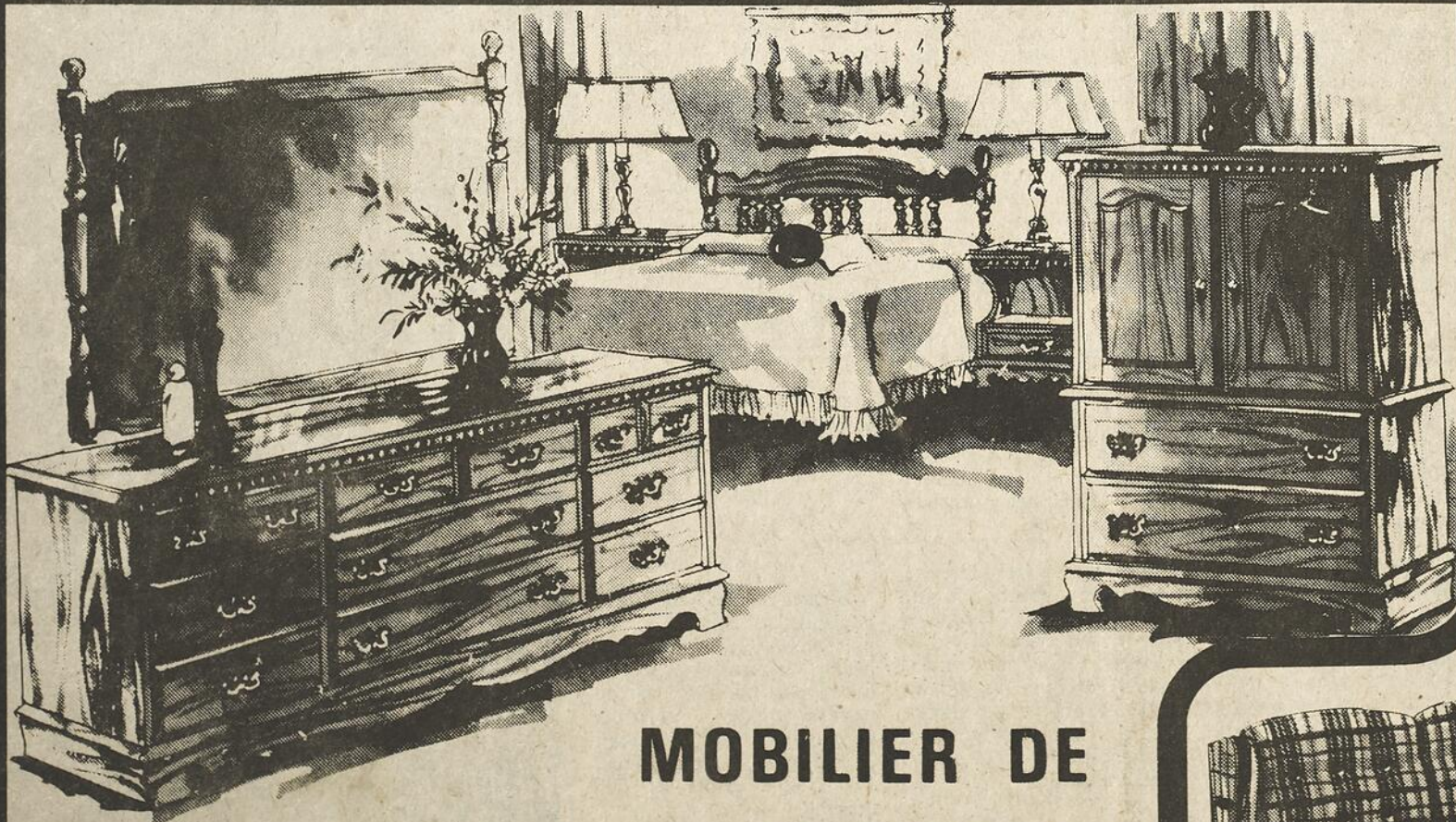
Le nouveau Dupuis est d'accès direct par le métro... et les escaliers mobiles roulent

ROLAND GAGNÉ

VOUS DONNE LA VALEUR MAXIMUM EN
ÉCHANGE DE VOS MEUBLES ACTUELS

SERVICE
GRATUIT D'ÉVALUATION
À DOMICILE

SIGNEZ 273-8381



MOBILIER DE COLONIAL 6 pièces CHAMBRE

Un élégant mobilier en érable massif façonné dans le plus pur style colonial. La tête de lit à poteaux fuseaux rappelle l'encadrement du miroir qui surmonte le bureau triple. La commode haute est composée de deux corps dont le supérieur est muni de deux portes et celui du bas de deux tiroirs. L'ensemble comprend deux tables de nuit avec tiroir de rangement.

\$619



MOBILIER DE VIVOIR

COLONIAL signé ROXTON

Un magnifique mobilier signé Roxton, un confort assuré par un rembourrage de caoutchouc mousse et des records "spring edge". Un riche tissu 100% polypropylène offert en un beau choix de couleurs.

LES 2 MCX

\$439



l'homme qui achète vos vieux meubles

235-251 est, rue BEAUBIEN — 273-8381 — 3960 est, rue BÉLANGER

**ROLAND
GAGNÉ**

Claude Gauvreau

poète maudit
et dramaturge triomphant

Cette semaine, la création par le TNM de "La Charge de l'original épormyable" risque d'être un événement aussi retentissant que la présentation, il y a deux ans, des "Oranges sont vertes".

"historien DENIS VAUGEOIS, à propos du tome III des Mémoires de Lionel Groulx, nous rappelle le titre du premier numéro du 16 septembre 1937 du "Jour" de J.C. Harvey: "LIONEL GROULX, premier ministre." Ce n'était pas une blague et cela faillit être.



Le divin Mozart

A la Place des Arts, l'Opéra du Québec assure à l'opéra de MOZART, "Don Giovanni", l'une de ses plus brillantes présentations depuis la première, à Prague, le 9 octobre 1787, où Luigi Bassi (notre photo) créait le rôle de Don Juan.

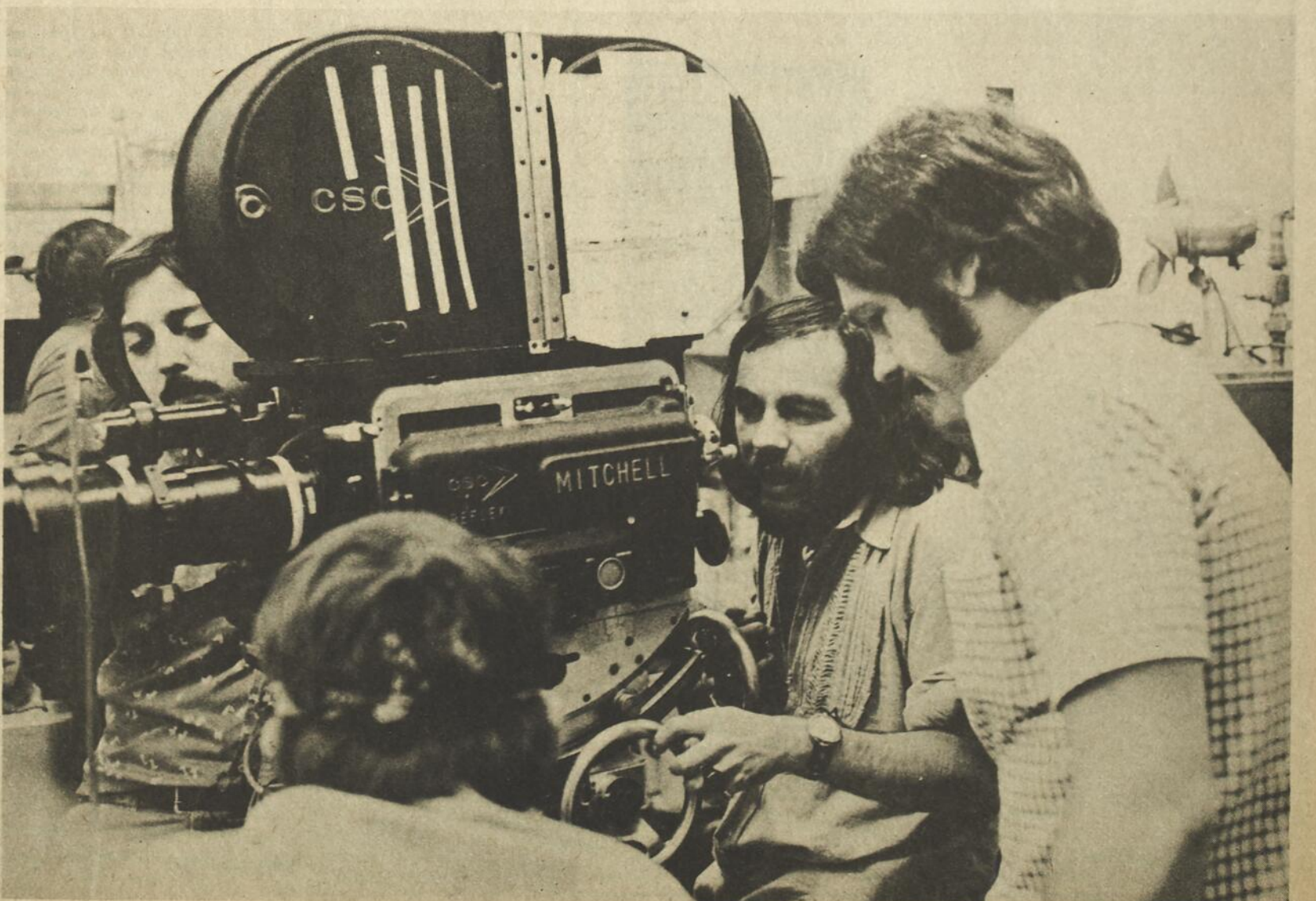
Après la publication, cette saison, des romans de Roch Carrier, Antonine Maillet, Hélène Ouvrard, Réjean Ducharme, Jacques Benoit et de nombreux autres, les livres d'ANDRÉ MAJOR ("L'Épouvantail") et GILLES ARCHAMBAULT ("La fuite immobile") témoignent d'une progression continue du roman québécois.



Un western de l'Est

"Il était une fois dans l'Est..." place André Brassard, homme de théâtre réputé, au rang des cinéastes québécois importants grâce à un collage, parfois maladroit mais toujours percutant, du monde de Michel Tremblay.

Cinéaste, poète, romancier de premier plan, JACQUES GODBOUT, Prix Duvernay 1974, nous prouve qu'il peut être aussi un brillant et perspicace chroniqueur de télévision, surtout lorsque celle-ci traite de pancanadianisme et de souveraineté culturelle.



en toutes lettres

Archambault et "La Fuite immobile"

De l'incertitude à la maîtrise

"Il faut soixante ans pour faire un homme, dit Malraux, et après il n'est bon qu'à mourir." Constat linéaire et réflexion qui est à l'origine des plus grandes œuvres de l'art.

Touchée par cette angoisse du dérisoire de nos limites, l'inspiration de Gilles Archambault, du moins dans ses premiers romans, en subissait parfois comme une incertitude à la fois morale et formelle, comme une ombre obsédante, une entrave à des qualités cependant évidentes de conception et d'agencement, d'écriture. Dans un intimisme surtout éclairé de la difficulté de se persuader de la signification de la vie, de l'importance de l'œuvre, sur un ton qui était en effet celui d'"Une suprême discrétion", bruisait et s'animait un univers présent mais qui n'était guère que prétexte à parler d'une angoisse à la première personne.

Il y a certes encore, à la fois chaleureuse et frileuse, cette vision du monde, des autres, de soi dans le dernier roman de Gilles Archambault, "La Fuite immobile". Mais ce livre témoigne avant tout d'un très sûr métier romanesque, c'est-à-dire d'une remarquable habileté à placer en situation d'intérêt et de vérité des personnages assez divers pour relever par leur parabole propre l'itinéraire particulier de chacun des autres.

C'est la grande réussite de ce roman et qui fait qu'il se lit d'un trait. Son héros, un Julien journaliste et écrivain chargé sans doute d'exprimer la différence individuelle contre la médiocrité du collectif conditionné, est non seulement remarquablement concret mais rendu constamment probant, vivant, visible par l'exactitude de ses relations avec sa mère et le riche contraste de son caractère rêveur avec celui, dynamique, de sa sœur Nicole et celui, compulsif et d'avance vaincu, de l'oncle Louis, "bum" alcoolique, joueur et amoureux perdu dont Julien ne partagera pas l'échec mais demeurera le seul à comprendre intimement la descente à grands pas vers la mort.

Personnages et situations, tout ici s'imbrique et se compénètre, s'éclaire réciproquement pour former une galerie romanesque parfaitement située dans la diversité de ses aspects sociaux et psychologiques. Julien n'est plus seul. Il n'est plus le témoin extérieur qui projette sur l'ombre des autres sa difficulté d'être. Il est lié aux autres, qui incarnent à chaque instant et son appartenance et son désir de fuite. Certes, il demeure celui à qui vivre ne suffit pas, ayant aussi besoin d'une réflexion sur la vie. Et c'est le prix qu'il faut payer pour cette réflexion: une exigence dépossédante, une insatisfaction jamais comblée. Mais les autres sont là, collés à lui, suscitant sa tendresse et sa sympathie, faisant du personnage et du roman non plus l'endroit d'une confidence moraliste mais un domaine de vie.

Domaine savoureux lorsqu'on y voit des quartiers, des

personnages, des moments d'ici illustrés avec tant de justesse: lorsqu'on y voit aussi des comptes s'y régler avec ces intellectuels dits de gauche qui ne parlent tant du peuple que parce qu'ils ne vivent pas, ne connaissent pas ses vrais problèmes: lorsqu'on nous y présente le jeune et fat auteur à succès Serge Bouffard, qu'une gloire prématurée condamne en quelque sorte à la répétition commerciale de ce qui a fait son succès en le vouant à la médiocre adulation de l'entourage.

Portrait sensible et profond situé au centre d'une galerie multiple et convaincante, le roman de Gilles Archambault témoigne d'évidence d'une volonté enfin déterminée d'assumer l'écriture, de croire de toutes les forces de l'auteur à ce jeu littéraire qui exige en effet qu'on s'y applique passionnément, sans doute paralysant, sans angoisse inhibante, devrait-on, selon ses penchants, prendre pour centre du récit un personnage comme romanesquement désamorçé, sans prise sur son destin, en peine et en sursis, en rupture.

Ici, et par le plus heureux des tours de force, ce personnage est chacun de nous. Sa réflexion, fut-ce la plus singulière, ne cesse pas de nous concerner. La satisfaction de la réussite n'est en général donnée qu'à ceux qui croient en la réussite. Et ce sont d'ordinaire les plus médiocres. Julien n'est pas de ceux-là. Il aurait tout pour réussir. Il y parvient d'ailleurs, au sens le plus étroit du métier, de l'aisance. Mais voilà, il n'y a rien dans la réussite qui le séduise ou puisse le rendre heureux. Quand il devrait persévérer, s'enraciner, il prend la fuite. Comme Rousseau, selon Gide, il se sent impuissant à faire par trop d'ardeur à désirer. A désirer que le bonheur existe sans la mort, et la tendresse sans la détresse, et l'aube sans la fin du jour. Et l'écriture sans la négation de l'écriture.

"La certitude, dit Julien, que vous aviez de tourner en rond dans votre métier, les petits textes sur l'actualité littéraire, les livres que vous aviez écrits dans l'indifférence générale, oh! vous le saviez, tout ce temps, le mal venait de plus loin, l'appréhension de la mort, la timidité devant la vie, les poussées d'indifférence vis-à-vis de tout..." Donc Julien prend la fuite. Mais c'est, bien sûr, une fuite qui ne mène nulle part, qui ne transforme rien. Le décor change, pas celui qui en change. C'est une fausse évasion. C'est une fuite immobile.

Seulement, le cadre de cette fuite, c'est cette fois un roman non seulement de lucidité angoissée mais aussi de sagesse conquise. Un livre d'une étonnante, d'une imprégnante sincérité.

Alain PONTAUT

1) "La Fuite immobile", roman de Gilles Archambault, "Actuelle", 1974.

Un rassurant "Epouvantail"

André Major et l'art du roman

Ce qui fait l'authenticité d'un roman est ce que j'appellerais son pouvoir d'envoûtement, la faculté qu'il a de s'emparer entièrement de l'imagination du lecteur et de lui sembler, pour un temps, aussi riche, aussi vaste et aussi intarissable que sa vie même, autrement dit de lui procurer autant que celle-ci un parfait sentiment d'univers. C'est là, je pense, ce qu'on nomme l'"illusion romanesque". Qu'il s'agisse d'une œuvre dite réaliste ou de la fiction la plus fantaisiste, le roman vraiment réussi est toujours celui qui, me transportant hors de mes circonstances présentes, parvient pendant la durée de ma lecture (et même au-delà) à me prêter un nouveau destin, à composer autour de moi un monde d'où je ne puisse plus m'échapper, plein, abondant, irrécusable, bref le roman qui, autant et même plus que mon existence quotidienne, me donne à voir, à éprouver, à comprendre, et comble ainsi mon inassouissable besoin de réalité.

André Major, dans l'"Epouvantail" (1), réussit admirablement à exercer un tel envoûtement. Les événements, les personnages, les lieux, sont présentés ici avec tant de vérité et tant d'émotion, avec tant de richesse et de densité, et dans une langue si juste et vibrante, que le lecteur est aussitôt

emporté dans le mouvement et les dédales de cet univers jusqu'à la limite même de la fascination. Les milieux interlopes de Montréal et ceux non moins louches de Saint-Emmanuel-de-l'Epouvante, où il n'est pourtant jamais allé, lui deviennent présents et proches, colorés et touffus comme s'il les avait toujours habités; l'étrange passion de Momo, la tristesse secrète de Gigi, le silence intrigant de Calixa, tout cela l'émeut profondément, le captive, et remplit bientôt tout l'espace de son imagination. Impossible de rester en marge, tant l'écriture et la sincérité de Major emportent ici l'adhésion, et tant nous sollicitent les êtres qu'il suscite, avec leurs aventures, leurs hantises et leurs pauvres vies qui, pour être douloureuses, n'en sont pas moins d'une profonde et large humanité. En un mot, l'"illusion romanesque" joue ici de façon particulièrement efficace et "prenante".

Un graduel approfondissement

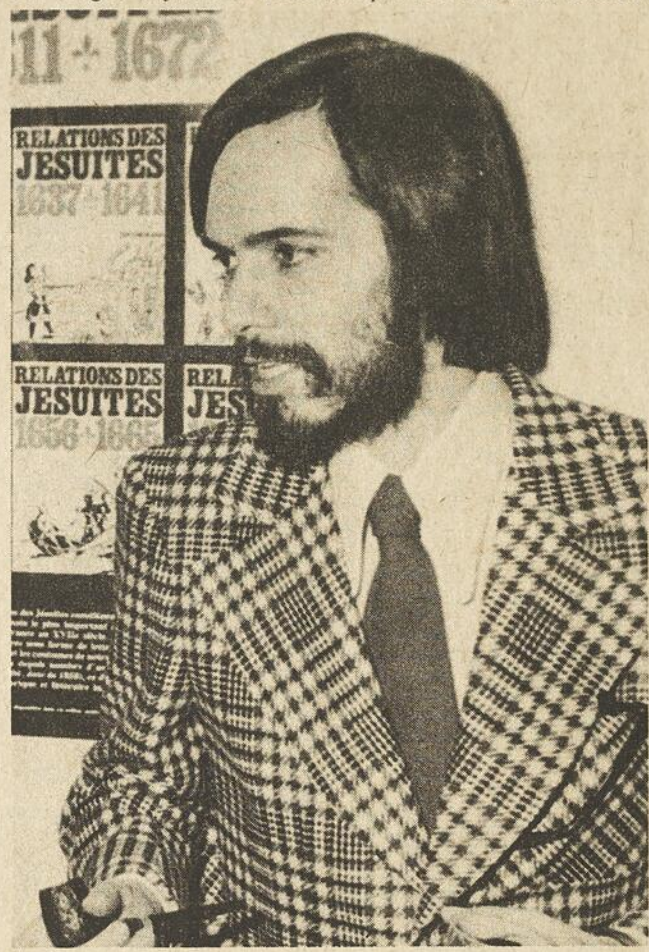
Et pourtant, il ne s'agit nullement, malgré les apparences, d'un simple récit linéaire, mais au contraire d'une œuvre dont la complexité narrative est très poussée: composition, temporalité, enchaînements, art du dialogue, tout l'aspect formel du roman fait l'objet d'une recherche minutieuse, guidée par un constant souci de justesse et par un sens très sûr de l'effet romanesque. Plus que partout ailleurs peut-être, André Major affirme ici son talent de romancier né. Ainsi, cet envoûtement dont je parlais plus haut est d'autant plus efficace qu'il se réalise de façon progressive, par une sorte de calcul ou de dosage extrêmement habile dans l'agencement successif des épisodes. Au lieu de tout expliquer dès le début et de livrer d'emblée tous les indices nécessaires à la compréhension de l'intrigue, l'écrivain sait ménager le déroulement de son récit de manière à ce que l'univers romanesque se dévoile et s'approfondisse graduellement, pas à pas, par le jeu des "flash-back", des reminiscences, des associations ou des allusions, créant ainsi chez le lecteur une attente, un intérêt sans cesse soutenu, et lui donnant le plaisir de connaître peu à peu, de découvrir en même temps que l'auteur lui-même les multiples facettes de toute cette histoire.

Celle-ci se déroule selon deux plans parallèles. Il y a d'abord les événements qui se produisent dans le temps même du récit, à partir de la première scène puis au cours des deux ou trois journées qui suivent: le vagabondage de Momo, sa deuxième râlée par Nico et ses hommes, son retour à Saint-Emmanuel, enfin l'enquête de l'inspecteur Therrien. A toutes ces péripéties, le lecteur assiste en même temps que les personnages les vivent. Mais il y a une autre série d'événements, qui ont lieu, cette fois, soit dans le passé immédiat, c'est-à-dire durant les quelques heures qui ont précédé la scène initiale (l'arrivée de Momo chez Gigi, la soirée au "Paradise", la nuit avec Marline, la première râlée essuyée par Momo), soit dans un passé plus lointain, qui remonte jusqu'à l'enfance de Momo et comprend tous les événements ayant précédé son départ pour Montréal (le dimanche avec Gigi dans le champ de maïs, le vol à Laurierville, la prison, etc.). Or ce passé, le lecteur n'est amené à en prendre connaissance qu'au fur et à mesure qu'il progresse dans sa lecture, par bribes ou fragments isolés, qui peu à peu finiront par s'organiser en un ensemble continu, mais non sans avoir suscité au préalable maintes interrogations et produit à travers l'œuvre une sorte de suspense permanent. Par exemple, l'image d'un certain dimanche d'été, ou celle d'une cellule de prison, traversent plusieurs fois les rêveries de Momo dans les premières scènes du livre. Or le lecteur, intrigué par ces allusions, dont il perçoit confusément l'importance cruciale pour la compréhension du personnage, n'apprendra que beaucoup plus tard, et petit à petit, de quoi il s'agit exactement.

André Major a trente-et-un ans. Il a déjà publié des romans et des nouvelles d'une valeur maintenant incontestée (surtout la *Chair de poule*, dont on attend impatientement la réédition.) Mais nulle part, me semble-t-il, on ne le sent en si pleine possession de ses moyens artistiques, ni doté d'une inspiration aussi originale et aussi abondante que dans ce roman, qui inaugure à mon avis une nouvelle période de sa carrière, et me fait croire que si l'auteur du *Cabochon* a joué un rôle de premier plan dans le roman québécois des années 60, celui de l'*Epouvantail* (et bientôt de l'*Epidémie*) laissera une marque décisive sur notre littérature des prochaines années. Donc, un écrivain qu'il faut continuer à suivre de très près.

François RICARD

1. Montréal, Editions du Jour, 1974, 229 pages, \$4.75.



La relation de Paul Lejeune Un sûr témoin de 1634

Le missionnaire, c'est le père Paul Lejeune, arrivé en Nouvelle-France en 1632 et qui demande à hiverner avec la cabane de Mestigoit en octobre 1633. L'Apostat et le Sourcier, Pastedechouan et Carigonan, sont les deux Montagnais qui partageront la vie du missionnaire pendant l'hiver 1633-1634. Pastedechouan, qui a vécu 5 ans en France où il a été baptisé, et son frère le sorcier seront pour le missionnaire les deux principaux obstacles à la réussite de sa "mission volante" de six mois.

qui nuisent au texte original de Lejeune, permettent aux Presses de l'Université de Montréal de nous présenter une œuvre d'une valeur littéraire certaine, un document d'époque qui continue à vivre. A noter que le livre se compose de deux outils précieux: un glossaire du vocabulaire fréquemment utilisé dans la relation et un index des noms propres cités, qui permet de lier l'information historique que rapporte Lejeune à l'Histoire de la Nouvelle-France.

Hélène BOUSQUET

"Le missionnaire, l'apostat, le sorcier." Relation de 1634 de Paul Lejeune, Edition critique par Guy Lafleche, P.U.M., 264 p.

C'est autour de ces personnages et des quelque 20 Montagnais de la cabane que se déroule le récit passionnant de la relation de 1634. En effet, le drame du missionnaire européen du XVIIe siècle battu sur le terrain par le Sorcier et l'Apostat qui ne lui dévoilent qu'avec résistance et parcimonie ce qu'il est venu apprendre est avant tout "un grand plaisir de lecture" comme nous le promet la riche introduction.

La relation de 1634 est également bien sûr, d'une valeur documentaire exceptionnelle. Tous les éléments biographiques, historiques, sociologiques, ethnologiques et linguistiques que découvre Lejeune lui permettent d'appuyer son récit sur des descriptions minutieuses: le travail et les conditions de travail de la société montagnaise, l'habitation et l'hygiène liées aux conditions de travail, elles-mêmes déterminées par les conditions climatiques; l'organisation socio-politique de la cabane à mi-chemin entre la famille où se hiérarchisent les chasseurs, les femmes, les enfants et les vieillards et la tribu lâchement structurée par les mœurs guerrières et la superstructure culturelle, la mythologie, les rituels, l'art artisanal et féminin et la langue.

Mais le grand mérite de l'édition critique de Guy Lafleche est de rendre agréable la lecture d'un texte écrit en 1634, sans pour autant en faire une traduction en langue moderne et sans enlever la saveur au texte d'un "jésuite qui écrit par ailleurs si majestueusement et si joliment mal". Le rafraîchissement de la graphie, la régularisation de l'orthographe, l'élimination des coquilles et de quelques éléments vétustes

STEVO
UN AUTEUR
À DÉCOUVRIR

Italo Svevo

La conscience de Zeno

une vie

gallimard

folio

Kerouac Les anges vagabonds

Nabokov Pnine

Bromfield La Colline aux Cypres

DES LIVRES QUI DONNENT ENVIE DE PARLER...

KUNDERA

la vie est ailleurs

gallimard

Bella Chagall

Lumières allumées

gallimard

3 LIVRES À NE PAS MANQUER

violette leduc

la chasse à l'amour

gallimard

La collection qui choisit bien ses livres.

MAX GALLO

le cortège des vainqueurs

506

ANITA LOOS

les hommes préfèrent les blondes

508

ROBERT HEINLEIN

une porte sur l'été

510

LE CORTÈGE DES VAINQUEURS

De 1917 à 1945, les amours, les joies, les peines d'un jeune Italien dans l'Europe en proie au fascisme puis à la guerre

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES

La vie romanesque d'une ravissante Américaine naïve et rouée dans l'Europe des années folles

UNE PORTE SUR L'ÉTÉ

Pour retrouver celle qui aimait, il lui suffisait de revenir 30 ans en arrière

sabbat et sortilèges

Poland Witkiewicz

307

l'île des morts

Qui avait bien pu ressusciter plusieurs ennemis défunts de Francis Sandow?

509

LA BOMBE P

7 milliards d'hommes en l'an 2000

510

en toutes lettres

Le tome III de "Mes mémoires" Lionel Groulx, premier ministre...

par Denis Vaugeois

"L'indépendance, pour un pays d'âge adulte, m'a toujours paru le premier des biens dans l'ordre politique", écrit Groulx dans ses *Mémoires* (tome III: 124). Il compare alors son attitude à l'endroit du Statut de Westminster (1931) à celle de son collègue historien de l'Université Laval, Thomas Chapais. Ce qui est bon pour le Canada peut-il l'être pour le Québec? Groulx s'est généralement défendu d'être indépendantiste québécois, du moins au sens où on l'entend aujourd'hui. Pourtant la portée d'un tel commentaire n'a guère pu lui échapper au moment de la rédaction de ses *Mémoires*. A moins que?

Parlant, avec une admiration évidente d'ailleurs, d'Armand Lavergne, il apporte indirectement des précisions: "Fédéraliste, il se prononcerait aujourd'hui, comme nous tous, pour l'Etat français compatible avec le Confédération" (199). Cette précision, Groulx l'apporte sciemment. Ses ouvrages, ses discours, ses propos ont si souvent fait référence à un "Etat français" qu'il sent le besoin, discrètement mais clairement, de préciser son option. Il était facile en effet d'interpréter différemment des déclarations comme celle-ci par exemple: "Je m'étais tellement flatté de l'espoir qu'un jour viendrait pourtant où un petit peuple, le nôtre, prendrait en mains, pour de bon, son destin".

UNIVERSITE DE PARIS - FACULTE DES LETTRES Année scolaire 1930-1931

M. l'abbé Lionel GROULX, Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, Agrégé à l'Université de Paris, fera, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, une série de cinq conférences sur:

L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA

(Des débuts de la colonie à nos jours)

Les conférences auront lieu à la Sorbonne, Salle Louis Liard, à 17 heures, aux dates suivantes:

- I. Mardi 20 Janvier 1931. — L'enseignement en Nouvelle-France au XVII^e et au XVIII^e siècles.
- II. Vendredi 23 Janvier 1931. — Au lendemain de la conquête anglaise: ruines et misères intellectuelles.
- III. Lundi 26 Janvier 1931. — L'assaut direct contre l'enseignement français.
- IV. Vendredi 30 Janvier 1931. — La défense de l'enseignement français.
- V. Mardi 3 Février 1931. — Les progrès de l'enseignement français dans la liberté. Son état présent.

Vis et Approuvé:
Le Recteur, Président de l'Université de Paris,
S. CHARLEY.

Le Directeur de la Faculté des Lettres,
H. DELACROIX.

C'est non sans fierté que Groulx évoque ses cours en Sorbonne en 1931. Malicieusement, il note pendant la traversée à bord du DE GRASSE: "Le personnel me paraît d'une politesse exquise: ce qui est bien de quelque mérite pour des Français". Comme quoi nos préjugés vis-à-vis des Français ne datent pas d'hier! Dans son tome III, Groulx évoque également un voyage à Rome et rappelle dans quelle ignorance du Canada français "ces personnages du Vatican" sont restés.

De retour d'Europe, il repart aussitôt pour la Louisiane. Dans de très belles pages, il raconte ce voyage et donne son appréciation de ce pays français au "destin manqué", "l'un de ces points du continent où s'est écrit le destin de l'Amérique du Nord". Il faut lire ses conclusions sur la "survivance française" en cette partie des Etats-Unis et sur l'attitude qui seule, à son avis, conviendrait pour "un gouvernement sage" (p. 166).

(Précisons qu'il commentait alors, après coup, la profonde déception que lui apporterait la victoire de Duplessis en 1936. Victoire remportée non seulement sur les libéraux, mais surtout sur des réformistes et des nationalistes de la trempe de Philippe Hamel, René Chaloult et Paul Gouin.)



En 1926, Groulx est professeur à l'Université de Montréal, au traitement de "\$300. ou \$600. au plus depuis 1920". Son enseignement en inquiète plusieurs. "Les hauts dignitaires de l'université" me proposent "un rajustement d'honoraires, rappelle-t-il, à la condition de m'engager sous ma signature:

- 1) à prêcher à mes étudiants la loyauté à la constitution du Canada;
- 2) à ne rien dire ni même écrire qui puisse blesser les légitimes susceptibilités de nos compatriotes anglo-canadiens". (p. 14)

De 1926 à 1939

Pour ceux qui ont bien étudié Groulx, — le professeur Maurice Séguin est de ceux-là, le prêtre-historien fut momentanément "séparatiste". C'était au début de son enseignement à l'Université de Montréal. Il était plutôt indépendantiste, sans trop s'en rendre compte, explique Séguin qui précise: de même que Bourassa, il croyait alors que le Canada ne tarderait pas à éclater.

Vers 1930, Groulx revient nettement à une position fédéraliste tandis que de jeunes intellectuels, groupés en partie dans le "Jeune Canada" reprennent la pensée de Jules-Paul Tardivel et la sienne des années '20 en s'affichant carrément séparatiste. C'est le cas de Paul Bouchard. C'est le cas aussi de Paul Simard qui déclare au Monument national en avril 1935: "Il faut acquiescer à tout prix notre indépendance intellectuelle, politique, économique. (...) Québec doit devenir au plus tôt un Etat libre dans lequel la nation canadienne-française sera absolument maîtresse de ses destinées".

Le tome III des *Mémoires* de Groulx couvre la période de 1926 à 1939. Au fur et à mesure qu'il avance, le mémorialiste se raconte

moins et devient de plus en plus le témoin averti de son époque. Pour plusieurs, ce tome sera le plus important des trois déjà parus.

En plus de rappeler, de façon fort intéressante, son voyage en Europe (1930-31), ses cours, ses ouvrages de cette époque, Groulx s'attarde avec bonheur à décrire la vague nationaliste qui donna naissance à l'Action libérale nationale, depuis les Jeunes patriotes, les Jeune Canada et l'Ecole sociale populaire. Plusieurs figures attachantes revivent sous sa plume.

La dimension politique

La naissance du Duplessisme est bien replacée dans son contexte. Groulx y va de ses propres souvenirs auxquels il joint des jugements de contemporains: André Laurendeau qui reconnaît en Duplessis "un grand travailleur... quand même d'une ignorance totale" (317); Mrg Albert Tessier, qui rédige actuellement ses propres souvenirs et qui dira de "l'homme d'Etat" qu'il lui a manqué une culture générale suffisamment approfondie" (310); surtout Philippe Hamel, impitoyable dans sa déception, qui confie à Groulx: "Vingt-quatre heures après la victoire de 1936, je constatais que j'avais mis à la tête de ma province, le politicien le plus fourbe qu'il m'avait encore été donné de rencontrer dans ma vie" (326).

Groulx rappelle longuement l'inquiétude de plusieurs devant sa scission de l'alliance Gouin-Duplessis, puis celle qui éloigne le nouveau premier ministre du trio de Québec: Grégoire, Hamel et Chaloult. C'est alors qu'il indique que les milieux nationalistes auraient songé à lui comme chef et éventuel premier ministre. Le Jour de J.C. Harvey dès son premier numéro du 16 septembre 1937, "titrait" sur six colonnes: **LIONEL GROULX, PREMIER MINISTRE.**

Par ailleurs, Groulx évoque à peine, dans ses *Mémoires*, la terrible crise économique. Il s'attache surtout à la dimension politique de cette période si pénible de notre histoire.

Numéro de mars en vente dans les kiosques et librairies

Maintenant



cheval ou bien donc joual ou bedon horse



\$1 numéro 134 mars 1974

MAINTENANT
2765, Côte
Ste Catherine
Montréal H3T 1B5
(514) 739-2758

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Je choisis un abonnement: ordinaire \$7 ☐
étudiant \$5 ☐
de soutien \$10 ☐

J'inclus la somme de

Nom: _____

Adresse: _____



Les livres de l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne sont en spécial cette fin de semaine aux librairies Sons et Lettres de Verdun et de Greenfield Park. Ce grand auteur, prix nobel de la littérature, saura sans doute vous émouvoir par l'un ou l'autre de ses récits. Heureusement la plupart des livres de Soljenitsyne sont publiés en format de poche. Tous les volumes de Soljenitsyne sont offerts avec 25% de réduction. L'une des librairies Sons et Lettres est située au 3904 (769-2321); l'autre au centre d'achats Greenfield Park dans la section Le Château (672-4222).

la petite LIBRAIRIE qui cômble l'homme nouveau, le BIBLIOVORE, vous invite à DÉVORER ses plats de RÉSISTANCE et ses desserts QUÉBÉCOIS. venez bouquiner LIBREMENT.



1270 est, rue fleury,
montréal, québec,
H2C 1R1

tél.: 387-6441

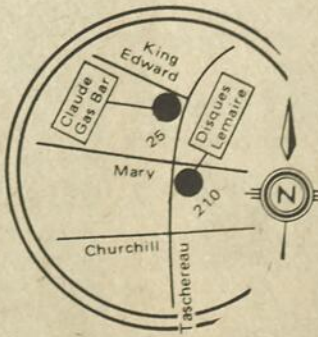
LES DISQUES LEMAIRE Ltée



- DISQUES
- CASSETTES
- RADIOS
- POSTERS
- TOURNE-DISQUE
- INST. DE MUSIQUE

BIENVENUE
671-5292

210 Boul. Taschereau
Greenfield Park (Pres de Woodhouse)



Apportez l'annonce et obtenez 25% sur disques long jeu, 20% sur cassettes et 20% sur systèmes de son. Jusqu'au 9 mars 1974 (incl.)

Vient de paraître

Les
classes
sociales
au Cegep

par
Claude Escande

\$3.00

LES CLASSES SOCIALES AU CEGEP

La réforme de l'éducation a-t-elle libéré l'école?

aux Editions Parti Pris
B.P. 149, Bureau "N", Montréal

**parti
pris**

En vente partout

les feux de la rampe

Le 8 mars, au TNM, "La Charge de l'original épormyable"

Claude Gauvreau ou l'expérience concentrationnaire du quotidien

Gauvreau ne propose pas un théâtre "facile"; excessif, violent exacerbé, il contre toute tentative de diversion et plus encore, de "divertissement". Entier, cruellement authentique, son univers dramatique court le risque salutaire de la rupture, de ce "retour au tragique" que le drame avait pour ainsi dire évincé dans la pratique historique de l'écriture dramatique...

LA CHARGE DE L'ORIGINAL ÉPORMYABLE sera à l'affiche, dès le 8 mars, au Théâtre du Nouveau Monde, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ronfard qui s'est entouré d'une jeune équipe de comédiens: Gilles Renaud (Mycroft Mixeudem), Hann Masson, Muriel Dutil, Michèle Magny, Jean-Pierre Bergeron, Jean-Guy Viau et Robert Gravel.

En mai 1970, l'œuvre avait déjà été portée à la scène, dans une mise en scène de Rodrig Mathieu, au Gesù, mais j'apathie du public et des difficultés au sein de la jeune troupe mirent prématurément fin aux représentations.

Dans le sillage des ORANGES SONT VERTES, LA CHARGE... impose une lecture aigüe de l'Homme occidental, traqué dans son désir de liberté, bafoué dans son désir tout court. Mycroft Mixeudem devient la proie facile, parce qu'"innocent", d'un complot d'êtres mesquins, vides et vaniteux; ceux-là même qui voudraient conduire le héros à son asservissement social, étouffant et normatif, pour ensuite le détruire, ceux-là vivent la conscience tranquille d'avoir évacué un poison... Mais les tortionnaires, une fois leur sale besogne exécutée, sont pris au piège du cadavre "grazévisseux" (Ducharme), car sans liberté, il n'y a plus d'issue.

Moins hermétique que LES ORANGES..., LA CHARGE DE L'ORIGINAL ÉPORMYABLE appelle une attention préalable, non pas tant pour élucider l'action que pour donner suite à un cri largement collectif, en dépit de son apparente singularité. Dans cette perspective, j'ai rencontré Jean-Pierre Ronfard et vous livre ici notre entretien. De plus, il a paru obligatoire, dans l'indigence où l'on est de lire le texte inédit de Gauvreau, d'en publier au moins quelques traces.

Réflexions d'un dramaturge débutant

"Une civilisation exemplaire m'en semble une qui permettrait à une infinité d'unicités sans précédent et sans équivalent de naître et de proliférer."

"Pour moi, il ne s'agit pas de prolétariser le monde entier, mais d'abolir le prolétariat."

"(...) il me faut bien spécifier que je résiste de toutes mes forces au complexe tentant du colonisé qui, pour défendre une langue (très réellement menacée par un impérialisme envahissant) est porté à la sclérose pour la rendre plus coriace (ce qui, au contraire, catastrophiquement, est un moyen sûr de lui interdire la possibilité créatrice).

"La vie quotidienne se vit: la vivre ne devrait-elle pas suffire à n'importe qui? Pourquoi le rabâchage incontinent de l'archiconnu, de l'archi-vécu, à la place de la révélation d'une unicité précieuse inconnaissable ailleurs?"

"Tous ceux qui maintiennent une attitude morale de censure et tous ceux qui exercent en pratique une censure, à partir du concept de honte inhérent à la sexualité, ne sont certainement ni des démocrates ni des vertueux; ce sont des obscurantistes dégénérés, ce sont des mercenaires de la superstition en putréfaction, ce sont les instruments acéphales du totalitarisme moral avilissant, ce sont des inquisiteurs fourbes et abêtis, ce sont des malfaiteurs."

(texte théorique de Claude Gauvreau, écrit pour la création de LA CHARGE DE L'ORIGINAL ÉPORMYABLE, en mai 1970.)

(texte théorique de Claude Gauvreau, écrit pour la création de La charge de l'original épormyable, en mai 1970.)

Inédit La Charge de l'original épormyable

Au cours d'un repas, à l'acte II, les "amis" de Mycroft Mixeudem, personnage central de la pièce, poussent celui-ci à différentes expériences d'introspection au moyen de "liques" qu'on lui fait boire à son insu pour l'examiner à loisir et mieux le garder sous contrôle. Mais l'expérience sur Mycroft ne se passe pas comme le souhaiteraient ses inquisiteurs...

LONTIL-DEPAREY. - Mettons donc le sujet sur le gagne-pain.

LAURA PA. - Mycroft, pour vivre il faut gagner de l'argent.

(Mycroft Mixeudem fait signe que oui.)

LAURA PA. - Avant de venir ici, comment t'en tirais-tu avec la question du gagne-pain?

(Mycroft Mixeudem mime un chameau qui, peu à peu, se transforme en éléphant.)

LAURA PA. - Que fait-il?

BECKET-BOBO. - Il répond par gestes, apparemment.

LAURA PA. - Pourquoi?

LONTIL-DEPAREY. - N'est-ce pas normal qu'à ce moment-ci du repas, il en vienne à l'expression symbolique?

MARIE-JEANNE COMMODE. - Il ne peut plus parler?

BECKET-BOBO. - Nous allons voir.

LAURA PA. - Mycroft, est-ce que c'était difficile pour toi de gagner de l'argent?

"Mycroft Mixeudem mime un motocycliste, puis une jeune fille qui fait de l'auto-stop, puis le motocycliste, puis la jeune fille, puis le motocycliste qui stoppe, puis la jeune fille qui monte sur la motocyclette; puis, un deuxième motocycliste dont l'expression faciale hargneuse est effrayante.)

LAURA PA. - Qu'est-ce que la réponse veut dire?

BECKET-BOBO. - Il faudrait examiner la question plus à fond.

LAURA PA. - S'il répond et que nous ne comprenons pas la réponse, c'est comme s'il ne répondait pas.

MARIE-JEANNE COMMODE. - Oui. Mais peut-être que la réponse que nous cherchons, nous, se trouve dans cette perpétuité de l'énigme.

LAURA PA. - Que veux-tu dire?

MARIE-JEANNE COMMODE. - S'il est prisonnier de l'énigme, s'il ne peut répondre que par énigmes, n'est-ce pas l'indice décisif que nous cherchons?

LONTIL-DEPAREY. - Continuations. J'ai l'impression que ça avance.

LAURA PA. - Mycroft, as-tu déjà été capable de gagner de l'argent régulièrement?

(Mycroft Mixeudem mime les gestes d'une danseuse turque, puis ce qu'il croit être une batteuse.)

LAURA PA. - Je ne comprends pas. Comment peux-tu dire que ça avance? Ce qu'il répond est impénétrable.

LONTIL-DEPAREY. - Impénétrable, mais amusant en tout cas.

MARIE-JEANNE COMMODE. - Si ça avance.

LAURA PA. - En quoi?

MARIE-JEANNE COMMODE. - Le silence.

LAURA PA. - Tout à l'heure, il parlait surabondamment.

LAURA PA. - p En quoi?

MARIE-JEANNE COMMODE. - Le silence.

LAURA PA. - Tout à l'heure, il parlait surabondamment.

MARIE-JEANNE COMMODE. - Nous l'avions stimulé.

LAURA PA. - Et maintenant?

Ses réactions ne sont-elles pas déterminées elles aussi? de la même façon?

MARIE-JEANNE COMMODE. - Si pourtant c'était là sa vraie nature... si nous lui avions permis d'être lui-même...

LAURA PA. - Tu crois?

MARIE-JEANNE COMMODE. - La statique...

N'as-tu pas remarqué en quoi, tout compte fait, la vie de Mixeudem est profondément statique?

LAURA PA. - Il bouge. Il fait des gestes.

MARIE-JEANNE COMMODE. - Il fait des gestes, mais sans changer de place.

LAURA PA. - Et alors?

MARIE-JEANNE COMMODE. - Le statisme. Le silence.

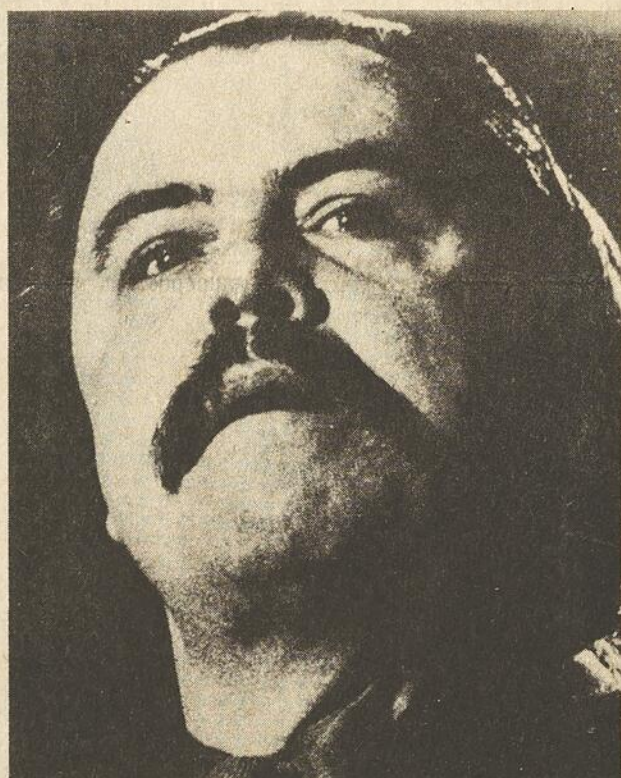
LAURA PA. - La schizophrénie...

BECKET-BOBO. - Continuations.

LAURA PA. - Tu as déjà gagné de l'argent, Mycroft, nous le savons. En quelle circonstance l'as-tu fait pour la première fois?

(Mycroft Mixeudem mime deux époux qui se chamaillent, puis l'époux qui arrache complètement la robe de l'épouse, puis l'épouse qui casse un verre sur la tête de l'époux, puis la réaction finale de l'époux.)

LAURA PA. - Mycroft, n'y a-t-il pas quelques souvenirs dont tu pourrais te souvenir? Parle-nous de ta vie d'autrefois.



Claude Gauvreau

M. MIXEUEDEM. - Des souvenirs... C'est curieux: juste en ce moment, des reminiscences de fragments vécus tourbillonnent dans ma tête...

LAURA PA. - Vas-y. Ne te retiens pas.

LONTIL-DEPAREY. - Il vaut mieux l'autoriser, ici.

BECKET-BOBO. - En effet.

MARIE-JEANNE COMMODE. - Il est hystérique.

LAURA PAS. - C'est un hystérique.

M. MIXEUEDEM. - C'est malgré moi. On me coupe du monde. C'est malgré moi. On me fait un procès. Des moralisateurs insincères se reconnaissent le droit de me juger. Des conformistes drapés me jugent, profitant de ma léthargie. Procuste m'a jugé, m'a condamné. Procuste inquisiteur. Procuste vaniteux et impotent et suiveur et sournoisement envieux. Le jugement de celui qui ne sait pas faire et qui ne sait qu'empêcher l'autre de faire! Celui qu'on déprime et qui déprime. Procuste empereur! Les ongles ont inscrit sur ma face le signe du mépris, sillons du pouilleux-purulent! Mais il y a des dentelles roses. Il y a la paix de ces jambes souples qui ne refusent pas de s'entr'ouvrir. Courroucé! le vaincu est courroucé! On l'a frappé dans sa poignée de chair sensible. Le dogme montre les dents: il est un chat-chien qui fait pleuvoir du crachet. Et pendant ce temps, les travailleurs marchent calmement. Le labeur abouti tisse un couvercle sur l'univers existant. Les amoureux, main dans la main, se noient dans la pelure nacrée d'une lumière. Je suis innocent. Je ne reconnais pas

Critique

Entre une bière et un joint...

Organisation de: La complainte de Fleurdelysée Fortin; création collective de France Trudeau (Fleurdelysée), Pierre MacDuff (Jos Fortin), Francis Monmart (Ti-Lou Tremblay), Christiane Bertrand (meneur de Jeu) et Guy Corneau (Musicien).

On connaît l'influence de la musique pop sur les récentes générations: échappatoire, "drogue" et signe de ralliement, elle a mobilisé et mobilise encore des foules fanatiques et colorées... La complainte de Fleurdelysée Fortin voudrait rejoindre cette même jeunesse, d'abord; au demeurant, jeunesse mythique et mystifiée, dont notre dramaturgie n'a que très peu parlé jusqu'ici, préoccupée avant tout par les phantasmes et les tabous des aînés.

Formellement, cette nouvelle création collective s'appuie sur une partition musicale (chanson et commentaires) ou plutôt sur une rythmique qui s'emploie à orchestrer efficacement cris et crises, souffles et plaintes. Mais il ne s'agit pas que de musique, il y a jeu.

Jean-Pierre Ronfard: "Une des pièces les plus étonnantes du théâtre moderne"

Jean-Pierre Ronfard, après avoir monté "Les Oranges sont vertes", pourquoi présentez-vous maintenant "La Charge de l'original épormyable"?

Jean-Pierre Ronfard. - Je dois dire que la première fois que j'ai lu Les Oranges..., j'ai lu également, presque le même jour, La Charge... que je ne connaissais pas; lors de sa création au Gesù, je m'étais présenté le cinquième soir... et c'était déjà fini! Tout de suite, à la lecture, j'avais été très impressionné par cette pièce.

Pour vous, il y a une sorte d'urgence de revenir, à moins de deux ans d'intervalle, avec un autre Gauvreau?

J.-P.-R. - Oui, je crois. Ma rencontre avec l'œuvre de Gauvreau, est pour moi, une chose importante.

Mis à part ces deux pièces d'envergure, il n'existe pas d'autres textes dramatiques aussi longs...

J.-P.-R. - Il y a une autre pièce qui a pour titre L'Asile de la Pureté, de la même taille. En plus, il y a les pièces plus courtes dont j'ai d'ailleurs fait un spectacle à Québec, au Conservatoire.

Les courtes pièces sont-elles aussi agressives?

J.-P.-R. - Ah oui... Il y a une très belle pièce qui a déjà été jouée par une troupe d'amateurs à Ottawa, il y a peu de temps, ça s'intitule Au cœur des guenouilles.

Cette pièce accompagnait "Refus Global", je crois?

J.-P.-R. - C'est ça. Et puis, j'ai monté Bien-Être aussi, pièce merveilleuse, non seulement poétique, mais aussi très dramatique, qui marche très bien.

L'écriture de "La Charge..." remonte-t-elle à avant ou après "Les Oranges..."?

J.-P.-R. - Les Oranges... ont été écrites pendant une longue période: Gauvreau m'a dit qu'il avait commencé à l'écrire vers 1958 et l'avait finie en 1970: La Charge... a été écrite à l'intérieur de cette période: je pense que le premier jet des Oranges... est antérieur à la fin de l'écriture de "La Charge"...

En quoi "La Charge..." est-elle différente des "Oranges..."? J.-P.-R. - La Charge... est une pièce passionnante, peut-être plus dramatique que Les Oranges..., c'est-à-dire que le "dessin" monte, monte tandis que dans Les Oranges..., il y a de grandes parties lyriques qui sont très

belles...mais moins dramatiques. Dans La Charge..., il y a une espèce de tension dramatique qui s'installe au début de la pièce puis qui ne lâche plus. Pour moi, c'est une des pièces les plus étonnantes de la littérature dramatique moderne.

Qu'est-ce que cet "original épormyable"?

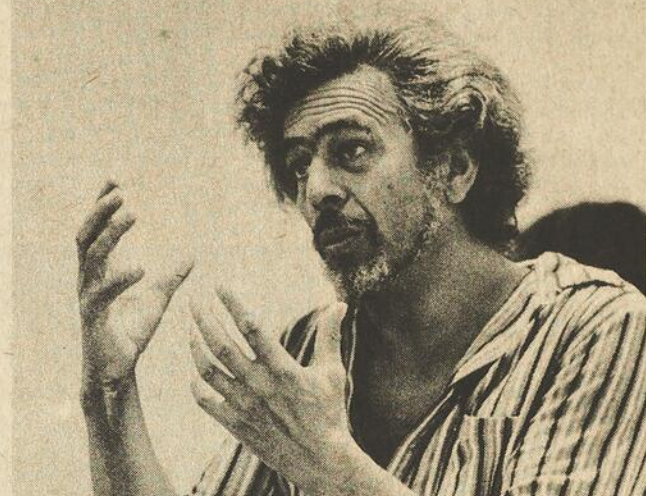
J.-P.-R. - C'est le héros de la pièce, Mycroft Mixeudem, qui donne des coups de tête plutôt que des coups d'épaule, parce que c'est son style, et qui, pris dans un faisceau de contraintes, fonce dans les obstacles qu'il rencontre, c'est-à-dire les

qu'est-ce que ces passages de porteur d'eau veulent signifier?

J.-P.-R. - C'est le genre d'activité physique que l'on donne aux gens dont on dit qu'ils ont des troubles psychiques; rappelons-nous la réflexion un peu bête que l'on a souvent lorsque quelqu'un traverse une dépression nerveuse, on dit: "Fais de la gymnastique...marche à pied, etc." C'est ce qu'on impose à Mycroft.

Une manière de dérivation physique...

J.-P.-R. - Dérivation



Jean-Pierre Ronfard

portes que l'on dresse devant lui, à chaque fois qu'il croit entendre la voix de quelqu'un qui l'appelle au secours: il ne peut pas résister à un appel au secours qui vient de derrière les portes.

Peut-on faire une équation entre Gauvreau et l'"original" de la pièce?

J.-P.-R. - Je crois que Gauvreau n'a jamais écrit, comme les grands auteurs d'ailleurs, que sa vie, ce qu'il est, sa position au milieu du monde. Alors, bien sûr, je crois qu'il a beaucoup versé de ses propres expériences, de ses propres sentiments dans le cœur et la chair de son héros; seulement, dire que le héros représente Gauvreau serait une exagération.

L'aspect autobiographique est là, mais...

J.-P.-R. - Gauvreau a écrit des personnages à partir de son expérience humaine et il est certain qu'il y a des traits de gens qu'il a connus que l'on retrouve dans ses pièces, mais sans pouvoir affirmer que lui ou un tel est représenté par tel personnage...

Mycroft Mixeudem passe quelquefois sur scène en tenant deux seaux d'eau;

physique qui ne supprime jamais aucun problème, d'ailleurs!

On veut "occuper", Mycroft à une activité sans grande signification?

J.-P.-R. - C'est ça.

Peut-on parler d'un complot autour de Mycroft?

J.-P.-R. - Oui, c'est le complot des gens bien pensants qui disent toujours travailler pour le bien, pour le plus grand bonheur de ceux sur qui ils veulent garder la main. C'est le pouvoir qui travaille toujours pour le "bien" des personnes opprimées... Les gens qui tournent autour de Mycroft ont toujours cette garantie morale qui les convainc de travailler pour le bonheur de Mycroft; en réalité, à la force de lui vouloir du bien, ils finissent par le tuer! Ce qu'il y a d'intéressant du point de vue dramatique et psychologique, c'est l'idée qu'à la force de vouloir mettre des étiquettes aux gens, à la force de vouloir les définir, on les fait passer à travers des expériences qui les tuent, ça, c'est, je crois, l'idée très claire qui ressort de la pièce.

Dans "Les Oranges...", on peut dire que Gauvreau s'attaquait là à une sorte de morale étroite, castrante, qui

était davantage religieuse; dans "La Charge..." n'est-ce pas plutôt une certaine psychiatrie que Gauvreau "charge"?

J.-P.-R. - Oui évidemment... seulement Gauvreau est un grand poète: ça n'est pas que la psychiatrie qui est visée, ce sont tous ceux qui se posent en bien-faiteurs des individus au nom ou d'une certaine science, ou d'une certaine croyance, ou d'une certaine morale, ou d'un certain ordre social qui finalement excluent totalement ceux que l'on peut appeler les déviants. Bien sûr, les images qui nous frappent le plus sont celles qui sont empruntées au domaine de la psychiatrie, mais je pense que ça dépasse ce niveau.

Le texte est assez long, le jouez-vous intégralement?

J.-P.-R. - Presqu'intégralement. Il y a eu quelques allègements qui ont été faits à la fin de la deuxième partie et dans le cœur de la troisième partie; ce sont des allègements à l'intérieur de scènes et il n'y a pas eu de scènes coupées. Par exemple, au début du troisième acte, l'un des complots de la pièce s'organise sous nos yeux et alors, on explique ce qui va se passer, puis ensuite on le répète, avant de le faire une troisième fois: nous avons gardé les trois étapes, simplement, il y a des explications qui sont écourtées. La pièce telle qu'elle sera jouée va durer deux heures et demie, trois heures avec entracte après le second acte.

Quand Gauvreau fait dire à Mycroft, à l'acte II, que "les lois se dissolvent dans le plaisir qui est seul légitime", ne place-t-il pas le désir/plaisir au centre de ses préoccupations?

J.-P.-R. - Il y a toujours chez Gauvreau une revendication du désir libéré; pour moi, la pièce est une immense revendication de la liberté, à tous les niveaux. Le magnifique monologue final donne un sens à cette liberté que réclame Mycroft: "La liberté naîtra, corps adulte accouché par l'infiniment petit ptiéné".

A l'acte II toujours, au cours d'une pénible séance d'introspection, Mycroft répond aux questions de ses inquisiteurs sur son gagne-pain par des mimes: est-ce là une réponse ou une anti-réponse?

J.-P.-R. - Ce sont des réponses qui se veulent énigmatiques: lorsque l'on pose la question du gagne-pain à un poète, il sent bien que c'est le point délicat de son armure et il répond ironiquement en disant: "Trouvez l'énigme vous-même!". C'est un petit coup de danse sur place qui est plaisant et grave à la fois; Gauvreau s'est heurté toute sa vie à ce problème du gagne-pain: c'est un écrivain qui, comme on dit, a vécu de sa plume, mais il a mal vécu. Gauvreau a très peu travaillé en dehors de l'écriture proprement dite.

Le dénouement de "La Charge..." laisse les complotiers avec un cadavre compromettant sur les bras...

J.-P.-R. - Ils ne savent plus s'en débarrasser... Commence alors une sinistre procession funéraire avec le cadavre de Mycroft. Il reste donc la crainte de laisser pourrir ce personnage qui, malgré toutes ses difficultés et son caractère déviant, avait apporté la liberté. Le cadavre de la liberté, c'est très lourd à supporter! C'est une fin assez spectaculaire; par le rythme d'écriture de Gauvreau, presque tous les actes conduisent à un climax final. Le dénouement de La Charge... amène le seul moment vraiment "spectaculaire": le reste de la pièce est assez serré et même, presque fermé. Ce n'est pas une pièce ouverte au public, sauf à la fin où elle éclate; on sort de la scène pour arriver ailleurs...

Gilbert David

présence du cinéma

Jean-Pierre Tadros

Le théâtre à la rescousse du cinéma?

Le hasard fait décidément bien les choses. Après avoir laissé végéter dans quelque oubliette un film comme "Montréal Blues", voilà qu'on le sort le même jour que "Il était une fois dans l'Est...". Or, ces deux films ont quelque chose au moins en commun: c'est qu'ils sont largement tributaires du monde du théâtre. En ce qui concerne "Montréal Blues" ce n'est ni plus ni moins qu'une "création collective du Grand Cirque Ordinaire" comme nous l'apprend le générique du film. Alors que "Il était une fois dans l'Est..." est non seulement réalisé par un metteur en scène de théâtre, André Brassard, mais porte à l'écran, de surcroît, "l'univers de Michel Tremblay".

En une période où le cinéma de fiction québécois cherche, une fois de plus, sa voie, cette coïncidence ne peut manquer de retenir notre attention. Car elle n'est pas aussi fortuite que cela, et révèle une tentation qui se fera sûrement de plus en plus grande: celle d'utiliser le théâtre à la rescousse du cinéma.

C'est le long métrage de Brassard qui retient tout d'abord notre attention.

Le film surprend. Car c'est de surprise qu'il faut tout d'abord parler devant ce film percutant qu'est "Il était une fois dans l'Est...". Mais s'il finit par décevoir le spectateur, dites-vous bien que c'est parce que ce film film fascine et déçoit tout à la fois.

Ce premier long métrage de Brassard a un pouvoir de séduction indéniable. Mais c'est de cette séduction propre aux personnages et à l'univers de Tremblay qu'il s'agit ici: séduction trouble, faite d'éléments contradictoires. Si le film déçoit, cependant, c'est parce que le réalisateur, malgré une évidente maîtrise dans la direction des comédiens et dans la mise en scène, n'a pas su aller jusqu'au bout de ses possibilités. On sent bien vite, d'autre part, que Brassard s'est laissé dominer par cet univers multiforme, qu'il a d'ailleurs maladroitement multiplié comme par plaisir.

Que "Il était une fois dans l'Est..." apparaisse alors comme un collage pas toujours habile, ne saurait étonner. Il y en aurait d'ailleurs long à dire sur la construction dramatique de ce film. Les références sont cependant suffisamment évidentes pour qu'on n'ait pas besoin de s'y arrêter outre mesure. Chacune d'elles se coiffe du reste d'un

nom précis, c'est-à-dire du titre d'une pièce de Tremblay, soit "Les Belles-sœurs", "Hosanna", "A toi pour toujours, ta Marie-Lou", "En pièces détachées", "La duchesse de Langeais", ... Tout y est des waitress aux guidounes.

Sans vouloir faire de jeu de mots, "Il était une fois dans l'Est..." reste un film "en pièces détachées". Or, ce qui est possible au théâtre (ou, à la limite, à la télévision) ne l'est pas forcément au cinéma. Et le film se ressent de cette façon cavalière que le réalisateur a de jouer constamment avec la continuité dramatique.

On a en fait la désagréable impression que les auteurs se sont amusés à en rajouter continuellement, poussant ainsi l'audace jusqu'à insérer des intermèdes. Et cela, sans arriver à enrichir l'univers de Tremblay! En fait, on n'en connaît pas plus de cet univers, à la fin, que ce que le théâtre nous avait déjà apporté. La caméra n'arrive pas à nous en dévoiler plus. Elle semble étrangement confinée à l'univers théâtral. On le sent: on le voit; et on ne s'en console pas.

On vient de soulever le problème des intermèdes. Certes, on devine que Brassard ait voulu, par ce biais, intercaler des moments de réel bonheur dans un univers passablement sombre.

L'ennui, c'est que ça ne fonctionne pas. De la même manière, on peut également s'interroger sur l'intrusion de la duchesse de Langeais dans cet univers déjà passablement surchargé. Cela nous donne un morceau de bravoure de la part de Claude Gai, mais ensuite? Et cette fin tragique de la jeune Lise Paquette, qui peut à la rigueur s'expliquer à l'intérieur de l'oeuvre de Michel Tremblay, mais que rien ne prépare dans le film de Brassard! Et le drame d'Hosanna qui prend tout à coup tellement de place et qui est si mal amené, parce que le film avait bifurqué dans toutes les directions avant de culminer dans ce fameux "party" qui reste le clou du film.

Et puisque l'on parle du "party" autant en profiter pour souligner tout de suite les limites "cinématographiques" du film de Brassard. Voilà donc une séquence absolument admirable avec son flot de Cléopâtre et une Sandra captivante. Voilà donc la séquence fellinienne par excellence. Or, qu'est-ce qui se passe? La caméra est là qui assiste, froide, au spectacle. Il n'y a pas qu'Hosanna à s'être fait jouer un tour!

Mais je ne voudrais pas paraître totalement négatif. Si les critiques peuvent sembler dures, c'est que "Il était

une fois dans l'Est..." est d'une rare limpidité. Il ne se dérobe pas derrière de faux-fuyant. Non. Il va tout au contraire au bout de ses parti-pris, se dévoilant totalement au passage, invitant ainsi la critique. Et les louanges.

Car malgré toutes les réserves que l'on peut formuler à son endroit, le film ne manque pas de qualité. En tout premier lieu, il faut naturellement parler de la direction de comédiens et de ces interprétations absolument merveilleuses que nous donnent Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Frédérique Collin, Manda Parent (nouvelle venue dans l'univers de Tremblay), et toute la gang à Brassard. Il faut saluer avec admiration la surprenante transformation d'Amulette Garneau en Bede-lièvre. Tout un monde, donc, qui évolue avec conviction dans un univers dur, froid et implacable. Et c'est lui, finalement, ce monde-là, qui accroche. Et cela ne tient pas à son petit côté sensationnel (je pense aux travestis), mais bien au caractère profondément humain du drame qui se déroule sous nos yeux.

André Brassard révèle avec ce film, et après son court métrage "Françoise Durocher, Waitress", de réels talents de réalisateur. Il ne lui reste plus qu'à se débarrasser maintenant de sa vision théâtrale pour nous donner des films totalement accomplis.

Non, ce n'est pas par le théâtre que l'on sauvera le cinéma.



Un témoignage de vie

"Montréal Blues", qui inaugurerait la saison 72-73 de la Cinéma-thèque québécoise, aura ainsi eu son avant-première un an et demi avant sa sortie commerciale. Ainsi va le cinéma québécois. Mais Pascal Gélinas, son réalisateur, apparemment imbu de cette sagesse toute indienne qu'il a dû rapporter d'un périple d'un an autour du monde qu'il vient juste de compléter, ne s'en formalise pas. Pour lui, l'important était évidemment que le film sorte. Et le film est effectivement sorti hier soir, au cinéma St-Denis, à minuit. Et il continuera à être présenté les vendredis et samedis soirs, à minuit.

Cela semble être, en effet, la seule voie qui reste ouverte aux films des jeunes cinéastes québécois. Peut-être découvrirait-on que c'est aussi la meilleure. En attendant, on tente l'expérience, et tout le monde semble satisfait.

Une chose est aussi certaine: c'est qu'en prenant aujourd'hui l'affiche, "Montréal Blues" fait remuer pas mal de vieux souvenirs à pas mal de monde. Car c'est durant l'été 1971 que le film a été tourné avec la troupe du Grand cirque ordinaire. C'était, à l'époque, l'un des premiers films (le troisième, très exactement, après "Bulldozer" et "La vie rêvée") à bénéficier du programme des films à petit budget de la SDICC destiné aux jeunes cinéastes. Fort d'une subvention de \$80.000, le film allait être tourné en Super 16, couleur, son direct. Par la suite, il sera soufflé — non sans problèmes — en 35.

Mais "Montréal Blues" est né principalement de la rencontre d'un cinéaste et d'une troupe de théâtre. Car cinéaste, Pascal Gélinas l'est assurément, même si c'est là son premier long métrage, et même si l'a des antécédents du côté du théâtre. Pour ce qui est du cinéma, tout a commencé avec un film amateur 8mm qu'il réalise parce qu'un de ses amis ressemblait étrangement à Franz Schubert. Le film allait remporter suffisamment de prix pour que Pascal Gélinas — pourtant le fils de Gratien — décide de quitter l'École nationale de théâtre du Canada.

C'est alors que commence son aventure cinématographique proprement dite. Tout d'abord chez SGC, c'est-à-dire sous la férule d'Arthur Lamothe. C'est ce dernier, m'avouera Pascal Gélinas, qui lui aura appris le métier. Il est d'abord assistant-monteur, puis monteur, et enfin il passe à la réalisation où il tourne surtout des "Actualités québécoises" et des films de commande. Et puis un jour, un peu par hasard, poussé par les événements mais non pas dépassé par eux, il co-réalise avec Pierre Harel un film qui deviendra vite célèbre: "Taire des hommes". Célèbre parce que c'est non seulement le seul document sur la manifestation du 24 juin 1967 et la répression policière, mais aussi parce qu'il se révèle être l'un des premiers films québécois à orientation nettement politique.

Et c'est ensuite le grand saut, le grand défi: "Montréal Blues", qui produisent les Ateliers du cinéma québécois. Je parlais tantôt de "rencontre" avec le Grand cirque ordinaire. En fait, une longue amitié liait Pascal Gélinas aux membres de la troupe. Et c'est de cette amitié que devait précisément naître cette surprenante complicité qui est à la base de ce premier long métrage.

Jean-Pierre Tadros

"A qui appartient ce gage?" Les limites du cinéma-témoignage

Faisons la part des choses et commençons par remercier la Soirée du Hockey de faire ainsi relâcher certains mercredis (voilà que je commence à me faire des ennemis!). Admirez, ensuite Radio-Canada d'avoir osé programmer à une telle heure de pointe (à 9h30 en fait) des films produits ici: plus précisément des films de la série "En tant que femmes" de l'ONF, comme ce fut le cas mercredi soir pour "A qui appartient ce gage?", et comme ce le fut précédemment pour "J'me marie, j'me marie pas" de Mireille Dansereau et "Souris, tu m'inquiètes" d'Almée Danis.

Demander à des femmes de faire des films sur des femmes et traitant de la Femme québécoise pour paraître, à certains, fort chauviniste; il n'en demeure que cette approche reste fondamentalement importante. J'irai même plus loin et je dirai qu'elle m'apparaît absolument nécessaire, tant il est primordial que certaines choses soient dites: et

le plus tôt sera le mieux. L'ennui, naturellement, c'est que de tels films ne vont pas très loin. Certes, on dévoile ainsi une situation que, consciemment ou inconsciemment, on tente de camoufler. Mais ce ne sont finalement que des oeuvres de constater qui s'accrochent principalement aux témoignages recueillis — à l'exception de "Souris, tu m'inquiètes" qui est une oeuvre de fiction — et restent donc tributaires de la valeur de ces témoignages.

Le danger d'une telle méthode était particulièrement évident dans "J'me marie, j'me marie pas", où la réalisatrice avait recueilli les témoignages de quatre jeunes femmes. Indépendamment de la qualité des interviews, l'univers restitué par ce film se révélait étrangement restreint. Le segment de la population représenté par ces quatre femmes était on ne peut plus particulier. Une peintre, une journaliste, une traductrice, une cinéaste: quatre femmes jeunes, belles, intégrées chacune

dans des milieux bien bourgeois et où le problème de la "libération" se pose en des termes bien précis. L'échantillonnage n'avait rien de très représentatif de la Femme québécoise. Où était donc la petite ouvrière du textile? Pourquoi n'est-on pas allé lui demander ce qu'elle pensait du mariage? Son discours aurait été peut-être moins articulé, mais il méritait d'être entendu. En fait, c'est là un film qui s'adressait avant tout au public du 2: j'aurais donc bien aimé avoir les réactions du public du canal 10. Ceci dit, le film ne manquait pas de qualité et pouvait parler à bien des femmes comme en témoignent d'ailleurs les réactions recueillies à l'issue de la projection.

Avec "A qui appartient ce gage?", les réalisatrices, Jeanne Morazain et Susan Gibbard, évitent heureusement de tomber dans le même piège. L'éventail des gens interrogés est plus vaste. A côté de jeunes intellectuelles du Carré St-Louis, on trouvera des femmes de l'Est de Montréal (milieu ouvrier) et d'autres de St-Henri (milieu défavorisé). On déborde donc ici du cadre étroit des gens que l'on connaît, des gens qui nous sont proches pour aller écouter des femmes d'autres milieux. C'est déjà beaucoup.

Mais, si donc l'approche des cinéastes m'apparaît

dans ce film nettement plus juste, il reste que nous touchons ici, une fois de plus, aux limites de ce cinéma de témoignages. Au départ, en effet, on a voulu faire un film sur les problèmes que posent les garderies, ou plutôt l'absence de garderies. Statistiques à l'appui, on révèle l'état déplorable dans lequel on se trouve au Québec, en matière de garderies. Les quelques rares qui existent sont loin de suffire naturellement à la demande. Quelles sont les réactions des mères de famille? Chacune se situera donc par rapport à ce problème: on évoquera même une expérience-pilote. Mais finalement, chose étrange mais significative, on va bien vite délaissé le problème proprement dit des garderies et la conversation bifurque pour dire tout simplement l'étouffement de ces femmes face à une situation sans issue. C'est aux femmes qu'incombe le fardeau des enfants, et elles aimeraient bien le partager, mieux, s'en défaire, mais comment? On aboutit alors à un cul-de-sac, et ce qui est intéressant c'est que, finalement, c'est le même cul-de-sac que disent les jeunes femmes du Carré St-Louis et celles de St-Henri. Mais le film, lui aussi, se trouve tout à coup sans issue: que faire de ces témoignages? Que faire de cette angoisse maternelle?

Les réalisatrices ont alors demandé aux jeunes fem-

LE QUÉBEC LITTÉRAIRE

172 pages
Numéro spécial
consacré
à
GÉRARD BESSETTE
\$3.00

BULLETIN
D'ABONNEMENT

(le numéro \$3.00)

NOM

ADRESSE

Les chèques ou mandats sont établis à l'ordre de Guérin éditeur limitée.

LE QUÉBEC LITTÉRAIRE

produira des numéros sur:
Emmanuel Cocke, Hubert Aquin, Jacques Godbout, André Langevin, Le mouvement Parti-Pris, Le jeune théâtre au Québec, L'enseignement et les lettres, Louis Hémon, Yves Thériault et quelques autres...

Avec des textes de:
Michel Beaulieu, Joseph Melançon, Louis Lasnier, Claude Beausoleil, Jean-Louis Rens, Ronald Bérubé, Jacques Ferron, Thuong Vong, Yvon Boucher, Claude Janelle, Carole Michaud, Marcel Gagnon, Madeleine Bellemard, et de quelques autres...

LES GRANDES EDITIONS DU QUEBEC

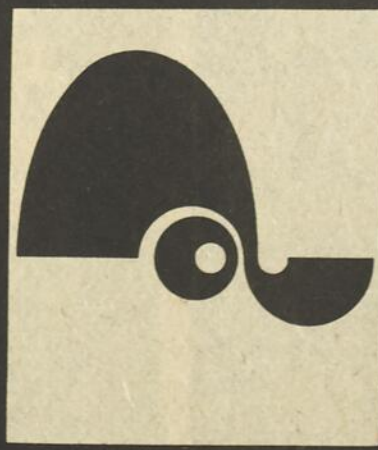
Le sexe et
la famille québécoise

Bonne Fête
de Jacqueline Barrette

En vente partout
\$2.75

3555 Monselet - Montreal Nord

Bientôt



L'AURORE!

Une maison d'éditions québécoise non subventionnée, dirigée par Victor-Lévy Beaulieu et Lénadre Bergeron.

L'AURORE

221 ouest, rue Saint-Paul
Montréal, H2Y 2A2
au téléphone: 844-8764

LEÇONS DE PIANO THÉORIE SOLFÈGE

POUR INFORMATION

de 9.00 a.m. à midi

482-3399

tnm

DÈS LE
8 MARS

du 8 mars
au 7 avril '74

84 ouest, rue ste-catherine - tél. 861 0563

la charge de l'original
épormyable

claude

GAUVREAU

face à la musique

Pierre Prévost

Le don Juan le plus vivant et qui appartient en propre à Mozart

Il faut aller entendre, et voir. **Don Giovanni**, que l'Opéra du Québec présente actuellement à la Place des Arts de Montréal et qu'il donnera ensuite, à la mi-mars, au Grand Théâtre de Québec.

Je doute qu'aucune compagnie puisse jamais rendre parfaitement justice à cette oeuvre parfaite, mais à la première de lundi dernier, Mozart a été bien servi et, à travers sa musique géniale, a brillé — ce qui n'est pas toujours le cas — le talent aimable de son librettiste Da Ponte.

Comme le public de la première — par tradition public capricieux — je dis "bravo!" à tous les artisans de cette réussite remarquable sinon exceptionnelle.

Quelle oeuvre difficile dans sa simplicité! On ne l'écrit jamais assez.

"Dramma giocoso" dans toute l'acceptation du terme. **Don Giovanni** pose d'abord un problème d'unité affective et formelle. En usant de Da Ponte, de Tirso de Molina, de Molière et de Goldoni, Mozart a créé par la magie de sa musique et son don infailible de caractérisation, un Don Juan qui lui appartient en propre et qui est le plus vivant de tous. Il est l'axe unique du drame: aucune autre intrigue que celles qu'il suscite ne vient croiser le déroulement inexorable de son destin. Les autres personnages ne sont là que pour souffrir par lui et pour servir d'instrument à la vengeance divine. Cette unité qui s'organise autour du librettin superbe et blasphémateur, Mozart l'a magistralement mise en relief, sans pour cela sacrifier, au contraire, la réalité humaine des autres personnages. Ce tour de force du génie, pour devenir sensible, est tout entier dépendant des artistes: chanteurs, chef d'orchestre, instrumentistes, comme aussi du metteur en scène et du décorateur, chacun dans son individualité mais, également, intégré à la substance de l'oeuvre.

Cette perfection, je le répète, est très rarement atteinte, si elle l'est jamais, et je ne crois pas que, lundi soir, personne ait escompté pareil miracle. Pourtant, quelles belles heures nous avons passées à la salle Wilfrid-Pelletier!

Mieux qu'il y a 17 ans

Extrême sensibilité, précision et intelligence de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Nicola Rescigno et des chœurs préparés par René Lacourse. Naturel et souplesse, absence d'exagération de la mise en scène de Carlo Maestrini. Splendeur, poésie, beauté des décors, costumes et éclairages de Robert Prévost. — Voilà pour les assises musicales, le mouvement scénique et les aspects visuels.

Je me souviens encore du **Don Giovanni** donné il y a 17 ans par les Festivals de Montréal: la production de cette année dans les trois domaines mentionnés plus haut est incontestablement meilleure.

Il est assez extraordinaire que trois des chanteurs de la distribution de 1957 soient de celle de 1974: Yoland Guérard (Don Giovanni), Robert Savoir (Leporello) et Claire Gagnier (Zerlina). Ils ont tous les trois donné de leur rôle respectif une interprétation affinée, plus intériorisée mais vocalement (tout passe...) moins brillante qu'il y a 17 ans.

Guérard, de prestance, de port, d'aisance, est un Don Juan convaincant. A tous points de vue, il a bien fait d'incarner un libertin vieillissant, qui court le jupon plus l'ordre de la fatalité et par habitude que par goût réel — (nous connaissons tous ses pareils...). Il a fait ressortir ce caractère mélancolique, d'une manière très personnelle, notamment dans ses duos avec ses deux amantes délaissées, Donna Anna et Donna Elvira, et la petite Zerlina, paysanne plus délaurée qu'il n'y paraît.

Sa voie continue à nous enchanter par sa présence scénique, sa prestesse, la netteté de son style de "basso buffa". Il mène le jeu avec sa virtuosité d'antan, et lui aussi, au long des années et de l'expérience (il a 200 fois interprété Leporello!), a épuré sa manière.

Claire Gagnier n'a pas été touchée par le temps. Sa voix a toujours été petite: elle ne l'est pas plus, et quel charme toujours désarmant, quelle fluidité, quel phrasé!

Des moments privilégiés

Mozart est d'une terrible exigence pour Donna Anna et Donna Elvira. Il faut, pour rendre justice à ces deux rôles, des chanteuses exceptionnelles, et par la voix, et par le sens dramatique, et par le tempérament.

Clarice Carson (Donna Anna) et Tatiana Troyanos (Donna Elvira) ont ces trois qualités. Elles ont avec raison soulevé l'enthousiasme de l'auditoire de la première dans les quatre arias supérieurement belles mais diaboliquement difficiles que Mozart leur confie. A la fin de l'opéra, toutefois, Madame Carson donnait quelques signes de fatigue. Et pourquoi Madame Troyanos a-t-elle chanté aussi "presto" son désespoir amoureux dans son grand air du 2e acte, "Mi tradi quell' alma ingrata"?

Dans le rôle du Commandeur, Joseph Rouleau a été à la hauteur de son immense réputation. Pierre Duval a conféré une grande dignité à Don Ottavio et presque réussi à nous faire oublier, par la pureté de sa voix et l'aisance de son style, le côté assez ridicule du personnage. Et Bruno Laplante était tout à fait dans la peau de son personnage de Masetto.

Presque toute la musique de **Don Giovanni** est sublime — je ne suis pas le seul à le croire. Mais il est bien rare que ce sublime passe à tout moment la rampe. Il y a eu, lundi soir, deux de ces instants privilégiés: le fameux septuor final du 1er acte, éblouissant d'équilibre, de précision et de dynamisme, et le déchirant récitatif conduisant à l'aria "Mi tradi...", au 2e acte, avec les petits sanglots tout mozartiens des violons.

Ce qui m'amène, en terminant, à faire de nouveau l'éloge de l'orchestre et de son directeur. Une très grande partie — la plus grande partie peut-être — du succès de cette production de **Don Giovanni** lui est due. La seule réserve que je ferai quant à moi concerne, dans le 1er acte, la trop grande uniformité des tempos adoptés par Rescigno, et, dans la 2e acte ce qui m'a semblé être par moment un certain flottement dans l'orchestre. Préparation incomplète peut-être et qu'on aura, je l'espère, corrigée pour les représentations suivantes.

L'Opéra du Québec présentera encore à Montréal **Don Giovanni** ce soir, 2 mars, puis les 4, 7 et 9 mars. A Québec, la même production sera donnée à la salle Louis-Frédette du Grand Théâtre les 14, 16 et 18 mars.

L'art et la manière

Il est vrai que l'art est difficile mais il est faux que la critique soit facile. La critique bien comprise n'est pas un jeu superficiel, un bavardage de cocktail snob. Elle est elle-même un art, qu'on peut pratiquer de diverses manières.

Je collaborerai dorénavant au **JOUR** comme critique musical et je crois utile, au début de cette activité, d'exposer brièvement les principes qui me guideront.

Une critique ne peut être entièrement objective. Elle commence même par être subjective et vaut ce que valent le jugement, le goût, la perspicacité et la discrimination de son auteur.

Une critique ne doit pas être a priori négative. Les faiblesses d'une oeuvre ou d'une interprétation ne doivent pas être montées en épingle au détriment de ses meilleures qualités et de l'impression que donne l'ensemble.

Les "chapelles" artistiques, qu'on y appartienne ou pas, ne doivent exercer aucune influence sur les appréciations d'un critique.

Pêcher par négligence ou indifférence est aussi grave pour un critique que de faire preuve d'animosité ou de mauvaise foi.

Le critique n'écrit pas pour l'édification de ses savants collègues ou des spécialistes d'un art. Il écrit pour tout le monde et ne doit faire de concessions à personne.

Ceci dit, il me faut bien admettre que le critique peut se tromper. J'espère que je ne le ferai pas plus souvent qu'à mon tour.

P.P.



Le costume dessiné par Robert Prévost pour Don Giovanni-Yoland Guérard.

- Pour savoir au jour le jour ce qui se passe dans le monde, et particulièrement au Québec... ON LIT LE JOUR
 - Pour comprendre le Québec d'au JOUR d'hui ON LIT LE BORÉAL EXPRESS
 - Le JOURNAL D'HISTOIRE en trois tomes couvrant respectivement les périodes 1524-1760, 1760-1810 et 1810-1841: chacun \$7,50
- Au total plus de 1200 illustrations, 5.000 articles, 560 pages format tabloïd.
- Les ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS (distributeur FIDES, 245 est, Dorchester, Montréal, tel: 861-9621) qui vous proposent sur le Québec les ouvrages suivants:



Collection Études d'histoire du Québec

- 1—Le "retard" du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français par R. Durocher et P.-A. Linteau\$2.50
- 2—L'Éducation au Québec (19e-20e siècle) par Marcel Lajeunesse\$2.90
- 3—Le personnel politique québécois, par Richard Desrosiers\$2.90
- 4—La population du Québec, études rétrospectives par H. Charbonneau\$2.90
- 5—Les idéologies québécoises au 19e siècle, par J.-P. Bernard\$2.90
- 6—Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec, par F. Harvey\$5.80

Collection 17/60

- 1—L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique, par Maurice Séguin.....\$1.65
- 2—Les Juifs et la Nouvelle-France, par Denis Vaugeois\$3.75
- 3—La "nation canadienne" et l'agriculture (1760-1850), par Maurice Séguin.....\$5.90
- 4—Apôtres ou agitateurs, la France missionnaire en Acadie, par Micheline Dumont Johnson\$3.75
- 5—Québec sous la loi des mesures de guerre (1918) par J. Provencher.....\$2.75
- 6—Un Québec qui bougeait, par J.-P. Wallot.....\$9.50

Réédition boréale

- CHAPPAIS, Thomas, Cours d'histoire du Canada, en 8 volumes\$25.00
- HUGHES, Everett C., Rencontre de deux mondes (French Canada in transition), traduction et présentation de Jean-Charles Falardeau...\$3.90

HORS COLLECTION

- | | |
|--|---|
| MORIN, Claude, Le pouvoir québécois en négociation\$3.75 | MORIN, Claude, Le Combat québécois.....\$3.75 |
| AUBIN, François, René Lévesque tel quel\$3.95 | MARTIN, P.-LOUIS, La berçante québécoise\$6.75 |
| BOUCHARD, René, Filmographie d'Albert Tessier\$5.95 | DUROCHER, René et Paul-André LINTEAU, Histoire du Québec, bibliographie sélective (1867-1970)\$2.70 |

Vous connaissez ces ouvrages. Vous désirez compléter vos collections. Voyez votre librairie ou encore commandez directement aux



EDITIONS DU BORÉAL EXPRESS
C.P. 418, Station Youville
Montréal, H2P 2V6, QUÉBEC.

"C'EST LE GRAND JOUR..." 14 ANS

L'univers de Michel Tremblay!

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST

Un film de **ANDRÉ BRASSARD**

AVEC Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Frédérique Collin, André Montmorency, Amulette Garneau, Denis Drouin et Sophie Clément, Jean Archambault, Gilles Renaud, Manda Parent, Claude Gai, Béatrice Picard

Musique de Jacques Perron

Présenté par: SNC

PRODUCTION CARLE LAMY / MOJACK FILM

Distribué par Ciné Art

AVEC LA PARTICIPATION DE LA S.D.C.C. & LES LABORATOIRES DE FILM QUÉBEC

45 TOURS ET ALBUM ILLUSTRÉ DISPONIBLES

CINÉMA DE PARIS 861-2996

FLEUR DE LYS 288-3303

JEAN-TALON 725-7000

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendriers?

CINÉ OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

Tous les vendredis et samedis dès le 1er mars "À MINUIT"

MONTRÉAL BLUES 14 ANS

E.E. RUCK, UNE FILLE AU "COUTIL"

réalisation: Pascal Célinas musique: la "journée d'"

une création collective du C.E.S.E. C.I.C.U.S. distribution: France Film

production: les Ateliers du Cinéma Québécois

1594, ST-DENIS 849-4211 **st-denis** ADMISSION \$1.99

les chaînes du petit écran

Quand la télévision d'État essaie de remplacer la locomotive à vapeur

L'idée d'un Canada uni par une voix ferrée n'est pas mauvaise en soi. Elle a, de toute façon, fait ses preuves dans le temps, et contient toujours suffisamment de sens mythique pour garder à Ottawa des intellectuels progressistes comme Trudeau, Lalonde, Marchand, et Pelletier. On sait que sans mythes un peuple est mort. Le mythe de la Confédération comme système de gouvernement civilisé, le mythe du French Power en Amérique, le mythe du rôle mondial des moyennes puissances, le mythe du Canada-Carrefour de l'Europe et des États-Unis, ont inspiré ces hommes et leurs amis qui se sont donnés comme objectifs la construction d'une capitale, l'affirmation canadienne française dans la fonction publique, et surtout la mise sur pied de programmes progressistes pour lesquels Ottawa a depuis longtemps les pouvoirs de taxation.

A cet égard, ces intellectuels qui avaient toujours flirté avec le NPD

doivent être ravis de diriger le premier gouvernement fantôme de ce parti tout en restant assis sur les caisses électorales libérales.

Trudeau, Marchand, Lalonde, Pelletier ne sont pas fous. Ils sont même très astucieux, à preuve ces Perspectives-jeunes qui réussissent à désamorcer une contestation qui s'avérerait à leurs yeux onéreuse et dangereuse chez les jeunes chômeurs instruits.

Aujourd'hui, dans l'idée d'un Canada uni, l'appareil de télévision a remplacé la locomotive à vapeur. Ce ne sont plus les gens qui voyagent d'un océan à l'autre qui feront ce pays, plus que le transport des marchandises qui est important, ce sont ceux qui apparaissent à l'écran de télévision qui nous donneront notre visage, et c'est le transport des valeurs affectives qui assurera la saine économie du système politique. D'où les discussions entre Messieurs L'Allier et Pelletier sont d'une

certaine façon en sus de toutes les implications technologiques ou financières qu'entraîne la quincaillerie électronique, une négociation par la bande de la Confédération. Mais ne le dites à personne: il fallait deux intellectuels montréalais, produits du cours classique, pour trouver ce terrain de bataille qui ne passionnera jamais l'opinion publique tout en engageant l'avenir de notre société post-industrielle.

Le conseiller de Gérard Pelletier, en la matière, est Marshall MacLuha, poète surréaliste torontois, catholique de surcroît. Nous aimerions voir Sergio Leone conseiller L'Allier. Car parfois le spectacle de la négociation peut devenir la négociation elle-même.

Dans cette perspective, il faut bien jauger les interventions de l'ancien directeur de la Presse: "What does Quebec want?" a-t-il demandé l'autre jour, sachant fort bien que la souveraineté culturelle dont parle

Bourassa passe par ce qu'il est convenu d'appeler les Communications.

"Sur la scène locale..."

Après avoir rebaptisé l'habituelle formule D'UNITÉ canadienne en celle D'IDENTITÉ canadienne, Gérard Pelletier veut maintenant nous vendre l'idée de la sécurité culturelle, comme on dit la sécurité sociale, en remplacement de la souveraineté.

C'est que le problème québécois, pour les intellectuels de la génération des chèques billes, se règlera, croient-ils, par le simple biais d'une langue française plus l'anglais n menacerait plus. Ils croient le Québécois paranoïaque, ils ne savent pas qu'il est schizophrène.

La guerre des mythes, entre Ottawa et Québec, dont l'arme est le compromis, et que j'appellerais la

guerre tiède, décidera demain où sera située notre vraie capitale. Déjà Ottawa a commencé de nous manipuler, demandant à Québec de nous mettre sur le Bien-être linguistique, et à Radio-Canada de nous provincialiser; c'est ce à quoi s'emploie entre autres le lecteur du bulletin de 18 heures à la radio d'État quand, après avoir fait le tour du monde et du Canada ("les scènes internationale et nationale"), il enchaîne, à propos du Québec: "...et sur la scène locale"...

"Il ne faut pas que le Québec assume sa souveraineté culturelle parce qu'alors la confédération ne serait plus qu'un marché commun". Eh bien! mon Dieu! Gérard Pelletier, ministre des communications, a saisi la conclusion logique du slogan de Robert Bourassa qui connaît son Québec par coeur et par poll mieux que les fédéraux.

La souveraineté culturelle, c'est

d'abord une attitude d'esprit qui consiste à voir le Canada comme un marché commun. Les manifestations institutionnelles de cette souveraineté, les réalités politiques et économiques qui en découleront exigent entre autres que le Québec rachète la locomotive de la confédération et laisse les traques à Ottawa. C'est la tâche de L'Allier.

Cette perspective inquiète la droite canadienne, et c'est pourquoi l'écrivain Pierre Burton s'est empressé de proposer au CRTC que Radio-Canada adopte le plus rapidement possible une programmation bilingue simultanée sur les deux chaînes de télévision. Burton sait ce dont il parle, puisqu'il anime ces dimanches-ci le grand récit mythique produit par la CBC, The National Dream, qui est sûrement l'émission favorite de Gérard Pelletier sur les chemins de fer.

Jacques GODBOUT

Montréal
Rive-sud
Ville de Laval
Gramby
St-Jean
Tél.: 331-8961

Sorel
(le soir)
Tél.: 742-1640

Québec
Lévis
Tél.: 658-8920

Chicoutimi
Alma
Jonquière
et les environs
Tél.: 543-6921

Port-Cartier
(frais virés)
Tél.: 589-5017

Cote-Nord
Baie-Comeau
Haute-Rive
Tél.: 589-5017
Sept-Iles
Tél.: 968-4620

Abonnez-vous au journal des québécois

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Par camelots
à votre porte tous les matins
dans les régions suivantes
\$1.25 par semaine

Les garçons et filles
âgés de dix ans et plus
qui désirent devenir
CAMELOTS
n'ont qu'à téléphoner
aux numéros
ci-mentionnés

Par la poste

Ci-joint mon chèque d'abonnement

☐ de \$30.00 pour 6 mois

☐ de \$52.00 pour 12 mois

Nom

Adresse

Ville

Code postal.....tél.:

Avis aux collectionneurs

En raison d'une demande exceptionnelle
il a été tiré 2,000 exemplaires hors-séries
du premier numéro du JOUR
sur papier spécial:

CAVALIER PRINT 100M

Retenez votre numéro historique \$5.00 l'exemplaire

Ci-inclus mon chèque au montant de \$
Pour exemplaires hors-série.

Nom

Adresse

Ville

Code postal.....tél.:

LE JOUR

où nous serons maîtres chez-nous

